



# Table des matières

Rapport de gestion.....	1
1 Vue d'ensemble.....	3
1.1 Faits saillants financiers.....	4
1.2 Principaux faits récents touchant notre société et nos activités.....	6
1.3 Hypothèses.....	7
2 Analyse financière consolidée.....	8
2.1 États consolidés du résultat net de BCE.....	8
2.2 Connexions clients.....	9
2.3 Produits d'exploitation.....	10
2.4 Coûts d'exploitation.....	11
2.5 Bénéfice net.....	12
2.6 BAIIA ajusté.....	12
2.7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres.....	13
2.8 Amortissements.....	13
2.9 Charges financières.....	13
2.10 Pertes de valeur d'actifs.....	13
2.11 Autres (charges) produits.....	14
2.12 Impôt sur le résultat.....	14
2.13 Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et BPA.....	14
3 Analyse des secteurs d'activité.....	15
3.1 Services sans fil de Bell.....	15
3.2 Services sur fil de Bell.....	20
3.3 Bell Média.....	25
4 Gestion financière et des capitaux.....	27
4.1 Dette nette.....	27
4.2 Données liées aux actions en circulation.....	27
4.3 Flux de trésorerie.....	28
4.4 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.....	30
4.5 Gestion des risques financiers.....	30
4.6 Notations.....	32
4.7 Liquidité.....	32
5 Information financière trimestrielle.....	33
6 Cadre réglementaire.....	34
7 Risques d'entreprise.....	35
8 Méthodes comptables, mesures financières et contrôles.....	39
8.1 Nos méthodes comptables.....	39
8.2 Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs de performance clés.....	40
8.3 Contrôles et procédures.....	43
États financiers consolidés.....	44
États consolidés du résultat net.....	44
États consolidés du résultat global.....	45
États consolidés de la situation financière.....	46
États consolidés des variations des capitaux propres.....	47
Tableaux consolidés des flux de trésorerie.....	48
Notes annexes.....	49
Note 1 Renseignements sur la société.....	49
Note 2 Mode de présentation et principales méthodes comptables.....	49
Note 3 Activités abandonnées.....	50
Note 4 Information sectorielle.....	51
Note 5 Coûts d'exploitation.....	54
Note 6 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres.....	54
Note 7 Perte de valeur d'actifs.....	54
Note 8 Autres (charges) produits.....	55
Note 9 Bénéfice par action.....	55
Note 10 Créances clients et autres débiteurs.....	56
Note 11 Autres actifs non courants.....	56
Note 12 Dette.....	56
Note 13 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.....	57
Note 14 Actifs et passifs financiers.....	58
Note 15 Paiements fondés sur des actions.....	60
Note 16 COVID-19.....	62

# Rapport de gestion

Dans ce rapport de gestion, les expressions *nous*, *notre/nos*, *BCE* et la *société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., Bell Canada, leurs filiales, leurs partenariats et leurs entreprises associées. *Bell* désigne, selon le contexte, Bell Canada ou, collectivement, Bell Canada, ses filiales, ses partenariats et ses entreprises associées.

Tous les montants dans ce rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Se reporter à la section 8.2, *Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs de performance clés*, aux pages 40 à 43, pour obtenir la liste des mesures financières non conformes aux PCGR et des indicateurs de performance clés définis.

Veillez vous reporter aux états financiers consolidés non audités de BCE pour le deuxième trimestre de 2020 (états financiers du T2 2020) lorsque vous lirez le présent rapport de gestion. Nous vous encourageons également à lire le rapport de gestion de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, daté du 5 mars 2020 (rapport de gestion annuel 2019 de BCE), mis à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2020 de BCE, daté du 6 mai 2020 (rapport de gestion du premier trimestre de 2020 de BCE). Sauf indication contraire, en préparant ce rapport de gestion, nous avons tenu compte de l'information disponible jusqu'au 5 août 2020, soit la date du présent rapport de gestion.

Vous trouverez plus d'information sur BCE, y compris la notice annuelle de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, datée du 5 mars 2020 (notice annuelle 2019 de BCE), ainsi que les derniers rapports financiers, y compris le rapport de gestion annuel 2019 de BCE et le rapport de gestion du premier trimestre de 2020 de BCE, sur le site Web de BCE, à [BCE.ca](http://BCE.ca), sur SEDAR, à [sedar.com](http://sedar.com), et sur EDGAR, à [sec.gov](http://sec.gov).

Les documents et autres informations présentés dans le site Web de BCE ou dans tout autre site mentionné dans le site Web de BCE ou dans le présent rapport de gestion n'en font pas partie et ne sont pas intégrés par renvoi dans les présentes.

Ce rapport de gestion traite de nos activités d'exploitation, de notre performance, de notre situation financière et d'autres sujets pour les trimestres (T2) et les semestres (S1) clos les 30 juin 2020 et 2019.

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce rapport de gestion et, en particulier, mais sans s'y limiter, l'introduction de la section 1, *Vue d'ensemble*, la section 1.2, *Principaux faits récents touchant notre société et nos activités*, la section 1.3, *Hypothèses*, la section 3.1, *Services sans fil de Bell – Principaux faits récents touchant nos activités*, la section 3.2, *Services sur fil de Bell – Principaux faits récents touchant nos activités*, la section 3.3, *Bell Média – Principaux faits récents touchant nos activités*, et la section 4.7, *Liquidité*, contiennent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations portant sur les effets possibles sur nos activités, notre situation financière, notre liquidité et nos résultats financiers de la pandémie de COVID-19, la poursuite du versement par BCE de son dividende sur actions ordinaires dans un avenir prévisible, nos plans de déploiement pour les réseaux et de dépenses d'investissement, les sources de liquidités auxquelles nous prévoyons recourir pour répondre à nos besoins de liquidités prévus en 2020, l'échéancier et la réalisation prévus de la vente proposée à Equinix, Inc. (Equinix) de 25 centres de données sur 13 sites, les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion décrivent nos attentes en date du 5 août 2020 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser ces déclarations prospectives, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre nos objectifs, nos priorités stratégiques, nos perspectives commerciales, ainsi que le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Nous avons formulé certaines hypothèses dans la préparation des déclarations prospectives figurant dans ce rapport de gestion et, en particulier, mais sans s'y limiter, des déclarations prospectives figurant dans les rubriques et sections mentionnées précédemment du présent rapport de gestion. Ces hypothèses comprennent, sans s'y limiter, les hypothèses qui sont décrites dans la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion, intégrée par renvoi dans la présente mise en garde. Sous réserve de divers facteurs, y compris, sans s'y limiter, les conséquences futures de la pandémie de COVID-19, lesquelles ne peuvent être prévues, nous jugeons que nos hypothèses étaient raisonnables au 5 août 2020. Si nos hypothèses se révélaient inexactes, nos résultats réels pourraient être considérablement différents de ce que nous prévoyons.

Les principaux facteurs de risque, y compris, sans s'y limiter, ceux liés aux pandémies, aux épidémies et aux autres risques pour la santé publique, dont la pandémie de COVID-19, aux conditions économiques et financières, à la concurrence, au cadre réglementaire, à la sécurité, à la technologie, aux activités d'exploitation et autres en conséquence desquels les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives mentionnées précédemment et les autres déclarations prospectives contenues dans ce rapport de gestion, comprennent, mais sans s'y limiter, les risques décrits ou mentionnés à la rubrique 7, *Risques d'entreprise*, intégrée par renvoi dans la présente mise en garde.

Le lecteur est prié de tenir compte du fait que les risques décrits dans la rubrique mentionnée précédemment et dans les autres rubriques de ce rapport de gestion ne sont pas les seuls risques susceptibles de nous toucher. D'autres risques et incertitudes que, pour l'instant, nous ignorons ou jugeons négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable significative sur nos activités, notre situation financière, notre liquidité, nos résultats financiers ou notre réputation. Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments exceptionnels ni de cessions, de monétisations, de fusions, d'acquisitions, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres transactions qui pourraient être annoncés ou survenir après le 5 août 2020. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités.

# 1 Vue d'ensemble

La pandémie de COVID-19 a poussé les gouvernements et les entreprises du monde entier à adopter des mesures d'urgence pour combattre la propagation du coronavirus tout en cherchant à maintenir les services essentiels. Ces mesures ont entraîné des perturbations importantes des activités de détail et commerciales dans la plupart des secteurs de l'économie et rendu les marchés des capitaux extrêmement volatils. S'en sont suivis, à compter de la deuxième moitié du premier trimestre et durant le deuxième trimestre, un ralentissement économique prononcé, caractérisé par des taux de chômage élevés puisque la majorité des entreprises ont réduit ou cessé leurs activités, et une réduction des dépenses de consommation.

Nous avons fait face à la pandémie de COVID-19 en faisant en sorte que les Canadiens restent connectés et informés; en mettant la priorité sur la santé et la sécurité du public et de notre équipe; et en soutenant nos clients et les communautés avec des projets spéciaux. Malgré la demande sans précédent sur l'ensemble de nos réseaux en raison de la pandémie, nous avons maintenu la disponibilité du service à +99,99 % durant la crise; nous avons déployé des tactiques novatrices axées sur le service à la clientèle, notamment en équipant 12 000 agents de centres d'appels pour le télétravail, en offrant une formation d'agent de service à des milliers de membres de l'équipe et en mettant en place de nouvelles procédures d'installation à distance; et en lançant des solutions améliorées de vente en ligne et sur rendez-vous. Dans le cadre du soutien offert aux communautés canadiennes durant la pandémie, l'initiative Bell Cause pour la cause a aussi annoncé un nouveau financement au T2 2020 pour les fournisseurs de services en santé mentale de première ligne, y compris Jeunesse, J'écoute, la Croix-Rouge canadienne, l'Association canadienne pour la santé mentale, Revivre et le Fonds Bell La patrie gravée sur le cœur.

Certaines de ces mesures d'urgence ont commencé à être assouplies graduellement partout au Canada en deuxième moitié du deuxième trimestre, ce qui a permis à de nombreuses entreprises de reprendre dans une certaine mesure ou d'accroître leurs activités, souvent moyennant des ajustements opérationnels, dans le contexte d'incertitude attribuable à la pandémie de COVID-19. Grâce à des mesures de santé et de sécurité appropriées, les centres d'appels de Bell ont repris leurs activités et sont maintenant revenus aux niveaux de service qui étaient offerts avant la pandémie, tandis que 99 % des magasins et des kiosques Bell, La Source (Bell) Électronique inc. (La Source) et des distributeurs agréés ont rouvert leurs portes à l'échelle du pays.

Cependant, comme la plupart ou la totalité des mesures d'urgence sont restées en place, selon le cas, au deuxième trimestre, l'incidence de ces mesures sur l'économie canadienne et sur le niveau d'activité des entreprises et des consommateurs a été considérablement plus prolongée et plus importante au deuxième trimestre qu'au premier trimestre. En conséquence, nos résultats financiers du deuxième trimestre ont été beaucoup plus touchés que ceux du premier trimestre. Au deuxième trimestre, tous nos secteurs d'activité ont été touchés par la pandémie de COVID-19. Plus précisément, les principales conséquences de la pandémie sur nos activités et nos résultats financiers sont les suivantes :

- baisse des produits tirés de la publicité dans le secteur Bell Média en raison des annulations par les clients attribuables aux fermetures temporaires d'entreprises et aux annulations et reports d'événements sportifs;
- diminution des ventes de produits sans fil attribuable au niveau d'activité moins élevé sur le marché, aux offres promotionnelles moins nombreuses et à la fermeture temporaire de nos canaux de distribution au détail;
- réduction de l'activité des abonnés des Services sans fil de Bell et des Services sur fil de Bell en raison du niveau d'activité moins élevé sur le marché, des offres promotionnelles moins nombreuses et de la fermeture temporaire de nos canaux de distribution au détail qui ont entraîné une diminution du nombre d'activations, atténuée par le nombre moindre de désactivations;
- augmentation de la dotation à la provision pour créances douteuses et des accommodements consentis aux clients, notamment le report de l'application des hausses de prix et les crédits portés aux produits, en raison des difficultés financières qu'éprouvent les clients;
- diminution des produits tirés des services dans le secteur Services sans fil de Bell principalement attribuable à la baisse des produits tirés des services d'itinérance sortante en raison de la réduction des voyages d'abonnés et de l'annulation des frais d'itinérance au cours du mois d'avril 2020 ainsi qu'à la diminution des frais de dépassement de données;
- hausse des charges liées à la COVID-19, principalement dans le secteur Services sur fil de Bell, y compris les dons plus importants, les coûts associés au redéploiement des employés, l'achat d'équipement de protection individuelle (EPI) et les coûts supplémentaires associés au nettoyage de bâtiments et aux fournitures;
- augmentation des investissements consacrés à l'accroissement de la capacité des réseaux sans fil et sur fil pour répondre à la demande plus forte;
- diminution et report des dépenses des clients sur nos marchés des petites et grandes entreprises, respectivement, en raison des fermetures temporaires d'entreprises et des difficultés pour accéder aux locaux des clients;
- hausse des produits tirés des services de téléconférence provenant des clients d'affaires en raison de la demande accrue de ressources de télétravail.

Étant donné les incertitudes quant à la gravité et à la durée de la pandémie de COVID-19, y compris d'éventuelles recrudescences du nombre de cas de COVID-19, et les différentes conséquences possibles, nous ne sommes pas en mesure, pour le moment, d'estimer les répercussions qu'aura la pandémie de COVID-19 sur nos activités ou sur nos résultats financiers futurs et les hypothèses connexes. Nos activités et nos résultats financiers pourraient continuer de subir une incidence défavorable importante au cours des périodes à venir. La mesure dans laquelle la pandémie de COVID-19 continuera d'avoir un effet défavorable sur la société dépendra de l'évolution future de la situation, laquelle est inconnue et impossible à prévoir, de même que des nouvelles informations qui pourraient être dévoilées concernant la gravité, la durée et les résurgences possibles de cette pandémie et les actions requises pour juguler le coronavirus ou remédier à ses effets, entre autres. Tous les faits nouveaux et les risques dont il est question dans le présent rapport de gestion, notamment, en particulier, à la section 7, *Risques d'entreprise – Mise à jour de la description des risques d'entreprise*, du présent rapport de gestion, de même que les autres risques découlant de la pandémie de COVID-19, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière, notre liquidité, nos résultats financiers ou notre réputation.

Compte tenu du contexte inédit et hautement incertain, BCE a retiré, le 6 mai 2020, toutes les orientations financières pour 2020 qu'elle avait annoncées dans son communiqué de presse du 6 février 2020, de même que toutes les perspectives et les hypothèses commerciales décrites dans le rapport de gestion annuel 2019 de BCE, dans son communiqué de presse sur les résultats daté du 6 février 2020 et dans la notice annuelle 2019 de BCE, y compris, sans s'y limiter, celles qui figurent à la section 1.4, *Stratégie relative aux marchés financiers*, à la section 2, *Impératifs stratégiques*, à la section 3.2, *Perspectives commerciales et hypothèses*, et sous les intitulés *Contexte concurrentiel et tendances observées dans le secteur* et *Perspectives commerciales et hypothèses* à la section 5, *Analyse des secteurs d'activité*, du rapport de gestion annuel 2019 de BCE.

Néanmoins, les assises commerciales sous-jacentes de BCE restent solides. Notre situation de trésorerie robuste, qui repose sur un bilan sain, la réalisation de flux de trésorerie disponibles substantiels et l'accès aux marchés des capitaux d'emprunt et des capitaux bancaires, devrait nous procurer l'importante marge de manœuvre financière nécessaire pour réaliser nos dépenses d'investissement prévues en 2020 et pour soutenir les versements de dividendes sur actions ordinaires de BCE dans un avenir prévisible.

## 1.1 Faits saillants financiers

Le 1<sup>er</sup> juin 2020, BCE a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant la vente de la quasi-totalité de ses centres de données dans le cadre d'une transaction en espèces d'une valeur de 1,04 milliard \$. La clôture de la transaction est prévue au deuxième semestre de 2020, sous réserve des conditions de clôture habituelles. En conséquence, nous avons reclassé les montants des périodes antérieures se rapportant à la vente annoncée dans les activités abandonnées de nos états consolidés du résultat net et de nos tableaux consolidés des flux de trésorerie afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. Nous avons également reclassé les actifs et les passifs des centres de données qui seront vendus comme détenus en vue de la vente dans nos états consolidés de la situation financière au 30 juin 2020; ils sont évalués à la valeur comptable, laquelle est inférieure à la juste valeur estimative diminuée des coûts de la vente. Les immobilisations corporelles et incorporelles incluses dans les actifs détenus en vue de la vente ont cessé d'être amorties le 1<sup>er</sup> juin 2020.

Au deuxième trimestre de 2020, nous avons mis à jour nos définitions des termes bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup>, BPA ajusté<sup>(1)</sup> et flux de trésorerie disponibles<sup>(1)</sup> afin d'en exclure les effets des activités abandonnées, puisqu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Par suite de cette modification, les chiffres des périodes antérieures ont été retraités à des fins de comparaison. Se reporter à la section 8.2, *Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs de performance clés* pour des renseignements supplémentaires.

Afin de refléter les changements liés à la façon dont nous gérons nos activités et nous évaluons le rendement, les résultats d'exploitation du secteur Services sur fil de Bell comprennent maintenant nos activités liées aux réseaux terrestres de radiocommunications pour la sécurité publique, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020, et les chiffres des périodes antérieures ont été retraités à des fins de comparaison. Auparavant, ces résultats étaient inclus dans le secteur Services sans fil de Bell. La gestion de nos activités liées aux réseaux terrestres de radiocommunications pour la sécurité publique, qui consistent à construire et à gérer des réseaux terrestres de radiocommunications mobiles essentiellement pour le secteur public, est désormais assurée par l'équipe des marchés d'affaires de Bell, ce qui nous permet d'offrir à notre clientèle un meilleur service grâce à des solutions de communication clés en main.

### FAITS SAILLANTS TRIMESTRIELS DE BCE POUR LE T2 2020

Produits d'exploitation

5 354 \$

millions  
(9,1)% vs T2 2019

Bénéfice net

294 \$

millions  
(64,0)% vs T2 2019

BAlIA ajusté<sup>(1)</sup>

2 331 \$

millions  
(9,4)% vs T2 2019

Bénéfice net attribuable  
aux actionnaires ordinaires

237 \$

millions  
(68,9)% vs T2 2019

Bénéfice net ajusté

573 \$

millions  
(31,8)% vs T2 2019

Flux de trésorerie liés aux  
activités d'exploitation

2 562 \$

millions  
+22,4 % vs T2 2019

Flux de trésorerie  
disponibles

1 611 \$

millions  
+49,7 % vs T2 2019

(1) Les termes bénéfice net ajusté, BPA ajusté, flux de trésorerie disponibles et BAlIA ajusté sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des Normes internationales d'information financière (normes IFRS). Il est donc peu probable qu'elles puissent être comparées avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs de performance clés – Bénéfice net ajusté et BPA ajusté, Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution ainsi que BAlIA ajusté et marge de BAlIA ajusté dans ce rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris un rapprochement avec la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus comparable.

## CONNEXIONS CLIENTS DE BCE

Services sans fil  
Total

**+4,0 %**

10,0 millions d'abonnés  
au 30 juin 2020

Services Internet haute  
vitesse de détail

**+3,9 %**

3,6 millions d'abonnés  
au 30 juin 2020

Services de télé de détail

**(1,0) %**

2,7 millions d'abonnés  
au 30 juin 2020

Services d'accès au réseau  
(SAR) résidentiels de détail

**(8,3) %**

2,6 millions d'abonnés  
au 30 juin 2020

## FAITS SAILLANTS – ÉTATS DU RÉSULTAT NET DE BCE

	T2 2020	T2 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Produits d'exploitation								
Tirés des services	4 800	5 190	(390)	(7,5)%	9 818	10 190	(372)	(3,7)%
Tirés des produits	554	699	(145)	(20,7)%	1 176	1 388	(212)	(15,3)%
Total des produits d'exploitation	5 354	5 889	(535)	(9,1)%	10 994	11 578	(584)	(5,0)%
Coûts d'exploitation	(3 023)	(3 317)	294	8,9 %	(6 245)	(6 624)	379	5,7 %
BAlIA ajusté	2 331	2 572	(241)	(9,4)%	4 749	4 954	(205)	(4,1)%
Marge du BAlIA ajusté <sup>(1)</sup>	43,5 %	43,7 %		(0,2) pt	43,2 %	42,8 %		0,4 pt
Bénéfice net lié aux activités poursuivies attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires	233	754	(521)	(69,1)%	908	1 485	(577)	(38,9)%
Actionnaires privilégiés	34	38	(4)	(10,5)%	72	76	(4)	(5,3)%
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	23	18	5	27,8 %	38	31	7	22,6 %
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>	<b>290</b>	<b>810</b>	<b>(520)</b>	<b>(64,2)%</b>	<b>1 018</b>	<b>1 592</b>	<b>(574)</b>	<b>(36,1)%</b>
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	4	7	(3)	(42,9)%	9	16	(7)	(43,8)%
<b>Bénéfice net</b>	<b>294</b>	<b>817</b>	<b>(523)</b>	<b>(64,0)%</b>	<b>1 027</b>	<b>1 608</b>	<b>(581)</b>	<b>(36,1)%</b>
Bénéfice net lié aux activités poursuivies attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires	237	761	(524)	(68,9)%	917	1 501	(584)	(38,9)%
Actionnaires privilégiés	34	38	(4)	(10,5)%	72	76	(4)	(5,3)%
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	23	18	5	27,8 %	38	31	7	22,6 %
<b>Bénéfice net</b>	<b>294</b>	<b>817</b>	<b>(523)</b>	<b>(64,0)%</b>	<b>1 027</b>	<b>1 608</b>	<b>(581)</b>	<b>(36,1)%</b>
<b>Bénéfice net ajusté</b>	<b>573</b>	<b>840</b>	<b>(267)</b>	<b>(31,8)%</b>	<b>1 287</b>	<b>1 523</b>	<b>(236)</b>	<b>(15,5)%</b>
Bénéfice net lié aux activités poursuivies par action ordinaire	0,26	0,84	(0,58)	(69,0)%	1,00	1,65	(0,65)	(39,4)%
Bénéfice net lié aux activités abandonnées par action ordinaire	–	0,01	(0,01)	(100,0)%	0,01	0,02	(0,01)	(50,0)%
<b>Bénéfice net par action ordinaire (BPA)</b>	<b>0,26</b>	<b>0,85</b>	<b>(0,59)</b>	<b>(69,4)%</b>	<b>1,01</b>	<b>1,67</b>	<b>(0,66)</b>	<b>(39,5)%</b>
<b>BPA ajusté</b>	<b>0,63</b>	<b>0,93</b>	<b>(0,30)</b>	<b>(32,3)%</b>	<b>1,42</b>	<b>1,69</b>	<b>(0,27)</b>	<b>(16,0)%</b>

(1) Le terme marge du BAlIA ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'elle puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs de performance clés – BAlIA ajusté et marge du BAlIA ajusté dans ce rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris un rapprochement avec la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus comparable.

## FAITS SAILLANTS – TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE DE BCE

	T2 2020	T2 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	2 562	2 093	469	22,4 %	4 013	3 609	404	11,2 %
Dépenses d'investissement	(900)	(967)	67	6,9 %	(1 677)	(1 815)	138	7,6 %
Flux de trésorerie disponibles	1 611	1 076	535	49,7 %	2 222	1 695	527	31,1 %



## FAITS SAILLANTS FINANCIERS DU T2 2020

Les produits des activités ordinaires de BCE ont reculé de 9,1 % au T2 2020 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, baisse qui reflète l'incidence pour un trimestre complet de la pandémie de COVID-19 qui a entraîné des reculs dans nos trois secteurs d'activité en raison de la baisse des activités économiques et commerciales. Les produits tirés de la publicité dans les médias, les ventes de produits sans fil et les produits tirés des services d'itinérance sortante ont été les plus durement touchés par la pandémie de COVID-19. Les produits tirés des services ont diminué de 7,5 % d'un exercice à l'autre en raison de la baisse des produits tirés des services sans fil, de l'érosion continue des produits tirés de nos services voix, de notre service de télé par satellite et de nos services de données traditionnels ainsi que de la baisse des produits tirés de la publicité dans les médias et des frais d'abonnement, facteurs atténués par la croissance continue de notre clientèle d'abonnés des services sans fil, postpayés et prépayés, Internet et de télévision sur protocole Internet (télé IP) de détail de même que par l'effet des augmentations des tarifs en 2019. Les produits d'exploitation tirés des produits ont régressé de 20,7 % d'un exercice à l'autre, ce qui s'explique principalement par la diminution des ventes de produits sans fil et la diminution des ventes d'équipements aux grandes entreprises clientes imputables à la pandémie de COVID-19.

Le bénéfice net a reculé de 64,0 % au deuxième trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation de 448 millions \$ de la perte de valeur d'actifs qui se rapportent principalement à des licences de radiodiffusion, à des droits d'émissions et de longs métrages et à d'autres actifs liés à certains services de télévision en anglais et en français ainsi qu'à divers marchés de la radio de notre secteur Bell Média, et de la baisse du BAIIA ajusté, facteurs en partie contrebalancés par la diminution de l'impôt sur le résultat.

Le BAIIA ajusté de BCE a diminué de 9,4 % au T2 2020 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des baisses dans tous nos secteurs principalement imputables à l'incidence défavorable de la pandémie de COVID-19 sur les produits des activités ordinaires, atténuée par les économies de coûts d'exploitation. Cette diminution s'est traduite par une marge du BAIIA ajusté de 43,5 % au T2 2020, soit une baisse de 0,2 point par rapport à la marge de 43,7 % enregistrée au T2 2019, qui s'explique essentiellement par l'effet moindre des produits tirés des services, partiellement contrebalancé par la diminution des charges d'exploitation et des produits d'exploitation tirés des produits générant de faibles marges.

Le BPA de BCE, qui s'est établi à 0,26 \$ au T2 2020, a diminué de 0,59 \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Exclusion faite de l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des profits nets (pertes nettes) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des profits nets (pertes nettes) sur placements, des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des participations ne donnant pas le contrôle (PNDDPC), le bénéfice net ajusté du deuxième trimestre de 2020 s'est établi à 573 millions \$, soit 0,63 \$ par action ordinaire, comparativement à 840 millions \$, soit 0,93 \$ par action ordinaire, pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du deuxième trimestre de 2020 ont augmenté de 469 millions \$, du fait principalement de l'augmentation des rentrées de trésorerie provenant du fonds de roulement résultant d'importants recouvrements en trésorerie et des paiements d'impôt retardés en raison des mesures d'allègement consenties par les gouvernements en réponse à la COVID-19.

Les flux de trésorerie disponibles au T2 2020 ont augmenté de 535 millions \$, surtout du fait de l'accroissement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des fonds provenant des activités abandonnées et des coûts liés aux acquisitions et autres payés, et de la diminution des dépenses d'investissement.

## 1.2 Principaux faits récents touchant notre société et nos activités

### VENTE DE CENTRES DE DONNÉES

Le 1<sup>er</sup> juin 2020, BCE a annoncé qu'elle avait conclu une entente définitive pour la vente de 25 centres de données dans 13 sites à l'entreprise mondiale d'interconnexion et de centres de données Equinix dans le cadre d'une transaction en espèces d'une valeur de 1,04 milliard \$ CA. Cette transaction renforce la stratégie de Bell visant à mettre l'accent sur l'investissement dans l'infrastructure du réseau, le contenu et l'innovation en matière de services. Equinix fera l'acquisition de 13 sites, représentant 25 installations de centres de données de Bell situées dans huit villes au Canada. Bell demeurera propriétaire de cinq autres centres de données situés dans les bureaux centraux de son réseau à Calgary, à Halifax, à Saint John, à St. John's et à Toronto, qu'elle continuera d'exploiter. Toutes les approbations réglementaires requises ont été obtenues, et la transaction devrait se conclure au cours de la seconde moitié de 2020, assujettie aux conditions habituelles de clôture. Dans le cadre de cette transaction, Bell Marchés Affaires deviendra le premier partenaire Platine d'Equinix au Canada, ce qui fournira aux entreprises clientes de Bell un accès à la portée internationale du réseau intégré ainsi que des solutions en nuage évoluées d'Equinix.

### ÉMISSION DE TITRES D'EMPRUNT

Le 14 mai 2020, Bell Canada a réalisé une émission publique de débentures à moyen terme (MTN) en deux séries d'un montant de 1,5 milliard \$ CA dans le cadre de son programme de débentures MTN. Les débentures MTN, série M-51, d'un montant de 500 millions \$ CA, qui ont été émises dans le cadre de la réouverture d'une série existante de débentures MTN, viendront à échéance le 30 septembre 2050 et sont assorties d'un taux d'intérêt annuel de 3,50 %. Les débentures MTN, série M-52, d'un montant de 1 milliard \$ CA, viendront à échéance le 14 mai 2030 et sont assorties d'un taux d'intérêt annuel de 2,50 %. Les débentures MTN sont totalement et inconditionnellement garanties par BCE Inc. Le produit net de cette émission a été affecté au remboursement de la dette à court terme et aux fins générales de la société.



## LE RAPPORT DE LA CPRST SOULIGNE L'AMÉLIORATION DU SERVICE

Les investissements de Bell dans l'expérience client ont contribué à faire chuter de 26,3 % le nombre de plaintes des clients acceptées par la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision (CPRST), selon le rapport semestriel de l'organisme fédéral. Les progrès de Bell sont les plus remarquables parmi les entreprises de télécommunications nationales. Le rapport de la CPRST, qui porte sur la période allant du 1<sup>er</sup> août 2019 au 31 janvier 2020, révèle aussi que la part du nombre total de plaintes qui revient à Bell a diminué de plus de 16 %. Bell a été le seul grand fournisseur de communications dont la part totale de plaintes a diminué selon le rapport, résultat qui s'inscrit dans la tendance observée dans les quatre derniers rapports annuels de la CPRST. Au cours de la période visée par le rapport, les plaintes à la CPRST ont baissé de 12 % pour l'ensemble de l'industrie, ce qui est principalement attribuable au recul du nombre de plaintes de clients de Bell.

## RECONNAISSANCE DU LEADERSHIP ENVIRONNEMENTAL DE BELL

Bell a été nommée l'un des employeurs les plus écolos au Canada dans le cadre du Palmarès des 100 meilleurs employeurs au Canada pour la quatrième année consécutive. Ce prix reconnaît notre leadership en environnement et nos efforts continus pour améliorer la durabilité de nos activités. Bell a été la première entreprise de communications canadienne à obtenir la certification ISO 14001 en 2009, et elle a fait ses preuves en matière de respect de l'environnement. Voici quelques faits saillants :

- Depuis 2016, Bell a récupéré près de 10 millions de récepteurs de télévision, de modems et de téléphones mobiles dans le cadre de ses programmes de collecte à l'interne ainsi que du programme d'échange de téléphones et du programme Le bac Bell.
- Nous avons installé plus de 90 bornes de recharge de véhicules électriques qui sont à la disposition des membres de l'équipe dans des espaces appartenant à Bell.
- En 2019, nous avons réussi à produire 170 000 kilowattheures (kWh) d'énergie renouvelable provenant de projets novateurs d'énergie éolienne et solaire.
- Cette année, nous prévoyons soumettre notre système de gestion de l'énergie à un audit pour obtenir la certification ISO 50001 afin d'améliorer constamment notre performance et notre efficacité énergétique au moyen d'un cadre structuré, ce qui nous permettra de réaliser des économies supplémentaires.

## 1.3 Hypothèses

Les déclarations prospectives énoncées dans le présent rapport de gestion reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes. Étant donné les incertitudes quant à la gravité et à la durée de la pandémie de COVID-19, y compris d'éventuelles résurgences du nombre de cas de COVID-19, et les différentes conséquences possibles, nous ne sommes pas en mesure, pour le moment, d'estimer les répercussions possibles qu'aura la pandémie de COVID-19 sur nos activités ou sur nos résultats financiers futurs et les hypothèses connexes. C'est pourquoi les hypothèses décrites dans le présent rapport de gestion et, par conséquent, les déclarations prospectives fondées sur ces hypothèses, pourraient se révéler inexactes. La mesure dans laquelle la pandémie de COVID-19 continuera d'avoir un effet défavorable sur nos activités, notre situation financière, notre liquidité et nos résultats financiers dépendra de l'évolution future de la situation, laquelle est inconnue et impossible à prévoir, de même que des nouvelles informations qui pourraient être dévoilées concernant la gravité, la durée et les éventuelles résurgences de cette pandémie et les actions requises pour juguler le coronavirus ou remédier à ses effets, entre autres. Le lecteur est aussi invité à se reporter à la section 7, *Risques d'entreprise*, du présent rapport de gestion pour une description des facteurs de risque, y compris, sans s'y limiter, ceux qui sont liés à la pandémie de COVID-19, qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses, et les déclarations prospectives connexes, ne se concrétisent pas.

### HYPOTHÈSES

- Les liquidités que nous tirons de notre solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de la capacité inutilisée de nos facilités de crédit engagées, de nos flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, de notre accès continu aux marchés publics des titres, au marché du crédit bancaire et au marché du papier commercial grâce à nos notations de première qualité, et de notre accès continu aux programmes de créances clients titrisées seront suffisantes pour combler nos besoins de liquidités pour le reste de 2020.
- Les modifications de la réglementation sur nos secteurs d'activité n'auront pas d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle.

## 2 Analyse financière consolidée

La présente rubrique présente des renseignements détaillés et une analyse de la performance que BCE a enregistrée pour le T2 2020 et le cumul annuel 2020 par rapport au T2 2019 et au cumul annuel 2019. Elle met l'accent sur les résultats d'exploitation consolidés de BCE et fournit de l'information financière sur nos secteurs d'activité Services sans fil de Bell, Services sur fil de Bell et Bell Média. Pour obtenir une analyse plus détaillée de nos secteurs d'activité, se reporter à la rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*.

### 2.1 États consolidés du résultat net de BCE

	T2 2020	T2 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Produits d'exploitation								
Tirés des services	4 800	5 190	(390)	(7,5)%	9 818	10 190	(372)	(3,7)%
Tirés des produits	554	699	(145)	(20,7)%	1 176	1 388	(212)	(15,3)%
Total des produits d'exploitation	5 354	5 889	(535)	(9,1)%	10 994	11 578	(584)	(5,0)%
Coûts d'exploitation	(3 023)	(3 317)	294	8,9 %	(6 245)	(6 624)	379	5,7 %
BAlIA ajusté	2 331	2 572	(241)	(9,4)%	4 749	4 954	(205)	(4,1)%
Marge du BAlIA ajusté	43,5 %	43,7 %		(0,2) pt	43,2 %	42,8 %		0,4 pt
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(22)	(39)	17	43,6 %	(38)	(63)	25	39,7 %
Amortissement des immobilisations corporelles	(869)	(879)	10	1,1 %	(1 727)	(1 752)	25	1,4 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	(234)	(220)	(14)	(6,4)%	(464)	(437)	(27)	(6,2)%
Charges financières								
Charges d'intérêts	(280)	(279)	(1)	(0,4)%	(557)	(560)	3	0,5 %
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(11)	(15)	4	26,7 %	(23)	(31)	8	25,8 %
Perte de valeur d'actifs	(449)	(1)	(448)	n.s.	(456)	(5)	(451)	n.s.
Autres (charges) produits	(80)	(54)	(26)	(48,1)%	(127)	51	(178)	n.s.
Impôt sur le résultat	(96)	(275)	179	65,1 %	(339)	(565)	226	40,0 %
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>	<b>290</b>	<b>810</b>	<b>(520)</b>	<b>(64,2)%</b>	<b>1 018</b>	<b>1 592</b>	<b>(574)</b>	<b>(36,1)%</b>
<b>Bénéfice net lié aux activités abandonnées</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>(3)</b>	<b>(42,9)%</b>	<b>9</b>	<b>16</b>	<b>(7)</b>	<b>(43,8)%</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>294</b>	<b>817</b>	<b>(523)</b>	<b>(64,0)%</b>	<b>1 027</b>	<b>1 608</b>	<b>(581)</b>	<b>(36,1)%</b>
Bénéfice net lié aux activités poursuivies attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires	233	754	(521)	(69,1)%	908	1 485	(577)	(38,9)%
Actionnaires privilégiés	34	38	(4)	(10,5)%	72	76	(4)	(5,3)%
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	23	18	5	27,8 %	38	31	7	22,6 %
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>	<b>290</b>	<b>810</b>	<b>(520)</b>	<b>(64,2)%</b>	<b>1 018</b>	<b>1 592</b>	<b>(574)</b>	<b>(36,1)%</b>
Bénéfice net attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires	237	761	(524)	(68,9)%	917	1 501	(584)	(38,9)%
Actionnaires privilégiés	34	38	(4)	(10,5)%	72	76	(4)	(5,3)%
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	23	18	5	27,8 %	38	31	7	22,6 %
<b>Bénéfice net</b>	<b>294</b>	<b>817</b>	<b>(523)</b>	<b>(64,0)%</b>	<b>1 027</b>	<b>1 608</b>	<b>(581)</b>	<b>(36,1)%</b>
<b>Bénéfice net ajusté</b>	<b>573</b>	<b>840</b>	<b>(267)</b>	<b>(31,8)%</b>	<b>1 287</b>	<b>1 523</b>	<b>(236)</b>	<b>(15,5)%</b>
Bénéfice net par action ordinaire								
Activités poursuivies	0,26	0,84	(0,58)	(69,0)%	1,00	1,65	(0,65)	(39,4)%
Activités abandonnées	–	0,01	(0,01)	(100,0)%	0,01	0,02	(0,01)	(50,0)%
<b>Bénéfice net par action ordinaire</b>	<b>0,26</b>	<b>0,85</b>	<b>(0,59)</b>	<b>(69,4)%</b>	<b>1,01</b>	<b>1,67</b>	<b>(0,66)</b>	<b>(39,5)%</b>
<b>BPA ajusté</b>	<b>0,63</b>	<b>0,93</b>	<b>(0,30)</b>	<b>(32,3)%</b>	<b>1,42</b>	<b>1,69</b>	<b>(0,27)</b>	<b>(16,0)%</b>

n.s. : non significatif

## 2.2 Connexions clients

### (PERTES) ACTIVATIONS NETTES DE BCE

	T2 2020	T2 2019	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019	% DE VARIATION
Activations nettes d'abonnés des services sans fil	34 702	149 478	(76,8)%	54 297	187 760	(71,1)%
<i>Services postpayés</i>	21 632	102 980	(79,0)%	45 282	153 184	(70,4)%
<i>Services prépayés</i>	13 070	46 498	(71,9)%	9 015	34 576	(73,9)%
Activations nettes d'abonnés des services filaires						
Internet haute vitesse de détail	19 023	19 414	(2,0)%	41 618	42 085	(1,1)%
(Pertes) activations nettes d'abonnés des services filaires de télé de détail	(15 544)	2 350	(761,4)%	(34 099)	790	n.s.
<i>Services de télé IP</i>	(3 604)	16 775	(121,5)%	(752)	37 691	(102,0)%
<i>Service de télé par satellite</i>	(11 940)	(14 425)	17,2 %	(33 347)	(36 901)	9,6 %
Pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail	(48 405)	(72 780)	33,5 %	(110 000)	(139 559)	21,2 %
<b>Total des (pertes) activations nettes pour les services</b>	<b>(10 224)</b>	<b>98 462</b>	<b>(110,4)%</b>	<b>(48 184)</b>	<b>91 076</b>	<b>(152,9)%</b>

n.s. : non significatif

### CONNEXIONS CLIENTS TOTALES DE BCE

	T2 2020	T2 2019	% DE VARIATION
Abonnés des services sans fil	10 012 259	9 630 313	4,0 %
<i>Services postpayés</i>	9 205 222	8 911 169	3,3 %
<i>Services prépayés</i>	807 037	719 144	12,2 %
Abonnés des services filaires Internet haute vitesse de détail	3 597 219	3 461 825	3,9 %
Abonnés des services filaires de télé de détail	2 738 365	2 767 201	(1,0)%
<i>Services de télé IP</i>	1 766 430	1 713 397	3,1 %
<i>Service de télé par satellite</i>	971 935	1 053 804	(7,8)%
SAR filaires résidentiels de détail	2 587 483	2 821 249	(8,3)%
<b>Total des abonnés aux services</b>	<b>18 935 326</b>	<b>18 680 588</b>	<b>1,4 %</b>

BCE a enregistré 10 224 pertes nettes d'abonnés des services de détail au T2 2020, comparativement à 98 462 activations nettes au T2 2019. Ces pertes nettes d'abonnés des services de détail au T2 2020 se ventilent comme suit :

- 21 632 activations nettes d'abonnés des services sans fil postpayés et 13 070 ajouts nets d'abonnés des services sans fil prépayés;
- 19 023 activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail;
- 15 544 pertes nettes d'abonnés des services de télé de détail, soit 11 940 pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite de détail et 3 604 pertes nettes d'abonnés des services de télé IP de détail;
- 48 405 pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail.

Au cours du premier semestre de 2020, BCE a enregistré 48 184 pertes nettes d'abonnés des services de détail, comparativement à 91 076 activations nettes à l'exercice précédent. Ces pertes nettes d'abonnés des services de détail depuis le début de l'exercice se ventilent comme suit :

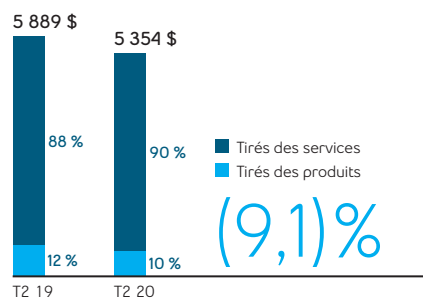
- 45 282 activations nettes d'abonnés des services sans fil postpayés et 9 015 ajouts nets d'abonnés des services sans fil prépayés;
- 41 618 activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail;
- 34 099 pertes nettes d'abonnés des services de télé de détail, soit 33 347 pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite de détail et 752 pertes nettes d'abonnés des services de télé IP de détail;
- 110 000 pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail.

Au 30 juin 2020, les connexions clients de détail de BCE totalisaient 18 935 326, soit une hausse de 1,4 % d'un exercice à l'autre, et comprenaient :

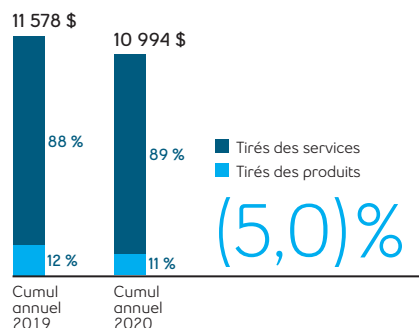
- 10 012 259 abonnés du sans-fil, soit une hausse de 4,0 % par rapport au T2 2019, ce qui inclut 9 205 222 abonnés des services postpayés, une augmentation de 3,3 % par rapport à l'exercice précédent, et 807 037 abonnés des services prépayés, une augmentation de 12,2 % d'un exercice à l'autre;
- 3 597 219 abonnés des services Internet haute vitesse de détail, soit une augmentation de 3,9 % par rapport à l'exercice précédent;
- 2 738 365 abonnés des services de télé de détail au total, soit une diminution de 1,0 % par rapport au T2 2019, ce qui inclut 1 766 430 abonnés des services de télé IP de détail, soit une augmentation de 3,1 % d'un exercice à l'autre, et 971 935 abonnés du service de télé par satellite de détail, soit une diminution de 7,8 % d'un exercice à l'autre;
- 2 587 483 abonnés des SAR résidentiels de détail, soit une diminution de 8,3 % par rapport au T2 2019.

## 2.3 Produits d'exploitation

**BCE**  
Produits  
(en millions de dollars)



**BCE**  
Produits  
(en millions de dollars)



	T2 2020	T2 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	1 922	2 160	(238)	(11,0)%	3 957	4 237	(280)	(6,6)%
Services sur fil de Bell	3 043	3 073	(30)	(1,0)%	6 079	6 125	(46)	(0,8)%
Bell Média	579	842	(263)	(31,2)%	1 331	1 587	(256)	(16,1)%
Éliminations intersectorielles	(190)	(186)	(4)	(2,2)%	(373)	(371)	(2)	(0,5)%
<b>Total des produits d'exploitation de BCE</b>	<b>5 354</b>	<b>5 889</b>	<b>(535)</b>	<b>(9,1)%</b>	<b>10 994</b>	<b>11 578</b>	<b>(584)</b>	<b>(5,0)%</b>

### BCE

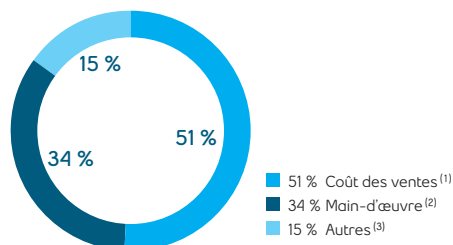
Le total des produits d'exploitation de BCE a diminué de 9,1 % au T2 2020 et de 5,0 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2019, en raison de la baisse des activités économiques et commerciales qui a découlé de la pandémie de COVID-19, ce qui a entraîné une diminution des produits des activités ordinaires pour nos trois secteurs d'activité, laquelle a été plus importante en ce qui concerne les produits tirés de la publicité dans les médias, les ventes de produits sans fil et les produits tirés des services d'itinérance sortante. Les produits tirés des services de BCE, qui se sont établis à 4 800 millions \$ pour le T2 2020 et à 9 818 millions \$ pour le premier semestre de l'exercice, ont diminué de 7,5 % et de 3,7 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2019. Les produits d'exploitation tirés des produits de BCE, qui se sont chiffrés à 554 millions \$ pour le T2 2020 et à 1 176 millions \$ pour le premier semestre de 2020, ont diminué de 20,7 % et de 15,3 % d'un exercice à l'autre, respectivement. Les produits d'exploitation tirés des services sans fil ont reculé de 11,0 % au T2 2020 et de 6,6 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2019, en raison de la baisse de 24,5 % et de 17,0 %, respectivement, des produits d'exploitation tirés des produits, ainsi que des reculs respectifs de 6,2 % et de 2,9 % des produits tirés des services. Les produits d'exploitation tirés des services sur fil ont reculé de 1,0 % au T2 2020 et de 0,8 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2019, ce qui s'explique par la réduction respective de 0,8 % et de 0,4 % des produits tirés des services découlant de la diminution des produits d'exploitation tirés des services voix, atténuée par la hausse des produits tirés des services de données, et par le recul de 5,3 % et de 8,7 %, respectivement, des produits d'exploitation tirés des produits. Les produits d'exploitation de Bell Média ont diminué de 31,2 % au T2 2020 et de 16,1 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2019, en raison de la diminution des produits tirés de la publicité et des frais d'abonnement.

## 2.4 Coûts d'exploitation

BCE

Profil des coûts d'exploitation

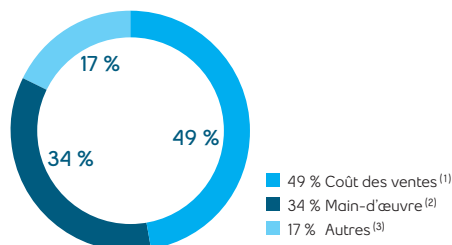
T2 2019



BCE

Profil des coûts d'exploitation

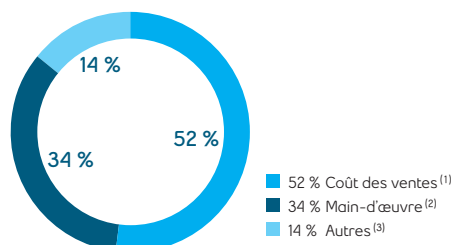
T2 2020



BCE

Profil des coûts d'exploitation

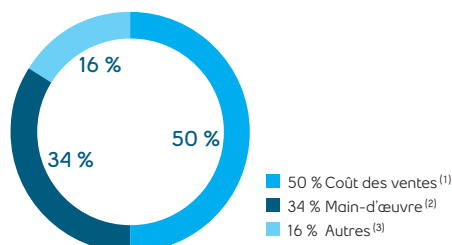
Cumul annuel 2019



BCE

Profil des coûts d'exploitation

Cumul annuel 2020



	T2 2020	T2 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	(1 043)	(1 192)	149	12,5 %	(2 150)	(2 377)	227	9,5 %
Services sur fil de Bell	(1 764)	(1 723)	(41)	(2,4)%	(3 465)	(3 450)	(15)	(0,4)%
Bell Média	(406)	(588)	182	31,0 %	(1 003)	(1 168)	165	14,1 %
Éliminations intersectorielles	190	186	4	2,2 %	373	371	2	0,5 %
<b>Total des coûts d'exploitation de BCE</b>	<b>(3 023)</b>	<b>(3 317)</b>	<b>294</b>	<b>8,9 %</b>	<b>(6 245)</b>	<b>(6 624)</b>	<b>379</b>	<b>5,7 %</b>

(1) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils mobiles et d'autres équipements vendus, les coûts liés aux réseaux et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.

(2) Les coûts de la main-d'œuvre (déduction faite des coûts inscrits à l'actif) incluent les salaires et impôts et avantages connexes, le coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et les autres coûts de la main-d'œuvre, y compris les coûts liés aux entrepreneurs et à l'impartition.

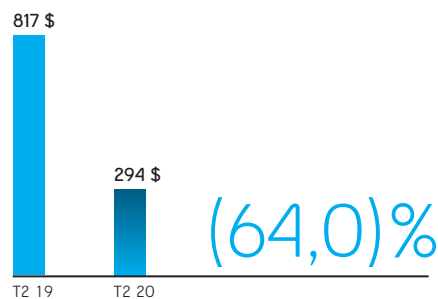
(3) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux technologies de l'information (TI), les honoraires ainsi que les loyers.

BCE

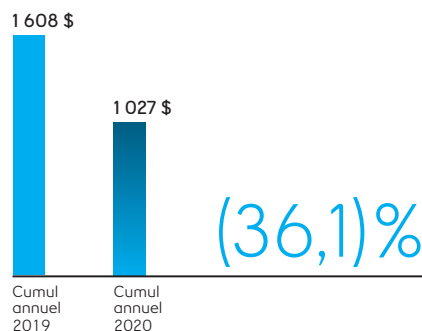
Le total des coûts d'exploitation de BCE a diminué de 8,9 % au T2 2020 et de 5,7 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2019, ce qui est attribuable à la réduction de 12,5 % et de 9,5 %, respectivement, des coûts des Services sans fil de Bell et à la diminution de 31,0 % et de 14,1 %, respectivement, des coûts de Bell Média, contrebalancées en partie par l'augmentation respective de 2,4 % et de 0,4 % d'un exercice à l'autre des coûts de Services sur fil de Bell. La baisse des coûts d'exploitation est essentiellement attribuable à la réduction des coûts associés au recul des produits des activités ordinaires découlant de la pandémie de COVID-19.

## 2.5 Bénéfice net

BCE  
Bénéfice net  
(en millions de dollars)



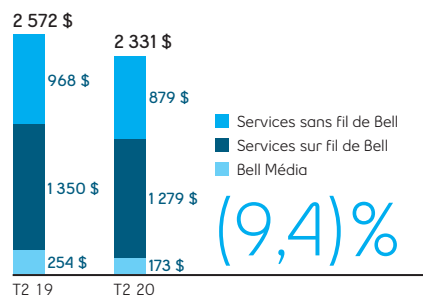
BCE  
Bénéfice net  
(en millions de dollars)



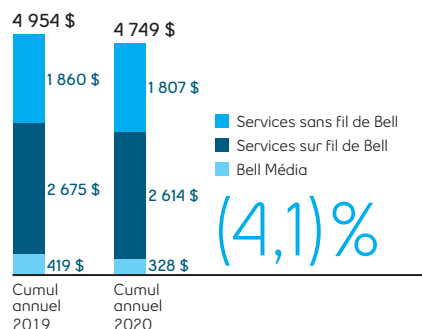
Le bénéfice net a reculé de 64,0 % et de 36,1 %, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2020 par rapport aux périodes correspondantes de 2019, en raison surtout des hausses respectives de 448 millions \$ et de 451 millions \$ de la perte de valeur d'actifs qui se rapportent principalement à certains services de télévision en anglais et en français ainsi qu'à divers marchés de la radio de notre secteur Bell Média, et de la baisse du BAIIA ajusté, facteurs en partie contrebalancés par la diminution de l'impôt sur le résultat. De plus, pour le premier semestre de 2020, la diminution du bénéfice net rend compte de l'augmentation des autres charges, qui comprennent des pertes nettes liées à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, comparativement à des profits en 2019.

## 2.6 BAIIA ajusté

BCE  
BAIIA ajusté  
(en millions de dollars)



BCE  
BAIIA ajusté  
(en millions de dollars)



	T2 2020	T2 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	879	968	(89)	(9,2)%	1 807	1 860	(53)	(2,8)%
Services sur fil de Bell	1 279	1 350	(71)	(5,3)%	2 614	2 675	(61)	(2,3)%
Bell Média	173	254	(81)	(31,9)%	328	419	(91)	(21,7)%
<b>Total du BAIIA ajusté de BCE</b>	<b>2 331</b>	<b>2 572</b>	<b>(241)</b>	<b>(9,4)%</b>	<b>4 749</b>	<b>4 954</b>	<b>(205)</b>	<b>(4,1)%</b>

### BCE

Le BAIIA ajusté de BCE a diminué de 9,4 % au T2 2020 et de 4,1 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2019, du fait des reculs dans nos trois secteurs en raison de l'incidence défavorable de la pandémie de COVID-19 qui a fait diminuer les produits des activités ordinaires d'un exercice à l'autre, facteurs en partie contrebalancés par les économies de charges d'exploitation. Ainsi, la marge du BAIIA ajusté s'est établie à 43,5 % pour le T2 2020, en baisse de 0,2 point par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui reflète principalement l'effet moindre des produits tirés des services, partiellement contrebalancé par la diminution des charges d'exploitation et des ventes de produits générant de faibles marges. Pour le premier semestre de l'exercice, la marge du BAIIA ajusté de 43,2 % a augmenté de 0,4 point par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la diminution des charges d'exploitation et des ventes de produits générant de faibles marges, en partie contrebalancée par l'effet moindre des produits tirés des services.

## 2.7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

### 2020

Les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres de 22 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2020 et de 38 millions \$ pour le premier semestre comprennent :

- des coûts liés aux acquisitions et autres de 20 millions \$ au T2 2020 et de 28 millions \$ au premier semestre;
- des coûts liés aux indemnités de départ de 2 millions \$ au T2 2020 et de 10 millions \$ au premier semestre au titre des initiatives en matière de réduction de personnel.

### 2019

Les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres de 39 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2019 et de 63 millions \$ pour le premier semestre comprennent :

- des coûts liés aux indemnités de départ de 20 millions \$ au T2 2019 et de 27 millions \$ au premier semestre au titre des initiatives en matière de réduction de personnel;
- des coûts liés aux acquisitions et autres de 19 millions \$ au T2 2019 et de 36 millions \$ au premier semestre.

## 2.8 Amortissements

### AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'amortissement des immobilisations corporelles pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2020 a diminué de 10 millions \$ et de 25 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2019, en raison de l'allongement de la durée d'utilité estimée de certains actifs par suite de notre processus d'examen annuel, en partie neutralisé par le volume accru d'immobilisations, car nous avons continué d'investir dans nos réseaux sans fil et à large bande ainsi que dans nos services de télé IP.

### AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'amortissement des immobilisations incorporelles pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2020 a augmenté de 14 millions \$ et de 27 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2019, en raison surtout du volume accru d'immobilisations.

## 2.9 Charges financières

### CHARGES D'INTÉRÊTS

Les charges d'intérêts pour le T2 2020 ont augmenté de 1 million \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement des niveaux d'endettement moyens plus élevés, en partie contrebalancés par les taux d'intérêt moyens moins élevés.

Les charges d'intérêts pour le premier semestre de 2020 ont diminué de 3 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement des taux d'intérêt moyens moins élevés, en partie contrebalancés par les niveaux d'endettement moyens plus élevés.

### INTÉRÊTS LIÉS AUX OBLIGATIONS AU TITRE DES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Les intérêts liés à nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi sont fondés sur les conditions du marché au début de l'exercice. Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le taux d'actualisation était de 3,1 %, comparativement à 3,8 % le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2020, les charges d'intérêts sur l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi ont diminué de 4 millions \$ et de 8 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison du taux d'actualisation moins élevé et d'une diminution de l'obligation nette au titre des avantages postérieurs à l'emploi au début de l'exercice.

Les effets des changements des conditions de marché survenant au cours de l'exercice sont constatés dans les autres éléments du résultat global (AERG).

## 2.10 Pertes de valeur d'actifs

Au deuxième trimestre de 2020, nous avons décelé des indices de dépréciation de certains des services télé de Bell Média et de nos marchés de la radio, essentiellement des baisses des produits tirés de la publicité et des produits tirés des frais d'abonnement ainsi que des hausses générales des taux d'actualisation découlant de l'impact économique de la pandémie de COVID-19. Des tests de dépréciation ont donc dû être effectués à l'égard de certains groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) et du goodwill.

Des charges pour pertes de valeur de 449 millions \$ et de 456 millions \$, respectivement, se rapportant principalement à des charges de 452 millions \$ pour les services de télévision en anglais et en français ainsi qu'à divers marchés de la radio de notre secteur Bell Média, ont été comptabilisées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020. Ces charges comprennent un montant de 291 millions \$ imputé aux immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée pour les licences de radiodiffusion, un montant de 146 millions \$ imputé aux immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, principalement au titre des droits d'émissions et de longs métrages, et un montant de 15 millions \$ imputé aux immobilisations corporelles au titre du réseau, de l'infrastructure et du matériel. Le goodwill de Bell Média n'a subi aucune perte de valeur.



## 2.11 Autres (charges) produits

### 2020

Les autres charges de 80 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2020 comprennent des pertes sur la mise hors service et la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, y compris une perte découlant d'un changement d'orientation stratégique lié au développement en cours de certains actifs en cours de construction au titre de nos plateformes de télé et les pertes d'exploitation sur les participations mises en équivalence. Ces charges ont été partiellement compensées par un profit sur la quote-part de BCE d'une obligation de racheter à la juste valeur la participation minoritaire dans l'une des coentreprises de BCE.

Pour le premier semestre de 2020, les autres charges de 127 millions \$ reflètent également les pertes nettes liées à l'évaluation à la valeur de marché des dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres et les coûts liés au remboursement anticipé de la dette, en partie contrebalancés par les profits nets sur participations mises en équivalence, y compris un profit sur la quote-part de BCE d'une obligation de racheter à la juste valeur la participation minoritaire dans l'une des coentreprises de BCE, partiellement neutralisé par les pertes d'exploitation.

### 2019

Les autres charges de 54 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2019 comprennent les pertes sur participations mises en équivalence, y compris la quote-part de BCE d'une obligation de racheter à la juste valeur la participation minoritaire dans l'une des coentreprises de BCE, et les coûts liés au remboursement anticipé de la dette, en partie compensés par les profits nets liés à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres.

Les autres produits de 51 millions \$ pour le premier semestre de 2019 comprennent les profits nets liés à l'évaluation à la valeur de marché des dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, contrebalancés en partie par les pertes sur participations mises en équivalence, y compris la quote-part de BCE d'une obligation de racheter à la juste valeur la participation minoritaire dans l'une des coentreprises de BCE, et les coûts liés au remboursement anticipé de la dette.

## 2.12 Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2020 a diminué de 179 millions \$ et de 226 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2019, en raison principalement de la diminution du bénéfice imposable, contrebalancée en partie par la modification favorable du taux d'imposition des sociétés en Alberta au T2 2019.

## 2.13 Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et BPA

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 237 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2020 et de 917 millions \$ pour le premier semestre de 2020 a diminué de 524 millions \$ et de 584 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison surtout des augmentations de 448 millions \$ et de 451 millions \$, respectivement, de la perte de valeur d'actifs qui se rapportent principalement à certains services de télévision en anglais et en français ainsi qu'à divers marchés de la radio de notre secteur Bell Média, et de la baisse du BAIIA ajusté, facteurs en partie contrebalancés par la diminution de l'impôt sur le résultat. De plus, pour le premier semestre de 2020, la diminution du bénéfice net rend compte de l'augmentation des autres charges, qui comprennent des pertes nettes liées à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, comparativement à des profits en 2019.

Le BPA de BCE, qui s'est établi à 0,26 \$ pour le T2 2020 et à 1,01 \$ pour le premier semestre, a diminué de 0,59 \$ et de 0,66 \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Exclusion faite de l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des profits nets (pertes nettes) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des profits nets (pertes nettes) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC, le bénéfice net ajusté du deuxième trimestre de 2020 s'est établi à 573 millions \$, soit 0,63 \$ par action ordinaire, comparativement à 840 millions \$, soit 0,93 \$ par action ordinaire, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté du premier semestre de 2020 s'est établi à 1 287 millions \$, soit 1,42 \$ par action ordinaire, comparativement à 1 523 millions \$, soit 1,69 \$ par action ordinaire, pour le premier semestre de 2019.

## 3 Analyse des secteurs d'activité

### 3.1 Services sans fil de Bell

#### PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

##### LANCEMENT DU PLUS VASTE RÉSEAU 5G SANS FIL AU CANADA

Le 11 juin 2020, Bell a annoncé le lancement du plus grand réseau de cinquième génération (5G) sans fil au Canada. Ce nouveau réseau offrira des vitesses de transmission de données mobiles accrues et la plus récente gamme de téléphones intelligents compatibles avec la technologie 5G. Le service 5G initial de Bell est maintenant offert à Montréal, dans la région du Grand Toronto, à Calgary, à Edmonton ainsi qu'à Vancouver, et nous prévoyons l'étendre à plusieurs autres centres partout au pays à mesure que la technologie sans fil de prochaine génération gagnera en vitesse et en capacité. Au cours des prochaines années, les connexions à haute capacité et presque instantanées de la technologie 5G permettront le développement d'un nombre pratiquement illimité de nouvelles applications destinées aux consommateurs et aux entreprises. On peut penser par exemple aux applications de réalité virtuelle et de réalité augmentée, d'intelligence artificielle et d'apprentissage automatique, de véhicules connectés et de villes intelligentes. Cette technologie favorisera également la mise en place d'un meilleur accès dans les régions rurales et ouvrira la voie à des perspectives inédites en matière d'Internet des objets pour les entreprises et les gouvernements.

Bell a été la première entreprise à procéder à un essai de la technologie 5G au Canada. Elle collabore depuis avec de nombreux partenaires 5G à l'échelle internationale et nationale, y compris Telefonaktiebolaget LM Ericsson (Ericsson) et Nokia Corporation, dans le but d'accélérer l'écosystème d'innovation en matière de technologie 5G au Canada. À cet égard, Bell poursuit ses investissements en matière de recherche et développement dans des institutions canadiennes, comme le démontre son partenariat avec l'Université Western. Cette entente a pour objectif de créer un nouveau centre de recherche universitaire consacré aux applications 5G dans de nombreux secteurs, comme ceux de la santé, de l'agriculture, du transport et de la fabrication. Bell est un chef de file en matière d'établissement de normes 5G à l'échelle mondiale : l'entreprise participe au consortium Next Generation Mobile Networks et au Third Generation Partnership Program.

##### PARTENARIAT AVEC ERICSSON POUR LE RÉSEAU 5G

Le 2 juin 2020, Bell a annoncé qu'Ericsson fournira l'équipement du réseau d'accès radioélectrique (RAN) pour le réseau sans fil 5G national de Bell, y compris pour le service Internet résidentiel sans fil que Bell a mis au point pour offrir l'accès Internet haute vitesse aux régions rurales du Canada. Fournisseur actuel de Bell pour le réseau sans fil de quatrième génération (4G) évolution à long terme (LTE) et d'autres technologies, Ericsson est la première entreprise à offrir des réseaux 5G commerciaux sur quatre continents. Tout comme pour les déploiements de réseaux sans fil et sur fil antérieurs, Bell collabore avec plusieurs fournisseurs d'équipement pour le lancement de son service 5G. Cette stratégie multifournisseurs s'est avérée essentielle pour lui permettre de fournir le meilleur réseau mobile national au Canada avec la technologie 4G LTE de Bell. Celui-ci est maintenant offert à plus de 99 % de la population canadienne dans toutes les provinces et tous les territoires.

##### VIRGIN MOBILE ARRIVE AU PREMIER RANG POUR LA SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE

Virgin Mobile Canada (Virgin Mobile) s'est classée au premier rang pour le taux global de satisfaction à l'égard du service à la clientèle selon l'étude réalisée en 2020 par J. D. Power sur le service à la clientèle offert par les fournisseurs canadiens de services sans fil, pour la quatrième année consécutive et pour la cinquième fois au cours des six dernières années. D'après les sondages remplis par près de 5 000 abonnés canadiens des services sans fil, Virgin Mobile a fait mieux que tous les autres fournisseurs de services, obtenant le meilleur pointage total pour l'indice de service de la clientèle, lequel mesure la satisfaction dans des catégories comme le soutien par téléphone, en magasin et en ligne ainsi que la clarté de l'information figurant sur les sites Web, les forums d'utilisateurs et les médias sociaux. L'étude montre aussi que les clients de Virgin Mobile sont de plus en plus nombreux à profiter des options en libre-service sur appareils mobiles et révèle un taux croissant de satisfaction de la clientèle qui reflète les investissements continus dans l'innovation liée aux options en libre-service pour toutes les marques de la société.

Virgin Mobile s'est aussi classée au premier rang pour le taux global de satisfaction selon l'étude réalisée en 2020 par J. D. Power sur l'expérience d'achat de produits et services sans fil. À la lumière des sondages remplis par plus de 5 000 abonnés canadiens des services sans fil postpayés, l'étude a classé Virgin Mobile au premier rang pour les conseillers en magasin, les achats en ligne et par téléphone, les promotions et le coût du service.

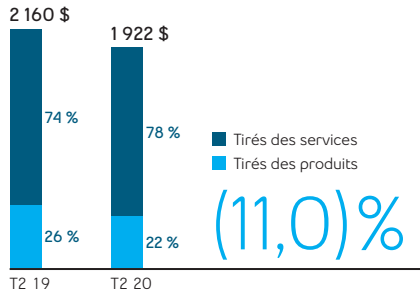
# ANALYSE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

## FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE AU T2 2020

### Services sans fil de Bell

#### Produits

(en millions de dollars)

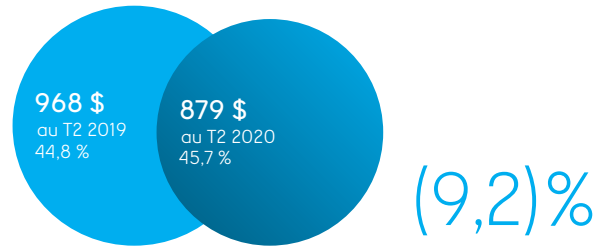


### Services sans fil de Bell

#### BAIIA ajusté

(en millions de dollars)

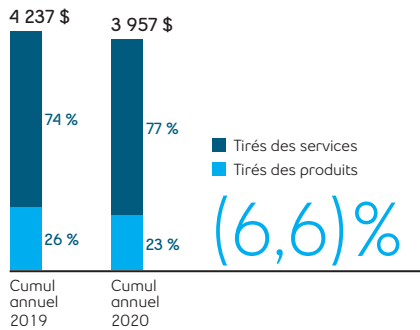
(% de la marge du BAIIA ajusté)



### Services sans fil de Bell

#### Produits

(en millions de dollars)

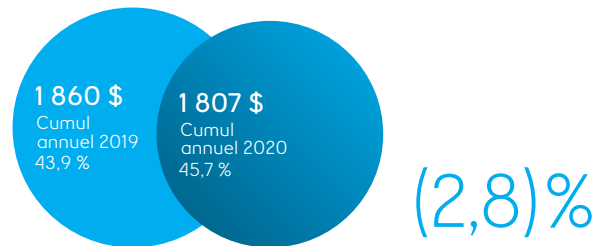


### Services sans fil de Bell

#### BAIIA ajusté

(en millions de dollars)

(% de la marge du BAIIA ajusté)



### Croissance totale des abonnés

**+4,0 %**

T2 2020 vs T2 2019

### Activations nettes des services postpayés

**21 632**

au T2 2020

### Activations nettes des services prépayés

**13 070**

au T2 2020

### Taux de désabonnement des services postpayés au T2 2020

**0,82 %**

amélioration de 0,24 pt vs T2 2019

### Facturation moyenne par utilisateur (FMU) combinée<sup>(1)</sup> par mois

**(8,8) %**

T2 2020 : 62,77 \$

T2 2019 : 68,79 \$

(1) Au T1 2020, nous avons mis à jour la définition de la FMU pour inclure la facturation mensuelle liée aux créances sur financement d'appareils de clients sous contrat. En conséquence, nous avons retraité les chiffres sur la FMU présentés en 2019 à des fins de comparabilité. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés, du présent rapport de gestion pour la définition de la FMU.

## RÉSULTATS DES SERVICES SANS FIL DE BELL

### PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T2 2020	T2 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Produits externes tirés des services	1 481	1 580	(99)	(6,3)%	3 016	3 108	(92)	(3,0)%
Produits intersectoriels tirés des services	12	12	–	–	24	24	–	–
<b>Total des produits d'exploitation tirés des services</b>	<b>1 493</b>	<b>1 592</b>	<b>(99)</b>	<b>(6,2)%</b>	<b>3 040</b>	<b>3 132</b>	<b>(92)</b>	<b>(2,9)%</b>
Produits externes tirés des produits	428	566	(138)	(24,4)%	915	1 102	(187)	(17,0)%
Produits intersectoriels tirés des produits	1	2	(1)	(50,0)%	2	3	(1)	(33,3)%
<b>Total des produits d'exploitation tirés des produits</b>	<b>429</b>	<b>568</b>	<b>(139)</b>	<b>(24,5)%</b>	<b>917</b>	<b>1 105</b>	<b>(188)</b>	<b>(17,0)%</b>
<b>Total des produits tirés des Services sans fil de Bell</b>	<b>1 922</b>	<b>2 160</b>	<b>(238)</b>	<b>(11,0)%</b>	<b>3 957</b>	<b>4 237</b>	<b>(280)</b>	<b>(6,6)%</b>

Les produits d'exploitation tirés des Services sans fil de Bell ont diminué de 11,0 % au T2 2020 et de 6,6 % pour le premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la diminution des produits d'exploitation tirés des services et des produits.

Les produits tirés des services ont diminué de 6,2 % pour le trimestre et de 2,9 % pour le premier semestre par rapport aux périodes correspondantes de 2019, pour les raisons suivantes :

- la diminution des produits tirés des services d'itinérance sortante attribuable à la pandémie de COVID-19, en raison de la réduction des voyages d'abonnés et de l'annulation des frais d'itinérance au cours du mois d'avril 2020;
- la diminution des frais de dépassement de données attribuable à l'adoption plus généralisée par les abonnés de forfaits mensuels offrant une limite plus élevée d'utilisation des données et à l'utilisation accrue du Wi-Fi puisque davantage d'abonnés sont restés à la maison au cours du trimestre en raison des mesures d'éloignement social découlant de la pandémie de COVID-19;
- la modification de la composition des ventes d'appareils qui a donné lieu à une hausse de l'adoption de forfaits mensuels de plus faible valeur;
- les accommodements consentis aux clients, notamment le report de l'application des hausses de prix et les crédits portés aux produits, en raison des difficultés financières qu'éprouvent les clients à cause de la pandémie de COVID-19.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la croissance continue de notre clientèle d'abonnés des services postpayés et prépayés ainsi que l'effet des augmentations de tarifs en 2019.

Les produits d'exploitation tirés des produits ont diminué de 24,5 % au T2 2020 et de 17,0 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, pour les raisons suivantes :

- la réduction du nombre de mises à niveau d'appareils et d'activations brutes attribuable au niveau d'activité moins élevé sur le marché attribuable aux fermetures temporaires des canaux de distribution au détail découlant de la pandémie de COVID-19;
- la réduction des ventes de produits électroniques grand public dans les magasins La Source en raison de la fermeture temporaire des magasins attribuable à la pandémie de COVID-19.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- les rabais moins généreux du fait de la pandémie de COVID-19;
- les prix plus élevés des combinés.

### COÛTS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T2 2020	T2 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(1 043)	(1 192)	149	12,5 %	(2 150)	(2 377)	227	9,5 %
BAIIA ajusté	879	968	(89)	(9,2)%	1 807	1 860	(53)	(2,8)%
<b>Marge du BAIIA ajusté totale</b>	<b>45,7 %</b>	<b>44,8 %</b>		<b>0,9 pt</b>	<b>45,7 %</b>	<b>43,9 %</b>		<b>1,8 pt</b>

Les coûts d'exploitation des Services sans fil de Bell ont diminué de 12,5 % au T2 2020 et de 9,5 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison :

- de la diminution du coût des produits vendus attribuable à la réduction des ventes d'appareils découlant principalement de la pandémie de COVID-19;
- de la diminution des coûts de la main-d'œuvre à La Source attribuable à la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), le programme de subvention salariale offert par le gouvernement fédéral aux employeurs admissibles en raison de la pandémie de COVID-19.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- l'augmentation des coûts d'exploitation des réseaux attribuable à l'accroissement de la capacité des réseaux pour répondre à la demande accrue découlant de la pandémie de COVID-19 et au lancement de notre réseau 5G;
- l'augmentation de la dotation à la provision pour créances douteuses en raison des difficultés financières qu'éprouvent les clients du fait de la pandémie de COVID-19.

Le BAIIA ajusté des Services sans fil de Bell a diminué de 9,2 % au T2 2020 et de 2,8 % pour le premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison principalement de l'effet de la diminution des produits tirés des services, en partie contrebalancé par la diminution des coûts d'exploitation. La marge du BAIIA ajusté, en fonction des produits d'exploitation tirés des services sans fil, a augmenté pour atteindre 45,7 %, tant pour le deuxième trimestre que pour le premier semestre de 2020, ce qui représente des hausses respectives de 0,9 point et de 1,8 point par rapport aux périodes correspondantes de 2019, en raison de la diminution des coûts d'exploitation et des produits d'exploitation tirés des produits générant de faibles marges, partiellement contrebalancée par la réduction de l'effet des produits tirés des services.

DONNÉES OPÉRATIONNELLES DES SERVICES SANS FIL DE BELL

	T2 2020	T2 2019	VARIATION	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019	VARIATION	% DE VARIATION
FMU combinée (\$/mois) <sup>(1)</sup>	62,77	68,79	(6,02)	(8,8)%	64,15	68,08	(3,93)	(5,8)%
Activations brutes	372 710	517 650	(144 940)	(28,0)%	779 129	927 951	(148 822)	(16,0)%
Services postpayés	243 166	375 094	(131 928)	(35,2)%	525 578	695 652	(170 074)	(24,4)%
Services prépayés	129 544	142 556	(13 012)	(9,1)%	253 551	232 299	21 252	9,1 %
Activations nettes	34 702	149 478	(114 776)	(76,8)%	54 297	187 760	(133 463)	(71,1)%
Services postpayés	21 632	102 980	(81 348)	(79,0)%	45 282	153 184	(107 902)	(70,4)%
Services prépayés	13 070	46 498	(33 428)	(71,9)%	9 015	34 576	(25 561)	(73,9)%
Taux de désabonnement combiné (%) (moyen par mois)	1,13 %	1,29 %		0,16 pt	1,21 %	1,30 %		0,09 pt
Services postpayés	0,82 %	1,06 %		0,24 pt	0,90 %	1,06 %		0,16 pt
Services prépayés	4,63 %	4,20 %		(0,43) pt	4,83 %	4,34 %		(0,49) pt
Abonnés	10 012 259	9 630 313	381 946	4,0 %	10 012 259	9 630 313	381 946	4,0 %
Services postpayés	9 205 222	8 911 169	294 053	3,3 %	9 205 222	8 911 169	294 053	3,3 %
Services prépayés	807 037	719 144	87 893	12,2 %	807 037	719 144	87 893	12,2 %

(1) Au T1 2020, nous avons mis à jour la définition de la FMU pour inclure la facturation mensuelle liée aux créances sur financement d'appareils de clients sous contrat. En conséquence, nous avons retraité les chiffres sur la FMU présentés en 2019 à des fins de comparabilité. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés, du présent rapport de gestion pour la définition de la FMU.

La FMU combinée, qui s'est établie à 62,77 \$ au T2 2020 et à 64,15 \$ au premier semestre de l'exercice, a diminué de 8,8 % et de 5,8 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de ce qui suit :

- la diminution des produits tirés des services d'itinérance sortante attribuable à une réduction des voyages et à l'annulation des frais d'itinérance au cours d'avril 2020 en raison de la pandémie de COVID-19;
- la diminution des frais de dépassement de données attribuable à l'adoption plus généralisée par les abonnés de forfaits mensuels offrant une limite plus élevée d'utilisation des données et à l'utilisation accrue du WiFi puisque davantage d'abonnés sont restés à la maison en raison des mesures d'éloignement social découlant de la pandémie de COVID-19;
- la modification de la composition des ventes d'appareils qui a donné lieu à une hausse de l'adoption de forfaits mensuels de plus faible valeur;
- les accommodements consentis aux clients, notamment le report de l'application des hausses de prix et les crédits portés aux produits, en raison des difficultés financières qu'éprouvent les clients à cause de la pandémie de COVID-19;
- l'effet dilutif découlant de la croissance continue du nombre d'abonnés du service prépayé stimulée notamment par Lucky Mobile, notre service mobile prépayé à faible coût.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- la situation favorable d'un exercice à l'autre attribuable à la facturation mensuelle liée aux programmes de financement d'appareils lancés en juillet 2019;
- l'effet des augmentations des tarifs en 2019.

Le total des activations brutes dans le sans-fil a diminué de 28,0 % au T2 2020 par rapport au T2 2019, en raison de la diminution du nombre d'activations brutes de services postpayés et prépayés. Pour le premier semestre de l'exercice, le nombre d'activations brutes a reculé de 16,0 % par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de la diminution du nombre d'activations brutes de services postpayés, contrebalancée en partie par l'augmentation du nombre d'activations brutes de services prépayés.

- Les activations brutes de services postpayés ont diminué de 35,2 % pour le T2 2020 et de 24,4 % pour le premier semestre par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison des offres promotionnelles moins nombreuses et du niveau d'activité moins élevé sur le marché qui s'explique par la fermeture temporaire des canaux de distribution au détail par suite de la pandémie de COVID-19.
- Les activations brutes de services prépayés ont diminué de 9,1 % pour le trimestre considéré et augmenté de 9,1 % pour le premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2019. L'augmentation pour le premier semestre est principalement attribuable à la croissance de Lucky Mobile résultant de l'entente de commercialisation conclue à l'échelle nationale avec Dollarama Inc., dont les retombées se sont fait sentir au début de mai 2020, ce qui explique la baisse d'un exercice à l'autre pour le deuxième trimestre.

Le taux de désabonnement combiné dans le sans-fil a diminué de 0,16 point pour le trimestre considéré et de 0,09 point pour le premier semestre de l'exercice pour s'établir à 1,13 % et à 1,21 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2019.

- Le taux de désabonnement des services postpayés de 0,82 % pour le T2 2020 et de 0,90 % pour le premier semestre s'est amélioré de 0,24 point et de 0,16 point, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2019, en raison du plus petit nombre de désactivations attribuable aux offres promotionnelles moins nombreuses et au niveau d'activité réduit sur le marché, qui s'explique par la fermeture temporaire des magasins par suite de la pandémie de COVID-19, facteurs contrebalancés en partie par la provision constituée au titre des mauvais payeurs qui n'ont pas été débranchés.
- Le taux de désabonnement des services prépayés de 4,63 % pour le T2 2020 et de 4,83 % pour le premier semestre a augmenté de 0,43 point et de 0,49 point, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison du plus grand nombre de désactivations attribuable aux difficultés financières vécues par les clients sur un marché qui était soucieux des prix en raison de la pandémie de COVID-19.

Les activations nettes ont reculé de 76,8 % pour le T2 2020 et de 71,1 % pour le premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2019, en raison de la diminution du nombre d'activations nettes d'abonnés des services postpayés et des services prépayés.

- Les activations nettes de services postpayés ont diminué de 79,0 % pour le T2 2020 et de 70,4 % pour le premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la diminution du nombre d'activations brutes, contrebalancée en partie par le nombre moindre de désactivations d'abonnés.
- Les activations nettes d'abonnés des services prépayés ont diminué de 71,9 % pour le trimestre à l'étude par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de la diminution du nombre d'activations brutes et du nombre plus élevé de désactivations d'abonnés. Pour le premier semestre de l'exercice, les activations nettes d'abonnés des services prépayés ont diminué de 73,9 % par rapport à la période correspondante de 2019, en raison du nombre plus élevé de désactivations d'abonnés, atténué par l'augmentation du nombre d'activations brutes.

La clientèle des services sans fil au 30 juin 2020 totalisait 10 012 259 abonnés, en hausse de 4,0 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui comprend 9 205 222 abonnés des services postpayés et 807 037 abonnés des services prépayés, soit des augmentations respectives de 3,3 % et de 12,2 % d'un exercice à l'autre. À la fin du T2 2020, la proportion des abonnés des Services sans fil de Bell ayant choisi nos services postpayés s'établissait à 92 %, en baisse de 1 point par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

## 3.2 Services sur fil de Bell

### PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

#### VITESSES DE TÉLÉCHARGEMENT DOUBLÉES POUR LE SERVICE INTERNET RÉSIDENTIEL SANS FIL, QUI SERA OFFERT DANS LES ZONES RURALES DU CANADA ATLANTIQUE

Le 23 juillet 2020, Bell a annoncé que cet automne, son service Internet résidentiel sans fil offert dans les régions rurales du Canada procurera des vitesses plus rapides pouvant aller jusqu'à 50 mégabits par seconde (Mbps) pour le téléchargement et jusqu'à 10 Mbps pour le téléversement (50/10) et que ce service sera aussi étendu aux collectivités rurales du Canada Atlantique. Le nouveau service Internet résidentiel sans fil 50/10 sera d'abord offert à environ 300 000 foyers dans 325 collectivités en Ontario, au Québec et dans les provinces atlantiques à compter de l'automne. Entièrement financé par Bell, le programme de service Internet résidentiel sans fil est conçu pour étendre l'accès au service Internet à large bande aux foyers situés dans des collectivités rurales et d'autres endroits difficiles d'accès en mettant à profit l'envergure des réseaux sans fil hautement performants de Bell – ce qui comprendra des mises à niveau pour offrir le service 5G à mesure que le gouvernement fédéral ouvrira l'accès au spectre de fréquences pour les services sans fil nécessaire. Déjà offert à quelque 400 000 foyers en Ontario et au Québec avec des vitesses de téléchargement de 25 Mbps, le service Internet résidentiel sans fil de Bell devrait à terme être étendu à 1 million de foyers dans des petites villes et des zones rurales de Terre-Neuve-et-Labrador, de Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario et du Manitoba.

#### EXPANSION DU RÉSEAU À LARGE BANDE 100 % FIBRE

Le 21 mai 2020, Bell a annoncé de nouveaux projets qui permettront de déployer les services Internet haute vitesse dans les régions du Québec non desservies. Cette initiative se fait en partenariat avec le programme Régions branchées du gouvernement du Québec. Ces projets fourniront des connexions Internet 100 % fibre à environ 7 000 foyers, entreprises et autres organisations dans 18 communautés au Québec.

Le 15 mai 2020, Bell a annoncé un investissement pour pouvoir connecter à son réseau entièrement optique approximativement 3 300 résidences et entreprises de la ville de Morden, dans la région de la vallée de la Pembina (dans le sud du Manitoba). Entièrement financée par Bell, l'expansion du réseau de fibre optique à Morden fait partie du plan d'investissement d'un milliard de dollars de Bell, élaboré pour déployer les réseaux à large bande sans fil et de fibre optique les plus évolués à l'échelle du Manitoba.

Avec des connexions directes par fibre optique rejoignant plus de 5,4 millions de foyers et d'emplacements commerciaux dans l'ensemble de notre zone de couverture filaire en expansion à la fin du T2 2020, soit une hausse par rapport à 5,1 millions à la fin de 2019, Bell offre la plus vaste zone de couverture avec son réseau de fibre jusqu'aux locaux de l'abonné (FTTP) au Canada, ce qui permet d'offrir des vitesses totales allant jusqu'à 1,5 gigabit par seconde.

#### VIRGIN MOBILE LANCE VIRGIN TV

Le 14 juillet 2020, Virgin Mobile a lancé Virgin TV. Il s'agit d'une toute nouvelle manière pour les Membres du service Virgin Internet au Québec et en Ontario de regarder les émissions de télévision et le contenu sportif en direct et sur demande les plus populaires sur l'écran de leur choix. Le service Virgin TV est une application qui ne nécessite ni de récepteur télé conventionnel ni d'installation, et qui fonctionne sur pratiquement tous les appareils: les téléphones intelligents et tablettes iOS et Android, les ordinateurs portables ainsi que les dispositifs Amazon Fire TV Stick, Android TV, Apple TV et Google Chromecast. Offert dans les boutiques App Store et Google Play, l'appli Virgin TV permet aux membres de visionner du contenu sur deux flux en même temps, de mettre sur pause et de reculer la télé en direct, de reprendre le visionnement des émissions sur demande là où ils avaient été laissés ainsi que de consulter toutes les émissions les plus écoutées du moment. Le forfait de base de Virgin TV comprend plus de 50 chaînes, et les membres peuvent ajouter des chaînes à la carte ou comprises dans un forfait complémentaire et se procurer également l'abonnement à Crave + Super Écran + HBO et Starz afin de pleinement personnaliser leur forfait.

#### PARTENARIAT AVEC BLACKBERRY POUR PROPOSER UNE SOLUTION DE SÉCURITÉ MOBILE PERFECTIONNÉE AUX CLIENTS EN ENTREPRISE

Le 16 juin 2020, Bell a annoncé la création d'un nouveau partenariat avec BlackBerry Limited (BlackBerry) en vue d'assurer davantage de sécurité en matière de communications à leurs clients gouvernementaux et à ceux en entreprise. Par la même occasion, les deux entreprises renforcent leur relation de longue date pour offrir des solutions de sécurité mobile aux consommateurs et aux entreprises du Canada. BlackBerry devient le partenaire privilégié de Bell pour ses solutions de défense contre les menaces mobiles (MTD), permettant ainsi à la plus grande société de communications au Canada de proposer à ses clients en entreprise l'accès à BlackBerry Protect, une solution MTD qui utilise la puissance de l'intelligence artificielle pour neutraliser les infections par logiciels malveillants, prévenir les usurpations d'adresses URL pour hameçonnage et faire des vérifications d'intégrité des applications.



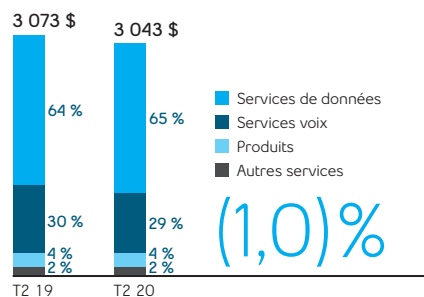
# ANALYSE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

## FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE AU T2 2020

### Services sur fil de Bell

#### Produits

(en millions de dollars)

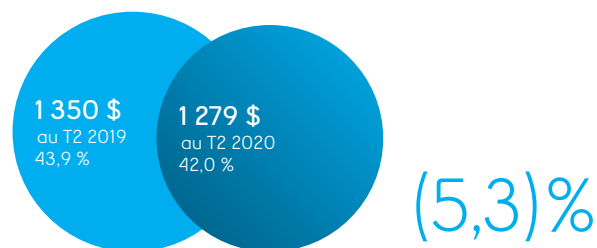


### Services sur fil de Bell

#### BAIIA ajusté

(en millions de dollars)

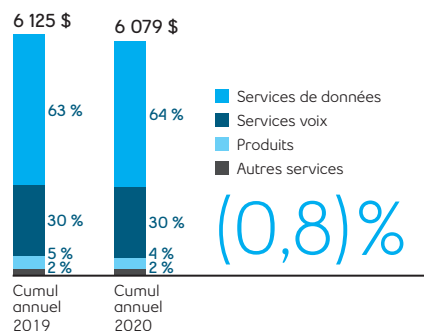
(% de la marge du BAIIA ajusté)



### Services sur fil de Bell

#### Produits

(en millions de dollars)

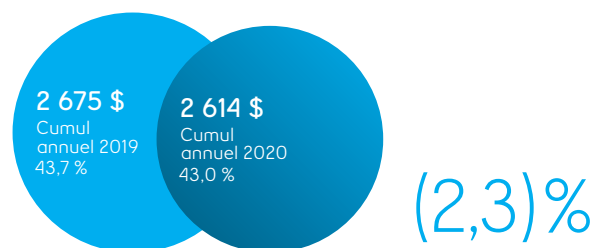


### Services sur fil de Bell

#### BAIIA ajusté

(en millions de dollars)

(% de la marge du BAIIA ajusté)



### Internet haute vitesse de détail

**+3,9 %**

Croissance des abonnés  
T2 2020 vs T2 2019

### Internet haute vitesse de détail

**19 023**

Total des activations nettes d'abonnés  
au T2 2020

### Télé de détail

**(1,0) %**

Diminution des abonnés  
T2 2020 vs T2 2019

### Services de télé IP de détail

**(3 604)**

Total des activations nettes d'abonnés  
au T2 2020

### Abonnés des SAR résidentiels de détail

**(8,3) %**

Diminution des abonnés  
au T2 2020

## RÉSULTATS DES SERVICES SUR FIL DE BELL

### PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T2 2020	T2 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services de données	1 916	1 914	2	0,1 %	3 807	3 780	27	0,7 %
Tirés des services voix	863	897	(34)	(3,8)%	1 735	1 804	(69)	(3,8)%
Tirés d'autres services	58	62	(4)	(6,5)%	120	121	(1)	(0,8)%
<b>Total des produits externes tirés des services</b>	<b>2 837</b>	<b>2 873</b>	<b>(36)</b>	<b>(1,3)%</b>	<b>5 662</b>	<b>5 705</b>	<b>(43)</b>	<b>(0,8)%</b>
Produits intersectoriels tirés des services	80	67	13	19,4 %	156	134	22	16,4 %
<b>Total des produits d'exploitation tirés des services</b>	<b>2 917</b>	<b>2 940</b>	<b>(23)</b>	<b>(0,8)%</b>	<b>5 818</b>	<b>5 839</b>	<b>(21)</b>	<b>(0,4)%</b>
Services de données	113	123	(10)	(8,1)%	236	265	(29)	(10,9)%
Équipements et autres	13	10	3	30,0 %	25	21	4	19,0 %
<b>Total des produits externes tirés des produits</b>	<b>126</b>	<b>133</b>	<b>(7)</b>	<b>(5,3)%</b>	<b>261</b>	<b>286</b>	<b>(25)</b>	<b>(8,7)%</b>
Produits intersectoriels tirés des produits	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Total des produits d'exploitation tirés des produits</b>	<b>126</b>	<b>133</b>	<b>(7)</b>	<b>(5,3)%</b>	<b>261</b>	<b>286</b>	<b>(25)</b>	<b>(8,7)%</b>
<b>Total des produits tirés des Services sur fil de Bell</b>	<b>3 043</b>	<b>3 073</b>	<b>(30)</b>	<b>(1,0)%</b>	<b>6 079</b>	<b>6 125</b>	<b>(46)</b>	<b>(0,8)%</b>

Les produits d'exploitation tirés des Services sur fil de Bell ont diminué de 1,0 % au T2 2020 et de 0,8 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de l'érosion continue des produits tirés des services voix et de la diminution des produits d'exploitation tirés des produits, facteurs atténués par la progression des produits tirés des services de données.

Les produits d'exploitation tirés des services des Services sur fil de Bell ont diminué de 0,8 % au T2 2020 et de 0,4 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

• Les produits tirés des services de données ont augmenté de 0,1 % au T2 2020 et de 0,7 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2019, en raison :

- de la croissance de la clientèle d'abonnés des services Internet et de télé IP de détail combinée à l'effet des modifications des prix.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- les rabais plus généreux consentis pour l'acquisition d'abonnés et la fidélisation de la clientèle et sur les forfaits de services résidentiels;
- la diminution continue de notre clientèle d'abonnés du service de télé par satellite;
- la baisse des produits tirés des solutions d'affaires attribuables aux retards concernant l'accès aux locaux des clients en raison de la pandémie de COVID-19;
- l'annulation des frais de dépassement sur les forfaits Internet résidentiels au cours du trimestre en raison de la pandémie de COVID-19;
- l'érosion continue des services de données traditionnels;
- le report de l'application des hausses de prix prévues au cours du trimestre en raison de la pandémie de COVID-19.

• Les produits tirés des services voix ont diminué de 3,8 % au T2 2020 et au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison :

- de l'érosion continue au chapitre des SAR découlant de la substitution technologique en faveur des services sans fil et Internet;
- de la conversion des grandes entreprises clientes aux services de données sur protocole Internet;
- du report de l'application des hausses de prix prévues au cours du trimestre et des autres accommodements consentis aux clients en raison de la pandémie de COVID-19.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- l'effet des modifications des prix;
- l'utilisation accrue des services de téléconférence par les clients d'affaires en raison du plus grand nombre d'employés en télétravail à cause de la pandémie de COVID-19;
- l'augmentation des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales.

Les produits d'exploitation tirés des produits des Services sur fil de Bell ont diminué de 5,3 % au T2 2020 et de 8,7 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2019, en raison des difficultés à accéder aux locaux des clients et des retards de fournisseurs au chapitre des achats de matériel à cause de la pandémie de COVID-19. De plus, les ventes importantes au T1 2019, principalement dans le secteur public, ont aussi contribué à la diminution d'un exercice à l'autre enregistrée au premier semestre de l'exercice.

	T2 2020	T2 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(1 764)	(1 723)	(41)	(2,4)%	(3 465)	(3 450)	(15)	(0,4)%
BAIIA ajusté	1 279	1 350	(71)	(5,3)%	2 614	2 675	(61)	(2,3)%
Marge du BAIIA ajusté	42,0 %	43,9 %		(1,9) pt	43,0 %	43,7 %		(0,7) pt

Les coûts d'exploitation des Services sur fil de Bell ont augmenté de 2,4 % au T2 2020 et de 0,4 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2019, en raison de ce qui suit :

- la hausse des coûts attribuable à la pandémie de COVID-19, y compris les dons plus importants, les coûts associés au redéploiement des employés, l'achat d'EPI et les coûts supplémentaires associés au nettoyage de bâtiments et aux fournitures;
- l'augmentation de la dotation à la provision pour créances douteuses en raison des difficultés financières qu'éprouvent les clients à cause de la pandémie de COVID-19;
- la hausse de la charge de retraite reflétant l'augmentation des coûts liés aux prestations définies attribuable au taux d'actualisation moins élevé.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- la baisse des coûts de la main-d'œuvre attribuable à la réduction de personnel, à la diminution des volumes d'appels dans les centres de service à la clientèle et aux économies réalisées sur les contrats avec les fournisseurs;
- la diminution des frais de publicité, de promotion des ventes et de déplacement des employés ainsi que le report des commandites en raison de la pandémie de COVID-19;
- la baisse des coûts relatifs à la programmation et au contenu qui s'explique essentiellement par la diminution du nombre d'abonnés;
- la réduction du coût des produits vendus attribuable à la baisse des ventes de produits.

Le BAIIA ajusté des Services sur fil de Bell a diminué de 5,3 % au T2 2020 et de 2,3 % au premier semestre de 2020 par rapport aux périodes correspondantes de 2019, en raison de la baisse des produits des activités ordinaires et de la hausse des coûts d'exploitation. La marge du BAIIA ajusté a diminué pour s'établir à 42,0 % au T2 2020 et à 43,0 % au premier semestre de l'exercice, par rapport à 43,9 % et à 43,7 %, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2019, ce qui reflète l'augmentation des coûts d'exploitation essentiellement attribuable à la pandémie de COVID-19 et la réduction de l'effet des produits tirés des services.

#### DONNÉES OPÉRATIONNELLES DES SERVICES SUR FIL DE BELL

L'activité des abonnés qui figure ci-dessous est présentée déduction faite des provisions comptabilisées pour le T2 2020 en raison de la pandémie de COVID-19 au titre des mauvais payeurs qui n'ont pas été débranchés.

#### SERVICES DE DONNÉES

##### Internet haute vitesse de détail

	T2 2020	T2 2019	VARIATION	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019	VARIATION	% DE VARIATION
Activations nettes des services de détail	19 023	19 414	(391)	(2,0)%	41 618	42 085	(467)	(1,1)%
Abonnés des services de détail	3 597 219	3 461 825	135 394	3,9 %	3 597 219	3 461 825	135 394	3,9 %

Les activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail ont diminué de 2,0 % au T2 2020 et de 1,1 % au premier semestre de 2020 par rapport aux périodes correspondantes de 2019, en raison de la baisse des activations nettes des services commerciaux de détail attribuable à la fermeture temporaire des petites entreprises à cause de la pandémie de COVID-19. Ce facteur a été compensé en partie par l'augmentation du nombre d'ajouts nets d'abonnés des services résidentiels de détail découlant de l'augmentation des activations dans la zone de couverture en expansion de notre réseau sans fil fixe jusqu'aux locaux de l'abonné (WTTP) ainsi que par le plus petit nombre de désactivations du fait de la pandémie de COVID-19 et le plus petit nombre de clients dont les offres promotionnelles ont pris fin, facteurs atténués par le plus petit nombre de désactivations attribuable à la fermeture temporaire des canaux de distribution au détail découlant de la pandémie de COVID-19.

La clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail au 30 juin 2020 totalisait 3 597 219 abonnés, en hausse de 3,9 % par rapport à la fin du T2 2019.

##### Télé de détail

	T2 2020	T2 2019	VARIATION	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019	VARIATION	% DE VARIATION
(Pertes) activations nettes d'abonnés des services de détail	(15 544)	2 350	(17 894)	(761,4)%	(34 099)	790	(34 889)	n.s.
Services de télé IP	(3 604)	16 775	(20 379)	(121,5)%	(752)	37 691	(38 443)	(102,0)%
Service de télé par satellite	(11 940)	(14 425)	2 485	17,2 %	(33 347)	(36 901)	3 554	9,6 %
Total des abonnés des services de détail	2 738 365	2 767 201	(28 836)	(1,0)%	2 738 365	2 767 201	(28 836)	(1,0)%
Services de télé IP	1 766 430	1 713 397	53 033	3,1 %	1 766 430	1 713 397	53 033	3,1 %
Service de télé par satellite	971 935	1 053 804	(81 869)	(7,8)%	971 935	1 053 804	(81 869)	(7,8)%

n.s. : non significatif

Les pertes nettes d'abonnés des services de télé IP de détail ont augmenté de 20 379 au T2 2020 et de 38 443 au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la réduction des offres promotionnelles et de la fermeture temporaire des canaux de distribution au détail résultant de la pandémie de COVID-19. Le recul d'un exercice à l'autre est aussi attribuable au niveau de saturation des marchés du service Télé Fibe et Alt Télé, au ralentissement de l'expansion de la zone de couverture du service et à l'accélération de la substitution des services de télé généraliste par des services de contournement. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le plus petit nombre de désactivations à cause de la pandémie de COVID-19.

Les pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite de détail ont diminué de 17,2 % au T2 2020 et de 9,6 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2019, ce qui est attribuable à la réduction du nombre de désactivations en raison de la pandémie de COVID-19 et reflète le fait que notre clientèle est constituée d'abonnés dont le profil et la localisation géographique font en sorte de favoriser le service de télé par satellite.

Le nombre total de pertes nettes d'abonnés des services de télé de détail (télé IP et télé par satellite réunis) a augmenté de 17 894 au T2 2020 et de 34 889 au premier semestre de 2020 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, par suite de l'accroissement des pertes nettes d'abonnés des services de télé IP, atténué par la diminution des pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite.

Les abonnés des services de télé IP de détail totalisaient 1 766 430 au 30 juin 2020, en hausse de 3,1 % comparativement à 1 713 397 à la fin du T2 2019.

Les abonnés du service de télé par satellite de détail totalisaient 971 935 au 30 juin 2020, en baisse de 7,8 % comparativement à 1 053 804 à la fin du T2 2019.

Le nombre total d'abonnés des services de télé de détail (télé IP et télé par satellite réunis) s'établissait à 2 738 365 au 30 juin 2020, en baisse de 1,0 % comparativement à 2 767 201 à la fin du T2 2019.

#### VOIX

	T2 2020	T2 2019	VARIATION	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019	VARIATION	% DE VARIATION
Pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail	(48 405)	(72 780)	24 375	33,5 %	(1 110 000)	(1 39 559)	29 559	21,2 %
Abonnés des SAR résidentiels de détail	2 587 483	2 821 249	(233 766)	(8,3)%	2 587 483	2 821 249	(233 766)	(8,3)%

Les pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail ont diminué de 33,5 % au T2 2020 et de 21,2 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2019, en raison de la diminution des désactivations principalement attribuable à la pandémie de COVID-19 et du plus petit nombre d'abonnés dont les offres promotionnelles ont pris fin. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la substitution technologique continue en faveur des services sans fil et Internet et par l'incidence de la fermeture temporaire des canaux de distribution au détail découlant de la pandémie de COVID-19.

Les abonnés des SAR résidentiels de détail au 30 juin 2020 ont diminué de 8,3 % par rapport à la fin du T2 2019 pour s'établir à 2 587 483. Il s'agit d'une amélioration par rapport au taux d'érosion de 8,8 % enregistré pour la période correspondante de 2019, qui s'explique essentiellement par la diminution des désactivations principalement attribuable à la pandémie de COVID-19.

## 3.3 Bell Média

### PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

#### CONCLUSION DE L'ACQUISITION DU RÉSEAU V ET DE NOOVO.CA

Le 15 mai 2020, Bell a accueilli le réseau de télévision généraliste de langue française V et le service de vidéo sur demande (VSD) soutenu par la publicité Noovo.ca au sein de sa division Bell Média, suite à la conclusion de l'acquisition de ces propriétés du Groupe V Média. Cette acquisition permet d'accroître l'offre disponible pour les téléspectateurs québécois, en plus de rehausser les investissements dans la création de contenu de langue française. Karine Moses, présidente, Bell Média Québec et présidente, direction du Québec chez Bell, dirige l'équipe montréalaise responsable des activités quotidiennes de V et de Noovo.ca. L'acquisition de V témoigne du plan de Bell Média d'augmenter la production de contenu original au Québec, ce qui amène l'entreprise à réorganiser son équipe de programmation de contenu original de langue française, sous la direction de Suzane Landry, vice-présidente, développement de contenu et programmation de langue française. V possède des stations de télévision à Montréal, Québec, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières, en plus d'être propriétaire de stations affiliées à Gatineau, Rivière-du-Loup et Val-d'Or. Noovo.ca est un service de vidéo sur demande soutenu par la publicité qui permet aux téléspectateurs d'avoir accès aux plus récentes émissions de divertissement de V, y compris des services vidéo uniques, des entrevues avec des vedettes et des articles de blogue.

#### CTV EST LE RÉSEAU LE PLUS REGARDÉ AU CANADA POUR LA 19<sup>e</sup> ANNÉE CONSÉCUTIVE

À la fin de la principale période de visionnement de la télé (automne, hiver et printemps) 2019-2020, CTV est ressorti comme le réseau de télé canadien le plus regardé aux heures de grande écoute pour une 19<sup>e</sup> année consécutive. Les données définitives de Numeris, principal fournisseur de mesures des cotes d'écoute des chaînes de télévision et de radio au Canada, ont confirmé que CTV avait diffusé le plus grand nombre d'émissions parmi les 10, les 20 et les 30 émissions les plus regardées pour ce qui est du nombre total de téléspectateurs dans les catégories des adultes âgés de 18 à 49 ans et des adultes âgés de 25 à 54 ans. Dans la catégorie des adultes âgés de 25 à 54 ans, CTV a creusé son avantage de 8 % aux heures de grande écoute pour porter son avance sur son plus proche rival à 30 %.

#### BELL MÉDIA RÉCOMPENSÉE POUR L'EXCELLENCE DE SA PROGRAMMATION

Bell Média et ses partenaires de production ont obtenu 57 prix décernés par l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision à l'occasion des prix Écrans canadiens 2020, qui soulignent l'excellence des productions canadiennes de télévision, de cinéma et de médias numériques. Au total, Bell Média a été récipiendaire de 37 prix dans les catégories télévision et médias numériques, soit davantage que tout autre diffuseur privé, remportant notamment des catégories prestigieuses comme meilleure série dramatique, meilleure émission ou série de compétition/télé-réalité et meilleur bulletin de nouvelles national. Une fois de plus, TSN a remporté plus de prix que tous les autres diffuseurs d'événements sportifs pris collectivement, soit six prix. Les films soutenus par Bell Média ont obtenu 18 prix, dont ceux du meilleur film et de la meilleure performance d'une actrice dans un premier rôle.

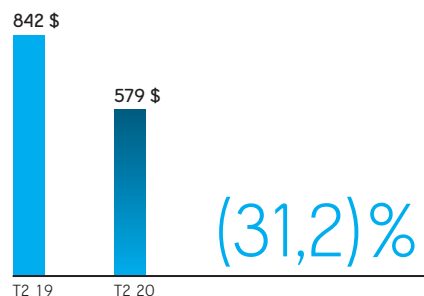
## ANALYSE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

### FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE AU T2 2020

#### Bell Média

##### Produits

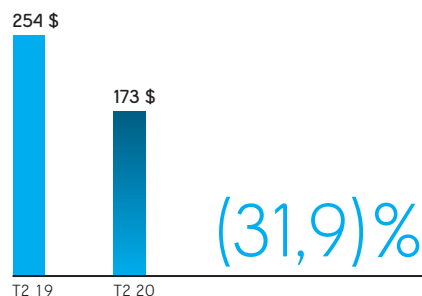
(en millions de dollars)



#### Bell Média

##### BAlIA ajusté

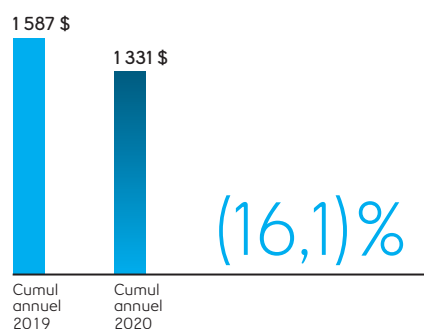
(en millions de dollars)



#### Bell Média

##### Produits

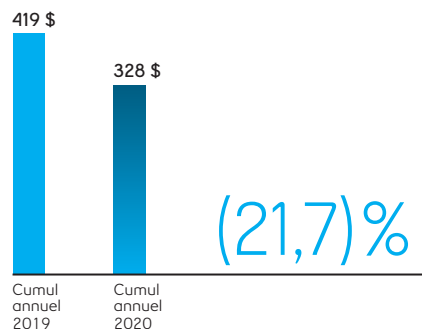
(en millions de dollars)



#### Bell Média

##### BAlIA ajusté

(en millions de dollars)



## RÉSULTATS DE BELL MÉDIA

### PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T2 2020	T2 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Total des produits externes	482	737	(255)	(34,6)%	1 140	1 377	(237)	(17,2)%
Produits intersectoriels	97	105	(8)	(7,6)%	191	210	(19)	(9,0)%
<b>Total des produits tirés de Bell Média</b>	<b>579</b>	<b>842</b>	<b>(263)</b>	<b>(31,2)%</b>	<b>1 331</b>	<b>1 587</b>	<b>(256)</b>	<b>(16,1)%</b>

Les produits d'exploitation de Bell Média ont diminué de 31,2 % au T2 2020 et de 16,1 % au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, par suite essentiellement de la baisse des produits tirés de la publicité.

- Les produits tirés de la publicité ont diminué au T2 2020 et au premier semestre de 2020 par rapport aux périodes correspondantes de 2019, en raison principalement de ce qui suit :
  - l'incidence néfaste continue de la pandémie de COVID-19 sur toutes nos plateformes publicitaires (télé, radio et publicité extérieure) en raison des annulations par les clients attribuables aux fermetures temporaires d'entreprises, ainsi que les annulations et reports d'événements sportifs, qui ont nuí considérablement à la télé spécialisée;
  - la baisse des produits tirés de la publicité à la télé généraliste découlant du glissement continu des dépenses des clients vers les plateformes numériques et par contournement;
  - l'incidence favorable de la diffusion au T2 2019 des séries éliminatoires et de la finale des Raptors de Toronto de la National Basketball Association (NBA).

Les produits tirés de la publicité au premier semestre de 2020 reflètent l'incidence favorable du retour de la substitution simultanée pour la diffusion du Super Bowl LIV en février 2020, après la décision de la Cour suprême du Canada d'annuler la décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) interdisant la substitution simultanée pendant le Super Bowl.

- Les produits tirés des frais d'abonnement ont diminué au T2 2020 mais sont demeurés essentiellement stables au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2019. Le recul au T2 2020 est attribuable à l'érosion de la clientèle d'abonnés dans plusieurs canaux, bien que le taux de diminution des abonnés ait été stable durant la pandémie. Ce facteur a été partiellement contrebalancé par la croissance du nombre d'abonnés au service de diffusion directement aux consommateurs Crave, notre service de télé payante en continu.

### COÛTS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T2 2020	T2 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(406)	(588)	182	31,0 %	(1 003)	(1 168)	165	14,1 %
BAIIA ajusté	173	254	(81)	(31,9)%	328	419	(91)	(21,7)%
<b>Marge du BAIIA ajusté</b>	<b>29,9 %</b>	<b>30,2 %</b>		<b>(0,3) pt</b>	<b>24,6 %</b>	<b>26,4 %</b>		<b>(1,8) pt</b>

Les coûts d'exploitation de Bell Média ont diminué de 31,0 % au T2 2020 et de 14,1 % pour le premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2019, en raison de ce qui suit :

- la baisse des coûts qui s'explique principalement par la pandémie de COVID-19, y compris les économies au titre des droits et des coûts liés à la production attribuables aux reports et aux annulations d'événements sportifs, ainsi que les économies liées à la programmation canadienne et étrangère en raison des arrêts et des reports de production;
- la baisse des coûts de la main-d'œuvre principalement attribuable à la SSUC;
- la réduction des dépenses consacrées à la publicité et à la promotion des ventes.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- les investissements continus dans le contenu de notre service Crave;
- l'augmentation de la dotation à la provision pour créances douteuses en raison des difficultés financières qu'éprouvent les clients à cause de la pandémie de COVID-19.

Les coûts d'exploitation du premier semestre de 2020 comprennent aussi les droits de diffusion d'événements sportifs découlant de la diffusion du Super Bowl en février 2020.

Le BAIIA ajusté de Bell Média a diminué de 31,9 % au T2 2020 et de 21,7 % pour le premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la diminution des produits des activités ordinaires atténuée par les coûts d'exploitation moins élevés.

## 4 Gestion financière et des capitaux

La présente rubrique vous indique comment nous gérons notre encaisse et nos sources de financement afin de déployer notre stratégie et de produire des résultats financiers. Elle présente une analyse de notre situation financière, de nos flux de trésorerie et de notre liquidité sur une base consolidée.

### 4.1 Dette nette <sup>(1)</sup>

	30 JUIN 2020	31 DÉCEMBRE 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Dette à court terme	2 584	3 881	(1 297)	(33,4)%
Dette à long terme	25 024	22 415	2 609	11,6 %
Actions privilégiées <sup>(2)</sup>	2 002	2 002	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 547)	(145)	(1 402)	n.s.
<b>Dette nette</b>	<b>28 063</b>	<b>28 153</b>	<b>(90)</b>	<b>(0,3)%</b>

n.s. : non significatif

(1) La dette nette est une mesure financière non définie par les PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'elle puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés – Dette nette, du présent rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris un rapprochement avec la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus comparable.

(2) Une proportion de 50 % des actions privilégiées en circulation représentant 4 004 millions \$ en 2020 et en 2019 sont classées en tant que dettes afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences de notation.

L'augmentation de 1 312 millions \$ de la dette totale, qui comprend la dette à court terme et la dette à long terme, s'explique par :

- l'émission par Bell Canada de débentures MTN, série M-51, série M-47 et série M-52, d'un montant en capital total de 1,25 milliard \$, de 1 milliard \$ et de 1 milliard \$ en dollars canadiens, respectivement.

Cette augmentation a été partiellement compensée par :

- le remboursement anticipé des débentures MTN, série M-24, d'un montant en capital total de 500 millions \$;
- la diminution de nos effets à payer (déduction faite des émissions) de 1 434 millions \$;
- une diminution nette de 4 millions \$ attribuable à la réduction des obligations locatives et d'autres dettes, contrebalancée en partie par l'augmentation de l'écart de change sur la dette en dollars américains couverte.

De plus, au premier semestre de 2020, Bell Canada a prélevé 1 450 millions \$ en dollars américains (2 035 millions \$ en dollars canadiens) sur ses facilités de crédit engagées. Au T2 2020, Bell Canada a remboursé la totalité des emprunts en dollars américains sur ces facilités.

L'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 1 402 millions \$ découle principalement :

- des flux de trésorerie disponibles de 2 222 millions \$;
- des émissions de titres d'emprunt de 892 millions \$ (déduction faite des remboursements).

Cette augmentation a été partiellement compensée par :

- les dividendes de 1 469 millions \$ payés sur les actions ordinaires de BCE;
- un montant de 169 millions \$ payé pour l'achat sur le marché libre d'actions ordinaires de BCE en vue du règlement de paiements fondés sur des actions.

### 4.2 Données liées aux actions en circulation

ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION	NOMBRE D'ACTIONS
En circulation au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	903 908 182
Actions émises en vertu d'un régime d'options sur actions des employés	419 546
En circulation au 30 juin 2020	904 327 728

OPTIONS SUR ACTIONS EN COURS	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ (\$)
En cours au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	12 825 541	57
Attribuées	3 410 150	65
Exercées <sup>(1)</sup>	(419 546)	53
Frappées de déchéance	(41 845)	60
En cours au 30 juin 2020	15 774 300	59
Exercibles au 30 juin 2020	5 299 256	58

(1) Le prix d'exercice moyen pondéré par action était de 64 \$ pour les options exercées au cours du semestre clos le 30 juin 2020.



## 4.3 Flux de trésorerie

	T2 2020	T2 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>2 562</b>	2 093	469	22,4 %	<b>4 013</b>	3 609	404	11,2 %
Dépenses d'investissement	(900)	(967)	67	6,9 %	(1 677)	(1 815)	138	7,6 %
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(33)	(37)	4	10,8 %	(69)	(63)	(6)	(9,5)%
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(12)	(12)	–	–	(26)	(39)	13	33,3 %
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	11	21	(10)	(47,6)%	20	50	(30)	(60,0)%
Fonds provenant des activités abandonnées (inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation)	(17)	(22)	5	22,7 %	(39)	(47)	8	17,0 %
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	<b>1 611</b>	1 076	535	49,7 %	<b>2 222</b>	1 695	527	31,1 %
Fonds provenant des activités abandonnées (inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation)	17	22	(5)	(22,7)%	39	47	(8)	(17,0)%
Acquisitions d'entreprises	(23)	(50)	27	54,0 %	(23)	(50)	27	54,0 %
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	(11)	(21)	10	47,6 %	(20)	(50)	30	60,0 %
Autres activités d'investissement	(13)	32	(45)	n.s.	(19)	8	(27)	n.s.
Fonds provenant des activités abandonnées (inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement)	(8)	(5)	(3)	(60,0)%	(15)	(7)	(8)	n.s.
(Remboursement net) émission nette d'instruments d'emprunt	(1 850)	85	(1 935)	n.s.	892	480	412	85,8 %
Émission d'actions ordinaires	–	44	(44)	(100,0)%	22	64	(42)	(65,6)%
Achat d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions	(75)	(10)	(65)	n.s.	(169)	(86)	(83)	(96,5)%
Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires	(753)	(712)	(41)	(5,8)%	(1 469)	(1 390)	(79)	(5,7)%
Autres activités de financement	(25)	(33)	8	24,2 %	(55)	(39)	(16)	(41,0)%
Fonds provenant des activités abandonnées (inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement)	(2)	(2)	–	–	(3)	(3)	–	–
<b>(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(1 132)</b>	426	(1 558)	n.s.	<b>1 402</b>	669	733	n.s.

n.s. : non significatif

## FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du deuxième trimestre et du premier semestre de 2020 ont augmenté de 469 millions \$ et de 404 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, du fait principalement de l'augmentation des fonds provenant du fonds de roulement attribuable aux importants recouvrements en trésorerie et aux paiements d'impôt retardés par suite des mesures d'allègement consenties par les gouvernements en réponse à la COVID-19.

Les flux de trésorerie disponibles au deuxième trimestre et du premier semestre de 2020 ont augmenté de 535 millions \$ et de 527 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, surtout du fait de l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des fonds provenant des activités abandonnées et des coûts liés aux acquisitions et autres payés, et de la diminution des dépenses d'investissement.

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

	T2 2020	T2 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	182	159	(23)	(14,5)%	312	307	(5)	(1,6)%
Ratio d'intensité du capital	9,5 %	7,4 %	(2,1) pts		7,9 %	7,2 %	(0,7) pt	
Services sur fil de Bell	694	784	90	11,5 %	1 316	1 459	143	9,8 %
Ratio d'intensité du capital	22,8 %	25,5 %	2,7 pts		21,6 %	23,8 %	2,2 pts	
Bell Média	24	24	–	–	49	49	–	–
Ratio d'intensité du capital	4,1 %	2,9 %	(1,2) pt		3,7 %	3,1 %	(0,6) pt	
BCE	900	967	67	6,9 %	1 677	1 815	138	7,6 %
Ratio d'intensité du capital	16,8 %	16,4 %	(0,4) pt		15,3 %	15,7 %	0,4 pt	

Les dépenses d'investissement de BCE ont totalisé 900 millions \$ pour le T2 2020 et 1 677 millions \$ pour le premier semestre de l'exercice, en baisse de 67 millions \$ et de 138 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les dépenses d'investissement en pourcentage des produits des activités ordinaires (ratio d'intensité du capital) ont augmenté de 0,4 point pour le trimestre à l'étude pour s'établir à 16,8 %, tandis que pour le premier semestre, le ratio d'intensité du capital a diminué de 0,4 point pour s'établir à 15,3 %. La diminution des dépenses d'investissement d'un exercice à l'autre reflète les facteurs suivants :

- La diminution des dépenses d'investissement dans notre secteur des services sur fil de 90 millions \$ au T2 2020 et de 143 millions \$ au premier semestre par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, qui s'explique surtout par le rythme plus lent de nos dépenses par rapport à l'exercice précédent, en partie à cause du plus petit nombre de nouvelles installations de services chez les clients et des retards touchant la construction de réseaux en raison de la pandémie de COVID-19. Nous avons continué d'investir dans le déploiement de notre réseau FTTP pour brancher un plus grand nombre de foyers et d'entreprises et de notre service fixe WTPP dans les collectivités rurales en Ontario et au Québec. De plus, nous avons investi dans l'accroissement de la capacité de notre réseau afin de répondre à la demande accrue résultant de la pandémie de COVID-19.
- La hausse des dépenses d'investissement dans notre secteur des services sans-fil de 23 millions \$ au T2 2020 et de 5 millions \$ au premier semestre de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2019 est principalement attribuable aux investissements continus dans nos réseaux par suite du récent lancement de notre réseau 5G en juin 2020 à Montréal, dans la région du Grand Toronto, à Calgary, à Edmonton et à Vancouver, ainsi qu'à l'investissement continu dans notre réseau LTE Advanced (LTE-A) et dans l'expansion de la capacité afin de répondre à la demande accrue résultant de la pandémie de COVID-19.

## INSTRUMENTS D'EMPRUNT

### 2020

Au deuxième trimestre de 2020, nous avons remboursé des titres d'emprunt d'un montant de 1 850 millions \$, déduction faite des émissions. Il s'agissait notamment du remboursement (déduction faite des émissions) par Bell Canada d'un montant de 1 100 millions \$ en dollars américains (1 544 millions \$ en dollars canadiens) sur ses facilités de crédit engagées, du remboursement (déduction faite des émissions) d'effets à payer de 1 204 millions \$, d'une diminution des créances clients titrisées de 400 millions \$ et des paiements nets de 202 millions \$ au titre des obligations locatives et d'autres dettes, facteurs neutralisés en partie par l'émission de débentures MTN, série M-52 et série M-51, d'un montant en capital total de 1 milliard \$ et de 500 millions \$ en dollars canadiens, respectivement.

Au premier semestre de 2020, nous avons émis des titres d'emprunt d'un montant de 892 millions \$, déduction faite des remboursements. Il s'agissait notamment de l'émission de débentures MTN, série M-51, série M-47 et série M-52, d'un montant en capital total de 1 250 millions \$, de 1 milliard \$ et de 1 milliard \$ en dollars canadiens, respectivement, partiellement neutralisée par le remboursement (déduction faite des émissions) d'effets à payer de 1 434 millions \$, le remboursement anticipé des débentures MTN, série M-24, d'un montant en capital total de 500 millions \$ et les paiements nets de 424 millions \$ au titre des obligations locatives et d'autres dettes. De plus, au premier semestre de 2020, Bell Canada a prélevé 1 450 millions \$ en dollars américains (2 035 millions \$ en dollars canadiens) sur ses facilités de crédit engagées. Au T2 2020, Bell Canada a remboursé la totalité des emprunts en dollars américains sur ces facilités.

### 2019

Au deuxième trimestre de 2019, nous avons émis des titres d'emprunt d'un montant de 85 millions \$, déduction faite des remboursements. Il s'agissait notamment des émissions des débentures MTN, série M-49, et des billets, série US-2, d'un montant en capital total de 600 millions \$ en dollars canadiens et de 600 millions \$ en dollars américains (808 millions \$ en dollars canadiens), respectivement, et des émissions (déduction faite des remboursements) d'effets à payer de 277 millions \$. Ces émissions ont été partiellement contrebalancées par le remboursement anticipé des débentures MTN, série M-27 et série M-37, d'un montant en capital de 1 milliard \$ et de 400 millions \$, respectivement, et par les paiements nets de 200 millions \$ au titre des obligations locatives et d'autres dettes.

Au premier semestre de 2019, nous avons émis des titres d'emprunt d'un montant de 480 millions \$, déduction faite des remboursements. Il s'agissait notamment des émissions des débentures MTN, série M-49, et des billets, série US-2, d'un montant en capital total de 600 millions \$ en dollars canadiens et de 600 millions \$ en dollars américains (808 millions \$ en dollars canadiens), respectivement, et des émissions (déduction faite des remboursements) d'effets à payer de 844 millions \$. Ces émissions ont été partiellement contrebalancées par le remboursement anticipé des débentures MTN, série M-27 et série M-37, d'un montant en capital de 1 milliard \$ et de 400 millions \$, respectivement, et par les paiements nets de 372 millions \$ au titre des obligations locatives et d'autres dettes.

## DIVIDENDES EN TRÉSORERIE PAYÉS SUR ACTIONS ORDINAIRES

Au deuxième trimestre de 2020, les dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires ont augmenté de 41 millions \$ par rapport au T2 2019, en raison d'un dividende plus élevé payé au T2 2020, soit 0,8325 \$ par action ordinaire, comparativement à 0,7925 \$ par action ordinaire au T2 2019.

Au premier semestre de 2020, les dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires ont augmenté de 79 millions \$ par rapport à 2019, en raison d'un dividende plus élevé payé au premier semestre de 2020, soit 1,625 \$ par action ordinaire, comparativement à 1,5475 \$ par action ordinaire à la période correspondante de l'exercice précédent.

## 4.4 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Pour le trimestre clos le 30 juin 2020, nous avons comptabilisé une diminution au titre de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et une perte, avant impôt, dans les AERG de 2 215 millions \$ attribuables au taux d'actualisation réel moins élevé de 2,8 % au 30 juin 2020, contre 4,2 % au 31 mars 2020, en partie contrebalancé par le rendement plus élevé que prévu des actifs des régimes en 2020.

Pour le semestre clos le 30 juin 2020, nous avons comptabilisé une augmentation au titre de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et un profit, avant impôt, dans les AERG de 150 millions \$ attribuables au rendement plus élevé que prévu des actifs des régimes en 2020, en partie contrebalancé par le taux d'actualisation réel moins élevé de 2,8 % au 30 juin 2020, contre 3,1 % au 31 décembre 2019.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2019, nous avons comptabilisé une diminution au titre de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et une perte, avant impôt, dans les AERG de 311 millions \$ et de 438 millions \$, respectivement. Cette variation découle du taux d'actualisation réel moins élevé de 3,0 % au 30 juin 2019, contre 3,3 % au 31 mars 2019 et 3,8 % au 31 décembre 2018, en partie contrebalancé par le rendement plus élevé que prévu des actifs des régimes en 2019.

## 4.5 Gestion des risques financiers

### JUSTE VALEUR

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti dans les états consolidés de la situation financière.

	CLASSEMENT	MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DE LA JUSTE VALEUR	30 JUIN 2020		31 DÉCEMBRE 2019	
			VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Obligation au titre des avantages tangibles imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et autres passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	12	12	29	29
Obligation au titre du compte de report imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et autres passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	82	86	82	85
Titres d'emprunt et autres dettes	Dettes à court terme et dette à long terme	Prix de marché des titres d'emprunt	21 517	25 068	18 653	20 905

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière.

CLASSEMENT	VALEUR COMPTABLE DE L'ACTIF (DU PASSIF)	JUSTE VALEUR			
		PRIX DE MARCHÉ D'ACTIFS IDENTIQUES SUR DES MARCHÉS ACTIFS (NIVEAU 1)	DONNÉES OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 2) <sup>(1)</sup>	DONNÉES D'ENTRÉE NON OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 3) <sup>(2)</sup>	
<b>30 juin 2020</b>					
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées <sup>(3)</sup>	Autres actifs non courants	122	2	–	120
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	522	–	522	–
Passif financier lié à Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. (MLSE) <sup>(4)</sup>	Dettes fournisseurs et autres passifs	(138)	–	–	(138)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	91	2	147	(58)
<b>31 décembre 2019</b>					
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées <sup>(3)</sup>	Autres actifs non courants	129	2	–	127
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	165	–	165	–
Passif financier lié à MLSE <sup>(4)</sup>	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	–	–	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	71	1	128	(58)

(1) Données observables sur le marché, telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, la courbe des taux de swaps et les taux de change.

(2) Données d'entrée non observables sur le marché telles que les flux de trésorerie actualisés et les ratios cours/bénéfice. Une modification raisonnable de nos hypothèses n'entraînerait pas d'augmentation (de diminution) importante des instruments financiers classés dans le niveau 3.

(3) Les profits et pertes latents sont comptabilisés dans les AERG et les charges pour perte de valeur sont comptabilisées au poste Perte de valeur d'actifs dans les états du résultat net.

(4) Représente l'obligation de BCE de racheter la participation de 9 % du Fonds Unitaire BCE (Fonds Unitaire) dans MLSE à un prix au moins équivalent au prix minimal convenu, advenant le cas où le Fonds Unitaire exercerait son option de vente. L'obligation de rachat est évaluée à la valeur de marché à chaque période de présentation de l'information financière, et le profit ou la perte est comptabilisé au poste Autres (charges) produits dans les états consolidés du résultat net. L'option peut être exercée depuis 2017.

## RISQUE DE CRÉDIT

Nous sommes exposés à un risque de crédit découlant de nos activités d'exploitation et de certaines activités de financement, dont l'exposition maximale est représentée par les valeurs comptables inscrites dans les états de la situation financière.

Nous sommes exposés à un risque de crédit si les contreparties à nos créances clients et à nos instruments dérivés sont dans l'incapacité de s'acquitter de leurs obligations. La concentration du risque de crédit à l'égard de nos clients est réduite en raison du grand nombre de clients différents que nous comptons. Au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019, le risque de crédit lié aux instruments dérivés était minime. Nous traitons avec des institutions dont la notation est élevée et, par conséquent, nous prévoyons qu'elles seront en mesure de s'acquitter de leurs obligations. Nous évaluons régulièrement notre risque de crédit et notre exposition à ce risque.

Le tableau suivant présente la variation de la correction de valeur pour créances douteuses liée aux créances clients, laquelle rend compte d'une augmentation pour la période close le 30 juin 2020 qui s'explique essentiellement par l'incidence de la pandémie de COVID-19.

Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	(62)
Ajouts	(90)
Utilisation	48
<b>Solde au 30 juin 2020</b>	<b>(104)</b>

Dans de nombreux cas, les créances clients sont radiées et transférées directement dans les créances douteuses si le débiteur n'a pas été recouvré après une période prédéterminée.

Le tableau suivant présente d'autres détails sur les créances clients, déduction faite de la correction de valeur pour créances douteuses.

	30 JUIN 2020	31 DÉCEMBRE 2019
Créances clients non en souffrance	1 926	2 082
Créances clients en souffrance		
Moins de 60 jours	395	541
De 60 à 120 jours	252	232
Plus de 120 jours	112	64
<b>Créances clients, déduction faite de la correction de valeur pour créances douteuses</b>	<b>2 685</b>	<b>2 919</b>

## RISQUE DE MARCHÉ

### RISQUE DE CHANGE

Nous utilisons des contrats à terme, des options et des swaps de devises et de taux d'intérêt variables pour gérer le risque de change lié aux acquisitions et aux ventes prévues et à certains titres d'emprunt libellés en devises.

Au premier semestre de 2020, nous avons conclu des contrats de change à terme d'un montant notionnel de 1 453 millions \$ US (2 039 millions \$ CA) pour couvrir le risque de change associé aux montants prélevés sur nos facilités de crédit engagées de 4 milliards \$ CA. Ces contrats de change sont venus à échéance le 30 juin 2020. Une perte de 30 millions \$ et de 14 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020, respectivement, au titre de ces contrats de change à terme est comptabilisée au poste *Autres (charges) produits* dans les états consolidés du résultat net, ce qui annule le profit de change lié au remboursement des montants prélevés sur les facilités de crédit.

Une dépréciation (appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain aurait donné lieu à un profit (une perte) de 1 million \$ (55 millions \$) comptabilisé(e) en résultat net lié aux activités poursuivies au 30 juin 2020 et à un profit (une perte) de 228 millions \$ comptabilisé(e) au poste *Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global des activités poursuivies* au 30 juin 2020, toutes les autres variables restant constantes.

Une dépréciation (appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au peso philippin aurait donné lieu à un profit (une perte) de 2 millions \$ comptabilisé(e) au poste *Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global des activités poursuivies* au 30 juin 2020, toutes les autres variables restant constantes.

Le tableau suivant présente d'autres détails sur les contrats de change à terme et les options en cours au 30 juin 2020.

TYPE DE COUVERTURE	MONNAIE D'ACHAT	MONTANT À RECEVOIR	MONNAIE DE VENTE	MONTANT À PAYER	ÉCHÉANCE	ÉLÉMENT COUVERT
Flux de trésorerie	\$ US	200	\$ CA	279	2020	Papier commercial
Flux de trésorerie	\$ US	370	\$ CA	480	2020	Transactions prévues
Flux de trésorerie	PHP	1 012	\$ CA	26	2020	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	588	\$ CA	768	2021	Transactions prévues
Économique	\$ US	26	\$ CA	36	2021	Transactions prévues
Économique – options de vente	\$ US	209	\$ CA	284	2020	Transactions prévues
Économique – options de vente	\$ US	214	\$ CA	284	2021	Transactions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	149	\$ CA	201	2020	Transactions prévues
Économique – options d'achat	\$ CA	87	\$ US	60	2020	Transactions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	47	\$ CA	65	2021	Transactions prévues
Économique – options d'achat	\$ CA	68	\$ US	47	2021	Transactions prévues
Économique – options <sup>(1)</sup>	\$ US	60	\$ CA	81	2020	Transactions prévues
Économique – options <sup>(1)</sup>	\$ US	120	\$ CA	161	2021	Transactions prévues

(1) Contrats d'options sur devises assortis d'une clause sur l'endettement et d'un plafond des bénéfices.

## RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Au T1 2020, nous avons conclu une série d'options sur taux d'intérêt à titre de couverture économique des taux de dividende rajustés sur nos actions privilégiées d'un montant de 582 millions \$ assorties de différentes dates de rajustement en 2021. La juste valeur de ces options sur taux d'intérêt au 30 juin 2020 correspondait à un passif net de 5 millions \$, comptabilisé aux postes *Autres actifs courants*, *Dettes fournisseurs et autres passifs*, *Autres actifs non courants* et *Autres passifs non courants* dans les états consolidés de la situation financière. Une perte de 3 millions \$ et de 5 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020, respectivement, au titre de ces options sur taux d'intérêt est comptabilisée au poste *Autres (charges) produits* dans les états consolidés du résultat net.

Une augmentation (diminution) de 1 % des taux d'intérêt aurait donné lieu à une diminution (augmentation) de 31 millions \$ (38 millions \$) du bénéfice net lié aux activités poursuivies au 30 juin 2020.

## RISQUE LIÉ AUX FLUCTUATIONS DU COURS DE L'ACTION

Nous utilisons des contrats à terme sur actions sur les actions ordinaires de BCE à titre de couverture économique du risque lié aux flux de trésorerie qui découle des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres et du risque lié aux fluctuations du cours de l'action relatif à un régime de paiement fondé sur des actions qui est réglé en trésorerie. La juste valeur des contrats à terme sur actions au 30 juin 2020 correspondait à un passif net de 39 millions \$, comptabilisé aux postes *Autres actifs courants*, *Dettes fournisseurs et autres passifs*, *Autres actifs non courants* et *Autres passifs non courants* dans les états consolidés de la situation financière. La juste valeur des contrats à terme sur actions au 31 décembre 2019 correspondait à un actif de 40 millions \$, comptabilisé aux postes *Autres actifs courants* et *Autres actifs non courants* dans les états consolidés de la situation financière. Une perte de 9 millions \$ et de 37 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020, respectivement, au titre de ces contrats à terme sur actions est comptabilisée au poste *Autres (charges) produits* dans les états consolidés du résultat net.

Une augmentation (diminution) de 5 % du cours de marché de l'action ordinaire de BCE au 30 juin 2020 aurait donné lieu à un profit (une perte) de 40 millions \$ comptabilisé(e) dans le bénéfice net lié aux activités poursuivies, toutes les autres variables restant constantes.

## RISQUE LIÉ AUX FLUCTUATIONS DES PRIX DES MARCHANDISES

Au T1 2020, nous avons conclu des swaps sur carburant à titre de couverture économique du coût d'achat de carburant en 2020 et 2021. La juste valeur des swaps sur carburant au 30 juin 2020 correspondait à un actif de 2 millions \$, comptabilisé aux postes *Autres actifs courants* et *Autres actifs non courants* dans les états consolidés de la situation financière. Un profit de 6 millions \$ et de 2 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020, respectivement, est comptabilisé au poste *Autres (charges) produits* dans les états consolidés du résultat net.

Une augmentation (diminution) de 25 % du prix de marché du carburant au 30 juin 2020 aurait donné lieu à un profit (une perte) de 4 millions \$ comptabilisé(e) dans le bénéfice net lié aux activités poursuivies, toutes les autres variables restant constantes.

## 4.6 Notations

Les principales notations de BCE et de Bell Canada demeurent inchangées par rapport à celles décrites dans le rapport de gestion annuel 2019 de BCE.

## 4.7 Liquidité

Au 30 juin 2020, la société conservait un solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie plus élevé qu'en temps normal afin d'accroître sa liquidité et de préserver sa souplesse financière dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Les liquidités disponibles au 30 juin 2020 totalisaient 5,4 milliards \$, dont 1,5 milliard \$ sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, un montant de 3,5 milliards \$ disponible aux termes de nos facilités de crédit bancaire engagées de 4 milliards \$ compte tenu de l'émission de papier commercial d'un montant de 546 millions \$, et un montant de 400 millions \$ disponible aux termes de nos programmes de titrisation.

Nos liquidités devraient être suffisantes pour combler ses besoins de liquidités pour le reste de 2020, y compris les dépenses d'investissement, la capitalisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, le versement de dividendes, le règlement des obligations contractuelles, les activités courantes, les acquisitions et la croissance prévue. Bell Canada n'a pas de titres d'emprunt publics arrivant à échéance en 2020.

Nous nous attendons à tirer des liquidités supplémentaires de la vente par BCE de la quasi-totalité de ses centres de données à Equinix. La clôture de cette transaction est prévue au deuxième semestre de 2020, sous réserve des conditions de clôture habituelles.

Nous surveillons constamment l'évolution rapide de la pandémie de COVID-19 pour en apprécier les conséquences sur nos activités, sur les marchés financiers et sur l'économie canadienne, dans le but de conserver une situation de trésorerie adéquate.

## 5 Information financière trimestrielle

Les états financiers du T2 2020 de BCE ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ils ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 5 août 2020.

Le 1<sup>er</sup> juin 2020, BCE a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant la vente de la quasi-totalité de ses centres de données dans le cadre d'une transaction en espèces d'une valeur de 1,04 milliard \$. La clôture de la transaction est prévue au deuxième semestre de 2020, sous réserve des conditions de clôture habituelles. En conséquence, nous avons reclassé les montants des périodes antérieures se rapportant à la vente annoncée dans les activités abandonnées de nos états consolidés du résultat net et de nos tableaux consolidés des flux de trésorerie afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. Nous avons également reclassé les actifs et les passifs des centres de données qui seront vendus comme détenus en vue de la vente dans nos états consolidés de la situation financière au 30 juin 2020; ils sont évalués à la valeur comptable, laquelle est inférieure à la juste valeur estimative diminuée des coûts de la vente. Les immobilisations corporelles et incorporelles incluses dans les actifs détenus en vue de la vente ont cessé d'être amorties le 1<sup>er</sup> juin 2020.

Comme il est exigé, nous avons adopté IFRS 16, *Contrats de location*, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Nous avons adopté IFRS 16 selon une approche rétrospective modifiée en vertu de laquelle les états financiers des périodes présentées antérieurement n'ont pas été retraités et continuent d'être présentés conformément à IAS 17, *Contrats de location*, comme le permettent les dispositions transitoires particulières d'IFRS 16. L'effet cumulatif de la première application d'IFRS 16 a été reflété comme un ajustement apporté au déficit au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Le tableau suivant, qui a également été préparé conformément aux normes IFRS, présente les principales données financières consolidées de BCE des huit derniers trimestres clos.

	2020		2019				2018	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Produits d'exploitation								
Tirés des services	4 800	5 018	5 235	5 141	5 190	5 000	5 188	5 071
Tirés des produits	554	622	1 040	799	699	689	984	760
Total des produits d'exploitation	5 354	5 640	6 275	5 940	5 889	5 689	6 172	5 831
BAlIA ajusté	2 331	2 418	2 484	2 568	2 572	2 382	2 370	2 432
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(22)	(16)	(28)	(23)	(39)	(24)	(58)	(54)
Amortissement des immobilisations corporelles	(869)	(858)	(854)	(852)	(879)	(873)	(790)	(771)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(234)	(230)	(224)	(225)	(220)	(217)	(212)	(216)
Bénéfice net	294	733	723	922	817	791	642	867
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires lié aux activités poursuivies	233	675	667	859	754	731	604	806
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	237	680	672	867	761	740	606	814
Bénéfice net lié aux activités poursuivies par action ordinaire								
De base et dilué	0,26	0,74	0,73	0,96	0,84	0,81	0,67	0,89
Bénéfice net par action ordinaire								
De base et dilué	0,26	0,75	0,74	0,96	0,85	0,82	0,68	0,90
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)	904,3	904,1	903,8	901,4	899,5	898,4	898,1	898,0

## 6 Cadre réglementaire

### LOI SUR LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

#### EXAMEN DE LA CONFIGURATION RÉSEAU POUR LE SERVICE D'ACCÈS DE GROS DÉGROUPE

Le 11 juin 2020, le CRTC a lancé une instance visant à réexaminer la configuration réseau pour le service d'accès haute vitesse de gros dégroupé devant être fourni par Bell Canada et les grandes entreprises de câblodistribution. La consultation a pour but l'adoption d'un modèle applicable aux fournisseurs d'accès de gros à l'échelle du pays. Elle pourrait aussi déboucher sur l'adoption, pour Bell Canada, d'un niveau de dégroupement différent de celui qui a été imposé en 2015, comme il est expliqué dans le rapport de gestion annuel 2019 de BCE, à la rubrique 8.2, *Loi sur les télécommunications – Service d'accès de gros dégroupé obligatoire aux réseaux FTTP*. Le lancement de cette nouvelle consultation a suspendu l'établissement des tarifs définitifs du service d'accès haute vitesse dégroupé fourni par Bell Canada, et les tarifs provisoires actuels resteront en vigueur jusqu'à nouvel ordre. La nouvelle consultation a aussi clos l'instance liée à la demande du Consortium des Opérateurs de Réseaux Canadiens Inc. (CORC), dont il est question à la section 8.2 *Loi sur les télécommunications – Extension proposée du régime de réglementation des services d'accès de gros groupés aux réseaux FTTP* du rapport de gestion annuel 2019 de BCE visant à obtenir un accès obligatoire aux services groupés fournis au moyen d'installations utilisant la technologie FTTP et à établir un service d'accès de gros d'un niveau de groupement intermédiaire. Des révisions facilitant l'accès des revendeurs à l'accès de gros dégroupé et/ou l'imposition de tarifs définitifs qui diffèrent considérablement des tarifs proposés par Bell Canada pourraient dissuader les fournisseurs d'infrastructure numérique dotés d'installations d'investir dans des réseaux sur fil de prochaine génération, améliorer la position commerciale des revendeurs de services d'accès haute vitesse et avoir une incidence défavorable sur nos résultats financiers.

#### EXAMEN DE LA MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DES TARIFS DES SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATION DE GROS

Le 24 avril 2020, le CRTC a lancé une instance visant à réexaminer la méthode qu'utilise actuellement le CRTC pour fixer les tarifs des services de télécommunication de gros obligatoires. L'instance a pour but d'évaluer la méthode la plus appropriée pour faire en sorte que ces tarifs soient justes et raisonnables et établis de manière efficace. Elle pourrait déboucher sur l'adoption d'une nouvelle méthode d'établissement des coûts qui diffère substantiellement de l'actuelle méthode d'établissement des coûts « de la Phase II ». La Phase II est une méthode d'établissement des coûts différentiels prospective actuellement utilisée par le CRTC pour fixer les tarifs des services de gros réglementés. Si l'actuelle méthode d'établissement des coûts de la Phase II est révisée ou remplacée, l'incidence des changements ainsi apportés pourrait donner lieu à une méthode d'établissement des coûts plus efficace et plus transparente, ou à un processus d'établissement des coûts qui favorise les revendeurs et dissuade les investissements dans les installations. Pour l'heure, il est impossible de déterminer clairement quelle sera l'incidence, le cas échéant, des résultats de cette instance sur nos activités et nos résultats financiers.

### LOI SUR LA RADIOCOMMUNICATION

#### VENTE AUX ENCHÈRES DE SPECTRE DANS LA BANDE DE 3 500 MÉGAHERTZ (MHZ)

Le 5 mars 2020, Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) a publié son *Cadre politique et de délivrance de licences concernant le spectre de la bande de 3 500 MHz* qui régira les enchères relatives aux licences de spectre de la bande de 3 500 MHz. Les soumissions dans le cadre des enchères devaient initialement commencer le 15 décembre 2020, mais cette date a été reportée au 15 juin 2021.



## 7 Risques d'entreprise

Par risque, nous entendons la possibilité que se produise un événement futur qui pourrait avoir un effet négatif sur nos activités, notre situation financière, notre liquidité, nos résultats financiers ou notre réputation. La gestion de nos activités consiste en partie à comprendre la nature de ces risques éventuels et à les limiter, dans la mesure du possible.

L'effet réel de tout événement pourrait être considérablement différent de ce que nous prévoyons actuellement. Les risques décrits dans ce rapport de gestion ne sont pas les seuls risques susceptibles de nous toucher. D'autres risques et incertitudes que, pour l'instant, nous ignorons ou jugeons négligeables pourraient aussi avoir une incidence défavorable significative sur nos activités, notre situation financière, notre liquidité, nos résultats financiers ou notre réputation.

Dans le rapport de gestion annuel 2019 de BCE, nous avons présenté une revue détaillée des risques susceptibles de toucher nos activités, notre situation financière, notre liquidité, nos résultats financiers ou notre réputation et pouvant faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans nos déclarations prospectives. Cette description détaillée des risques est mise à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2020 de BCE et dans le présent rapport de gestion. Les risques décrits dans le rapport de gestion annuel 2019 de BCE et mis à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2020 de BCE et dans le présent rapport de gestion comprennent, sans s'y limiter, les risques liés aux éléments suivants. Tous ces risques, y compris, sans s'y limiter, les risques découlant de la pandémie de COVID-19, pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans les déclarations prospectives énoncées dans le présent rapport de gestion.

- Des pandémies, des épidémies et d'autres risques pour la santé publique, notamment, en particulier, la pandémie de COVID-19, ainsi que l'incertitude quant à sa gravité et à sa durée, y compris d'éventuelles recrudescences du nombre de cas de COVID-19 et le rétablissement possible des mesures d'urgence, ainsi que les conséquences défavorables de celle-ci sur l'économie, y compris les importantes perturbations que cela entraîne sur les activités commerciales et de détail, lesquelles se répercutent, entre autres, sur la demande et les prix de nos produits et services, sur la capacité de nos clients à payer pour nos produits et services, sur notre capacité à assurer le fonctionnement de nos réseaux et à fournir des produits et services à la clientèle, et sur la capacité de nos fournisseurs à nous offrir les produits et services dont nous avons besoin pour exercer nos activités;
- l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et de générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, notamment, sans s'y limiter, le financement des dépenses d'investissement, le versement de dividendes et le soutien de la croissance planifiée;
- l'incapacité à maintenir le fonctionnement de nos réseaux dans le contexte de l'augmentation importante de la demande relativement à la capacité des réseaux sans fil, sur fil et de diffusion;
- le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux et mettre en œuvre des procédures d'assainissement et de sécurité supplémentaires en raison de la pandémie de COVID-19;
- l'incapacité à créer une expérience client positive dans tous les aspects de notre engagement envers la clientèle;
- les interruptions de travail et les pénuries de main-d'œuvre;
- notre dépendance aux tiers fournisseurs, aux impartiteurs et aux consultants qui nous fournissent de façon ininterrompue les produits et services dont nous avons besoin pour exercer nos activités, mettre en œuvre de nouvelles technologies liées aux réseaux et autres, offrir de nouveaux produits et services, ainsi que respecter différentes obligations;
- l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE, ni que le dividende sur actions ordinaires sera majoré;
- la volatilité liée à l'obligation au titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi;
- les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations, les positions, les actions et les mesures gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités, y compris, en particulier, celles qui concernent la pandémie de COVID-19, l'accès obligatoire aux réseaux, les ventes aux enchères de spectre, l'imposition de codes de conduite à l'égard des consommateurs, l'approbation d'acquisitions, l'octroi de licences de radiodiffusion et de spectre, les exigences relatives à la propriété étrangère et le contrôle du piratage des droits d'auteur;
- l'intensité de l'activité de nos concurrents, y compris de concurrents nouveaux et émergents, jumelée au lancement de nouveaux produits et services, ainsi que l'incidence connexe sur le coût lié à l'acquisition d'abonnés et à la fidélisation de la clientèle, de même que sur nos parts de marché, nos volumes de ventes et nos stratégies d'établissement des prix;
- le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent à l'accélération des perturbations et à la désintermédiation dans chacun de nos secteurs d'activité;
- la croissance du nombre d'abonnés et de téléspectateurs compromise par l'évolution des habitudes en matière de visionnement et l'expansion des fournisseurs de télé par contournement et les autres fournisseurs de services, ce qui pourrait accélérer le débranchement des services de télé et la réduction des dépenses pour ces services, ainsi que la fragmentation du marché de la publicité et les changements qui s'y produisent;
- l'augmentation des coûts du contenu liée au nombre croissant de concurrents nationaux et mondiaux convoitant le même contenu, et les obstacles à notre capacité à acquérir ou à concevoir du contenu de premier plan pour stimuler la croissance des produits des activités ordinaires et des abonnements;
- la prolifération du piratage de contenu, qui pourrait avoir une incidence sur notre capacité à monétiser les produits et les services, et également comprimer la bande passante;
- la hausse du taux de pénétration des téléphones intelligents au Canada et du coût des appareils qui pourrait nuire à la croissance du nombre d'abonnés et augmenter le coût d'acquisition d'abonnés et de fidélisation de la clientèle;
- l'incapacité à protéger nos actifs corporels et incorporels, notamment les réseaux, les systèmes de technologies de l'information (TI), les bureaux, les magasins et l'information de nature sensible, contre des événements comme des atteintes à la sécurité de l'information, l'accès ou l'entrée non autorisés, des incendies et des catastrophes naturelles;
- l'incapacité à transformer nos activités en vue de créer les conditions propices à une expérience véritablement centrée sur le client à tous les points d'interaction dans le contexte d'une gamme de produits et de services de premier plan en constante évolution, tout en aplanissant notre structure de coûts;

- l'incapacité à continuer d'investir dans des fonctions de prochaine génération de manière rigoureuse et stratégique;
- la complexité de nos activités découlant des multiples plateformes technologiques, systèmes de facturation, canaux de vente et bases de données de commercialisation, ainsi que d'une myriade de forfaits, d'offres promotionnelles et de gammes de produits;
- l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des systèmes de TI très performants soutenus par un cadre de gouvernance et opérationnel efficace;
- l'incapacité à générer les avantages escomptés de nos restructurations d'entreprises, des remplacements et des mises à niveau de systèmes, des réductions de personnel, des refontes de processus, et de l'intégration des entreprises acquises;
- les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir, à les remplacer et à les mettre à niveau;
- les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télé par satellite;
- l'incapacité à attirer des employés possédant les compétences appropriées, à les fidéliser et à stimuler leur performance dans un environnement sûr;
- les modifications à notre répertoire de fournisseurs et d'impartiteurs que nous pourrions décider d'effectuer ou que nous serions tenus d'apporter;
- l'incapacité à assurer, par nos processus de sélection, de gouvernance et de surveillance des fournisseurs conçus pour ce faire, la pleine transparence en ce qui concerne le risque lié aux fournisseurs actuels ou aux nouveaux fournisseurs;
- le risque lié à la sécurité et à la fuite de données si les protocoles de contrôle de la sécurité qui concernent nos fournisseurs sont contournés;
- la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts de fabrication ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables;
- l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché;
- des impôts nouvellement exigés ou plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux;
- l'incapacité à réduire les coûts, ainsi que toute augmentation imprévue de coûts;
- l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses;
- un règlement défavorable des litiges, en particulier des actions collectives;
- de nouvelles modifications ou des modifications défavorables aux lois applicables et l'incapacité à agir en amont pour ce qui est du respect de nos obligations juridiques et réglementaires;
- l'incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes du public et du gouvernement pour ce qui est des questions environnementales, et à y répondre adéquatement;
- les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils et des équipements de communication sans fil;
- l'échéancier et la réalisation de la vente proposée par BCE de 25 centres de données sur 13 sites à Equinix, qui sont assujettis aux conditions de clôture et à d'autres risques et incertitudes.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la société.

Se reporter à la rubrique 9, *Risques d'entreprise*, du rapport de gestion annuel 2019 de BCE pour une description plus détaillée des risques susmentionnés ainsi que d'autres risques; cette rubrique, ainsi que les autres rubriques du rapport de gestion annuel 2019 de BCE mentionnées dans cette rubrique, sont intégrées par renvoi dans la présente section 7.

De plus, se reporter également à la section 4.7, *Liquidité – Litiges*, du rapport de gestion du premier trimestre de 2020 de BCE pour une mise à jour des litiges décrits dans la notice annuelle 2019 de BCE, laquelle section 4.7 est intégrée par renvoi dans la présente section 7. Se reporter également à la section 6, *Cadre réglementaire*, du présent rapport de gestion pour une mise à jour des initiatives et des procédures réglementaires décrites dans le rapport de gestion annuel 2019 de BCE, laquelle rubrique 6 est intégrée par renvoi dans la présente rubrique 7.

Sauf en ce qui concerne les mises à jour présentées à la section 4.7, *Liquidité – Litiges*, à la section 6, *Risques d'entreprise*, du rapport de gestion du premier trimestre de 2020 de BCE ainsi qu'à la section 6, *Cadre réglementaire*, et à la présente section 7, *Risques d'entreprise*, du présent rapport de gestion, les risques décrits dans le rapport de gestion annuel 2019 de BCE demeurent essentiellement inchangés.

## MISE À JOUR DE LA DESCRIPTION DES RISQUES D'ENTREPRISE

### PANDÉMIES, ÉPIDÉMIES ET AUTRES RISQUES POUR LA SANTÉ PUBLIQUE

#### PANDÉMIE DE COVID-19

La pandémie de COVID-19 a poussé les gouvernements et les entreprises du monde entier à adopter des mesures d'urgence pour combattre la propagation du coronavirus tout en cherchant à maintenir les services essentiels. Ces mesures ont compris, sans s'y limiter, l'éloignement social, la fermeture temporaire des entreprises non essentielles, les politiques de confinement et de télétravail à domicile, les périodes de quarantaine, les fermetures de frontières et les interdictions ou les restrictions de déplacement. Ces mesures ont entraîné des perturbations importantes des activités de détail et commerciales dans la plupart des secteurs de l'économie et rendu les marchés des capitaux extrêmement volatils. S'en sont suivis, à compter de la deuxième partie du premier et durant le deuxième trimestre, un ralentissement économique prononcé, caractérisé par des taux de chômage élevés, puisque la majorité des entreprises ont réduit ou cessé leurs activités, et une réduction des dépenses de consommation. Certaines de ces mesures ont commencé à être assouplies graduellement partout au Canada en deuxième moitié du deuxième trimestre, ce qui a permis à de nombreuses entreprises de reprendre dans une certaine mesure ou d'accroître leurs activités, souvent moyennant des ajustements opérationnels, dans le contexte d'incertitude attribuable à la pandémie de COVID-19. Cependant, certains autres pays qui avaient entrepris leur réouverture ont dû rétablir des restrictions en raison de l'augmentation des nouveaux cas de COVID-19, et les résurgences pourraient pousser davantage de gouvernements et d'entreprises à rétablir des mesures d'urgence, notamment, tout dépendant de l'intensité de la résurgence, une partie ou la totalité des mesures de confinement strict et des fermetures d'entreprises qui avaient été imposées au début de la pandémie, ou peut-être même des mesures supplémentaires. Même si le Canada réussit à limiter les répercussions de la pandémie à l'intérieur de ses frontières, l'économie canadienne, et de ce fait nos activités, pourrait continuer de souffrir

du ralentissement économique mondial causé par la pandémie de COVID-19. Si les mesures d'urgence sont rétablies, ou si la pandémie se prolonge, cela pourrait accroître les perturbations économiques et la volatilité des marchés des capitaux. Cette conjoncture économique défavorable pourrait perdurer ou s'aggraver tant et aussi longtemps que les mesures prises pour freiner la propagation de la COVID-19 resteront en place, et certaines conditions économiques devraient même persister après le retrait graduel ou complet de ces mesures et par la suite, en particulier si une partie du grand public, incluant certains de nos clients et de nos employés, décide volontairement de continuer d'appliquer ces mesures en raison des inquiétudes sanitaires liées à la COVID-19. La capacité de garder ouverts les espaces publics et commerciaux dépendra de la mesure dans laquelle les gouvernements réussiront à freiner la propagation du coronavirus, ainsi que de la capacité des systèmes de santé à s'adapter efficacement à la pandémie.

Les mesures restrictives adoptées ou encouragées pour combattre la propagation du coronavirus et la conjoncture économique défavorable qui en a résulté devraient perdurer tant et aussi longtemps que les mesures prises en réponse à la COVID-19 resteront en place ou seront rétablies, et peut-être même après leur retrait graduel ou complet, y compris, sans s'y limiter, comme suit, et ces répercussions défavorables pourraient être majeures.

- Si la fermeture temporaire de nos points de vente au détail était rétablie, notre capacité d'accroître le nombre d'abonnés à nos services et de vendre nos produits et services serait encore une fois entravée, ce qui aurait un effet négatif sur nos produits des activités ordinaires.
- Si la fermeture temporaire des entreprises non essentielles était imposée de nouveau ou si la pandémie de COVID-19 se poursuivait encore longtemps, cela se traduirait vraisemblablement par davantage de pertes d'emploi et de difficultés financières ayant une incidence défavorable sur les dépenses de notre clientèle, tant les entreprises que les particuliers, ce qui pourrait continuer d'entraîner ou accélérer une diminution des achats de certains de nos produits et services. En outre, l'incidence négative sur la situation financière de nos clients pourrait continuer d'avoir un effet défavorable sur notre capacité d'obtenir le règlement des créances clients et conduire à d'autres augmentations des créances douteuses. Ces événements ont eu, et continueront d'avoir, tant qu'ils dureront, une incidence défavorable sur nos produits des activités ordinaires et nos flux de trésorerie. Ils pourraient aussi nuire à notre position aux termes de nos programmes de créances clients titrisées.
- La pandémie de COVID-19 devrait continuer d'entraîner une réduction du niveau d'activité économique des entreprises clientes, laquelle pourrait conduire à de nouvelles réductions ou annulations de services pour cause d'incertitude économique. Ces effets néfastes seraient exacerbés si la fermeture temporaire des entreprises non essentielles était imposée de nouveau par suite d'une recrudescence du nombre de cas de COVID-19. Les entreprises clientes pourraient continuer de remettre à plus tard les achats de matériel informatique, opter pour des vitesses moindres de transmission de données, ou encore réviser l'ordre de priorité de différents projets commerciaux pour mettre l'accent sur la continuité des activités plutôt que sur les projets de croissance. Nous pourrions être incapables de réaliser des travaux et de fournir des services dans les locaux de certaines entreprises clientes en raison des directives gouvernementales, existantes, nouvelles ou remises en vigueur, et des mesures de santé et sécurité. Enfin, un certain nombre de nos entreprises clientes pourraient devenir insolvables ou autrement cesser leurs activités à cause de la pandémie de COVID-19.
- Les mesures de confinement et de télétravail à domicile mises en œuvre par les gouvernements et les entreprises ont eu une incidence sur la nature de l'utilisation par nos clients de nos réseaux, de nos produits et de nos services. Cette situation a exercé une pression sans précédent sur la capacité dans certaines zones de nos réseaux sans fil, sur fil et de diffusion. Même si, grâce aux différentes mesures que nous avons prises dans le but d'assurer la continuité des services essentiels, nos réseaux ont, en général, bien supporté cette utilisation plus intensive mais rien ne garantit que cela continuera d'être le cas. Des pannes et des ralentissements de réseau pourraient entacher notre marque et notre réputation et avoir une incidence défavorable sur l'acquisition d'abonnés et la fidélisation de la clientèle, de même que sur nos résultats financiers. Nous pourrions aussi devoir engager des dépenses d'investissement importantes afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux en raison de la pandémie de COVID-19.
- Nous comptons sur la mise en œuvre et l'exécution réussies des plans de poursuite des activités de nos fournisseurs de produits et services. Dans la mesure où ces plans ne permettent pas d'atténuer les conséquences de la pandémie de COVID-19, conduisant à des défaillances opérationnelles de nos fournisseurs, de telles défaillances pourraient entraîner des perturbations de la chaîne d'approvisionnement susceptibles d'avoir une incidence défavorable sur nos activités. En outre, la pandémie de COVID-19 pourrait avoir des répercussions négatives sur les activités de nos centres d'appels et, par conséquent, sur notre service à la clientèle. Nous avons formé et continuons de former certains de nos employés pour qu'ils effectuent des tâches de service à la clientèle, mais rien ne garantit que suffisamment d'employés seront formés ni qu'ils atteindront le même niveau de connaissances ou d'efficacité que les employés de nos centres d'appels.
- Les mesures adoptées pour combattre la propagation du coronavirus ont entraîné la suspension, le report ou l'annulation de programmation en direct et d'autres productions, notamment différents événements sportifs, ce qui a réduit les cotes d'écoute de ces segments de marché. De plus, les mesures telles que l'éloignement social et les politiques de confinement et de télétravail à domicile ont nui aux cotes d'écoute de la radio et à l'entreprise d'affichage extérieur de Bell Média, alors que les pressions économiques subies par les annonceurs ont conduit à l'annulation ou au report de campagnes publicitaires. Ces circonstances ont eu, et devraient continuer d'avoir, tant qu'elles dureront, un effet défavorable sur les produits d'exploitation de Bell Média.
- La pandémie de COVID-19 et les mesures restrictives imposées ou encouragées pour freiner la propagation du coronavirus ont modifié le comportement et l'activité des consommateurs et la façon dont les entreprises exercent leurs activités, et ces changements pourraient durer ou évoluer de nouveau tant et aussi longtemps que ces mesures seront en vigueur, et peut-être même par la suite, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la vente de nos produits et services, de même que sur nos produits des activités ordinaires et nos flux de trésorerie.
- Les marchés des capitaux mondiaux ont connu, et pourraient continuer de connaître, une volatilité et une faiblesse importantes. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi en déployant des interventions monétaires et budgétaires de grande envergure visant à stabiliser la conjoncture économique et les marchés des capitaux. Cependant, l'efficacité de ces interventions est incertaine. L'incertitude économique pourrait avoir un effet négatif sur les marchés des capitaux propres et des capitaux d'emprunt, pourrait causer la volatilité et des variations des taux d'intérêt et pourrait avoir une incidence défavorable sur notre capacité d'obtenir du financement sur les marchés publics des capitaux, sur le marché du crédit bancaire et (ou) sur le marché du papier commercial, et sur le coût d'un tel financement. Par ailleurs, le rendement des actifs de nos régimes de retraite et (ou) le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi pourraient subir une incidence négative à court et à moyen terme. Cela pourrait avoir une incidence défavorable sur nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et sur nos cotisations aux régimes de retraite au cours d'exercices futurs.
- Les arrangements de télétravail de nos employés et de ceux de certains de nos fournisseurs pourraient créer de nouveaux risques opérationnels, y compris, sans s'y limiter, des risques liés à la sécurité de l'information, et entraver notre capacité à gérer nos activités. Si les arrangements de télétravail devaient se prolonger encore, cela pourrait mettre à rude épreuve nos plans de continuité des activités, nuire à notre capacité de mettre au point et de lancer de nouveaux produits et services ainsi qu'exacerber les risques opérationnels auxquels nous sommes exposés.

- Les coûts supplémentaires, les retards ou la non-disponibilité du matériel et des matières premières ainsi que la non-disponibilité de nos employés ou de ceux de nos fournisseurs ou des entrepreneurs, qu'elle soit attribuable à des mesures gouvernementales, à la maladie, à des quarantaines, à l'absentéisme, à des initiatives de réduction des effectifs ou à d'autres restrictions, pourraient entraver notre capacité d'assurer le maintien, la mise à niveau ou l'expansion de nos réseaux en réponse à l'intensification substantielle de l'utilisation des réseaux attribuable aux mesures de confinement et de télétravail à domicile, d'offrir le niveau voulu de service à la clientèle, ou encore de lancer, de faire avancer ou d'achever les projets de déploiement de réseaux actuellement prévus. L'incapacité à effectuer ce qui précède aurait un effet néfaste sur nos activités, nos capacités concurrentielles et nos résultats financiers. Les interruptions de travail et les pénuries de main-d'œuvre auraient aussi un effet néfaste sur notre capacité de vendre nos produits et services, d'installer de nouveaux services ou d'effectuer des réparations dans les locaux des clients. Une absence prolongée pour cause de maladie de nos hauts dirigeants pourrait nuire à la gestion de nos activités et à nos résultats financiers.
- En raison de la pandémie de COVID-19, de nouvelles lois ou réglementations pourraient être adoptées ou promulguées, selon le cas, de même que des initiatives et des procédures réglementaires, des consultations ou des prises de positions des gouvernements, ce qui pourrait imposer des contraintes supplémentaires touchant nos activités et entraver notre capacité de rivaliser avec la concurrence sur le marché.

De plus, les facteurs de risque, y compris, sans s'y limiter, ceux qui sont décrits à la section 9, *Risques d'entreprise*, du rapport de gestion annuel 2019 de BCE, mis à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2020 de BCE et dans le présent rapport de gestion, ont été ou pourraient être exacerbés, ou devenir plus susceptibles de se concrétiser, par suite de la pandémie de COVID-19. Les risques décrits dans le rapport de gestion annuel 2019 de BCE, mis à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2020 de BCE et dans le présent rapport de gestion, pourraient aussi être exacerbés, ou devenir plus susceptibles de se matérialiser, par l'agitation sociale qui pourrait résulter des conséquences de la pandémie de COVID-19 ou d'événements connexes.

Nous avons mis en œuvre des plans de continuité des activités et pris des mesures supplémentaires au besoin, notamment différentes mesures préventives et précautions, mais rien ne peut garantir que ces mesures en réponse à la pandémie de COVID-19 réussiront à prévenir ou à atténuer, en totalité ou en partie, les conséquences négatives de la pandémie sur notre société, nos employés ou nos clients, et ces mesures pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités qui pourrait persister après la pandémie de COVID-19.

Étant donné les incertitudes quant à la gravité et à la durée de la pandémie de COVID-19, y compris d'éventuelles recrudescences du nombre de cas de COVID-19, et ses diverses conséquences possibles, nous ne sommes pas en mesure, pour le moment, d'estimer les répercussions qu'aura la pandémie de COVID-19 sur nos activités ou sur nos résultats financiers futurs et les hypothèses connexes. Nos activités et nos résultats financiers pourraient continuer de subir des effets défavorables importants au cours des périodes à venir. La mesure dans laquelle la pandémie de COVID-19 continuera d'avoir une incidence défavorable sur la société dépendra de l'évolution future de la situation, laquelle est inconnue et impossible à prévoir, de même que des nouvelles informations qui pourraient être dévoilées concernant la gravité, la durée et les éventuelles résurgences de cette pandémie et les actions requises pour juguler le coronavirus ou remédier à ses effets, entre autres choses. Tous les faits nouveaux et les risques dont il est question précédemment et les autres qui découlent de la pandémie de COVID-19 pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière, notre liquidité, nos résultats financiers ou notre réputation.

Conséquence de la pandémie de COVID-19, nous avons, au deuxième trimestre, comptabilisé une charge pour perte de valeur au titre de certains actifs liés aux services de télévision en anglais et en français et aux services de radio de notre secteur Bell Média. Il est possible que les estimations actuellement comptabilisées dans nos états financiers pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020 soient modifiées de nouveau ultérieurement, notamment les évaluations et les estimations ayant trait à la correction de valeur pour créances douteuses et à la dépréciation des actifs sur contrats, qui tiennent toutes deux compte de la conjoncture économique actuelle, de l'information historique et de l'information prospective, aux provisions pour perte de valeur des stocks, à la dépréciation des actifs non financiers, aux instruments financiers dérivés, aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et aux autres provisions. Nous évaluons la situation et en surveillons les effets sur nos activités.

## VENTE PROPOSÉE DES CENTRES DE DONNÉES

*L'échéancier et la réalisation prévus de la vente proposée par BCE de 25 centres de données sur 13 sites à Equinix sont assujettis aux conditions de clôture et à d'autres risques et incertitudes.*

L'échéancier et la réalisation prévus de la vente proposée par BCE de 25 centres de données sur 13 sites à Equinix sont assujettis aux conditions de clôture habituelles, aux droits de résiliation et à d'autres risques et incertitudes. Rien ne garantit que la transaction proposée sera conclue, ou qu'elle sera conclue selon les modalités ou au moment actuellement envisagés. La transaction proposée pourrait être modifiée, restructurée ou annulée. Rien ne garantit non plus que les avantages stratégiques escomptés de la transaction se matérialiseront.

# 8 Méthodes comptables, mesures financières et contrôles

## 8.1 Nos méthodes comptables

Les états financiers du T2 2020 de BCE ont été préparés conformément aux IFRS publiées par l'IASB, selon IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ils ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 5 août 2020. Ces états financiers ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Principales méthodes comptables*, des états financiers consolidés de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, à l'exception de ce qui suit, et comme il est décrit à la note 3, *Activités abandonnées*, des états financiers du T2 2020 de BCE. Les états financiers du T2 2020 de BCE ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

### ESTIMATIONS ET JUGEMENTS CLÉS

En préparant les états financiers, la direction fait des estimations et formule des jugements relatifs aux montants présentés au titre des produits et des charges, aux montants présentés au titre des actifs et des passifs et aux informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels. Nous établissons nos estimations en fonction d'un certain nombre de facteurs, notamment notre expérience, les événements en cours, y compris, sans s'y limiter, la pandémie de COVID-19, et les mesures que la société pourrait prendre ultérieurement, ainsi que d'autres hypothèses que nous jugeons raisonnables dans les circonstances. De par leur nature, ces estimations et ces jugements font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, et les résultats réels pourraient être différents.

### ADOPTION DE NORMES COMPTABLES NOUVELLES OU MODIFIÉES

Comme il est exigé, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020, nous avons adopté les normes comptables modifiées suivantes.

NORME	DESCRIPTION	INCIDENCE
Décision sur le programme de travail de l'IFRIC concernant IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	Décision sur le programme de travail de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) qui clarifie la détermination de la durée du contrat de location dans le cas des contrats de location résiliables ou renouvelables en vertu d'IFRS 16.	Cette décision sur le programme de travail n'a pas eu d'incidence importante sur nos états financiers.
Définition d'une entreprise, Modifications apportées à IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i>	Les modifications apportées au guide de mise en œuvre d'IFRS 3 clarifient la définition d'une entreprise afin d'aider les entités à déterminer si une transaction doit être comptabilisée comme un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs.	Ces modifications n'ont pas eu d'incidence sur nos états financiers. Elles pourraient avoir une incidence sur la décision de comptabiliser les acquisitions futures comme un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs, ainsi que sur la répartition du prix d'achat qui en découlerait entre les actifs nets identifiables acquis et le goodwill.

### FUTURES MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES

Les modifications de normes suivantes publiées par l'IASB n'ont pas encore été adoptées par BCE.

NORME	DESCRIPTION	INCIDENCE	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR
Allègements de loyer liés à la COVID-19, <i>Projet de modification d'IFRS 16, Contrats de location</i>	Cette modification accorde aux preneurs une exemption facultative de l'application des directives d'IFRS 16 aux modifications de contrats de location qui représentent un allègement de loyer consenti en conséquence directe de la pandémie de COVID-19.	Nous évaluons actuellement l'incidence qu'aura cette modification si nous avons recours à l'exemption facultative.	S'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1 <sup>er</sup> juin 2020. L'application anticipée est autorisée.
Coûts à prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire, <i>Modifications d'IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>	Ces modifications précisent quels coûts doivent être inclus dans le calcul des coûts d'exécution d'un contrat afin de déterminer si un contrat est déficitaire.	Nous évaluons actuellement l'incidence de ces modifications.	S'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2022. L'application anticipée est autorisée.

## 8.2 Mesures financières non conformes aux PCGR et indicateurs de performance clés

La présente section décrit les mesures financières non conformes aux PCGR et les indicateurs de performance clés que nous utilisons pour expliquer nos résultats financiers. Elle présente également un rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR avec les mesures financières conformes aux normes IFRS les plus comparables.

Au T2 2020, nous avons mis à jour nos définitions des termes bénéfice net ajusté, BPA ajusté et flux de trésorerie disponibles afin d'en exclure les effets des activités abandonnées, puisqu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Par suite de cette modification, les chiffres des périodes antérieures ont été retraités à des fins de comparaison.

### BAlIA AJUSTÉ ET MARGE DU BAlIA AJUSTÉ

Les termes BAlIA ajusté et marge du BAlIA ajusté n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le BAlIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE. Le BAlIA ajusté des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 4, *Information sectorielle*, des états financiers du T2 2020 de BCE. Nous définissons la marge du BAlIA ajusté comme le BAlIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.

Nous utilisons le BAlIA ajusté et la marge du BAlIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités, puisqu'ils reflètent leur rentabilité continue. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAlIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises du secteur des télécommunications. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également le BAlIA ajusté et la marge du BAlIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités. Le BAlIA ajusté est également un facteur dans la détermination de la rémunération incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants.

Il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS directement comparable au BAlIA ajusté et à la marge du BAlIA ajusté. Pour remédier à cette situation, le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAlIA ajusté.

	T2 2020	T2 2019	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019
Bénéfice net	294	817	1 027	1 608
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	22	39	38	63
Amortissement des immobilisations corporelles	869	879	1 727	1 752
Amortissement des immobilisations incorporelles	234	220	464	437
Charges financières				
Charges d'intérêts	280	279	557	560
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	11	15	23	31
Perte de valeur d'actifs	449	1	456	5
Autres charges (produits)	80	54	127	(51)
Impôt sur le résultat	96	275	339	565
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	(4)	(7)	(9)	(16)
<b>BAlIA ajusté</b>	<b>2 331</b>	<b>2 572</b>	<b>4 749</b>	<b>4 954</b>
<i>Produits d'exploitation de BCE</i>	<i>5 354</i>	<i>5 889</i>	<i>10 994</i>	<i>11 578</i>
Marge du BAlIA ajusté	43,5 %	43,7 %	43,2 %	42,8 %

### BÉNÉFICE NET AJUSTÉ ET BPA AJUSTÉ

Les termes bénéfice net ajusté et BPA ajusté n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette, la perte de valeur d'actifs et les activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE.

Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes se servent de ces mesures, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.



Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA sont les mesures financières conformes aux normes IFRS les plus comparables.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.

	T2 2020		T2 2019		CUMUL ANNUEL 2020		CUMUL ANNUEL 2019	
	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	237	0,26	761	0,85	917	1,01	1 501	1,67
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	16	0,02	28	0,04	28	0,03	46	0,06
Pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	7	–	(9)	(0,02)	27	0,03	(82)	(0,09)
(Profits nets) pertes nettes sur placements	(11)	(0,01)	53	0,06	(21)	(0,02)	57	0,06
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	–	–	13	0,01	12	0,01	13	0,01
Perte de valeur d'actifs	328	0,36	1	–	333	0,37	4	–
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	(4)	–	(7)	(0,01)	(9)	(0,01)	(16)	(0,02)
<b>Bénéfice net ajusté</b>	<b>573</b>	<b>0,63</b>	<b>840</b>	<b>0,93</b>	<b>1 287</b>	<b>1,42</b>	<b>1 523</b>	<b>1,69</b>

## FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES ET RATIO DE DISTRIBUTION

Les termes flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des fonds provenant des activités abandonnées, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les fonds provenant des activités abandonnées, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes sur actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus comparable.

Nous définissons le ratio de distribution comme les dividendes payés sur actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Nous considérons le ratio de distribution comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car il met en évidence la pérennité des paiements de dividendes de la société.

Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

	T2 2020	T2 2019	CUMUL ANNUEL 2020	CUMUL ANNUEL 2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	2 562	2 093	4 013	3 609
Dépenses d'investissement	(900)	(967)	(1 677)	(1 815)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(33)	(37)	(69)	(63)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(12)	(12)	(26)	(39)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	11	21	20	50
Fonds provenant des activités abandonnées (inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation)	(17)	(22)	(39)	(47)
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	<b>1 611</b>	<b>1 076</b>	<b>2 222</b>	<b>1 695</b>

## DETTE NETTE

Le terme dette nette n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'elle puisse être comparée avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons la dette nette comme la dette à court terme plus la dette à long terme et 50 % des actions privilégiées, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, comme il est présenté dans les états consolidés de la situation financière de BCE. Nous incluons 50 % des actions privilégiées en circulation dans notre dette nette afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences de notation.

Nous considérons la dette nette comme un important indicateur du levier financier de la société, car elle représente le montant de la dette qui n'est pas couvert par la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent la dette nette pour déterminer le levier financier d'une société.

Il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS directement comparable à la dette nette, mais celle-ci est calculée selon plusieurs catégories d'actifs et de passifs des états de la situation financière, comme il est présenté dans le tableau ci-dessous.

	30 JUIN 2020	31 DÉCEMBRE 2019
Dette à court terme	2 584	3 881
Dette à long terme	25 024	22 415
50 % des actions privilégiées en circulation	2 002	2 002
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 547)	(145)
Dette nette	28 063	28 153

## RATIO DE LEVIER FINANCIER NET

Le terme ratio de levier financier net n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous utilisons le ratio de levier financier net et nous croyons que certains investisseurs et analystes se servent de cette mesure pour évaluer le levier financier.

Le ratio de levier financier net correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté. Aux fins du calcul du ratio de levier financier net, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté des 12 derniers mois.

## RATIO BAIIA AJUSTÉ/CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES

Le terme ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous utilisons le ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes et nous croyons que certains investisseurs et analystes se servent de cette mesure pour évaluer la solidité financière de la société.

Le ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes correspond au BAIIA ajusté divisé par les charges d'intérêts nettes. Aux fins du calcul de notre ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté des 12 derniers mois. Les charges d'intérêts nettes correspondent aux charges d'intérêts nettes des 12 derniers mois, comme il est présenté dans nos tableaux des flux de trésorerie, plus 50 % des dividendes déclarés sur actions privilégiées, comme il est présenté dans nos états du résultat net.



## INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS

En plus des mesures financières non conformes aux PCGR décrites précédemment, nous utilisons un certain nombre d'indicateurs de performance clés pour évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS	DÉFINITION
FMU	La facturation moyenne par utilisateur (FMU) ou abonné est le montant moyen approximatif facturé aux clients sur une base mensuelle, incluant la facturation mensuelle liée aux créances sur financement d'appareils de clients sous contrat, et sert à effectuer le suivi de nos flux de facturation récurrents. La FMU combinée des services sans fil correspond à certains montants facturés aux clients divisés par le nombre moyen d'abonnés pour la période visée, et est exprimée en unité monétaire par mois.
Intensité du capital	L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.
Taux de désabonnement	Le taux de désabonnement correspond aux annulations d'abonnement aux services par les abonnés. Il s'agit d'une mesure de notre capacité à conserver nos abonnés. Le taux de désabonnement des services sans fil correspond au nombre de désactivations au cours d'une période donnée divisé par le nombre moyen d'abonnés de notre clientèle pour une période visée, et est exprimé en pourcentage par mois.
Unité d'abonnement	<p>Une unité d'abonnement des services sans fil se compose d'une unité génératrice de produits active (p. ex., les appareils mobiles, les tablettes ou les produits Internet sans fil), assortie d'un identificateur unique (habituellement un numéro d'identité internationale d'équipement mobile (IIEM)), qui a accès à nos réseaux sans fil. Nous présentons les unités d'abonnement des services sans fil en deux catégories, soit les unités d'abonnement des services postpayés et les unités d'abonnement des services prépayés. Les unités d'abonnement des services prépayés sont considérées comme étant actives pendant une période de 90 jours après l'expiration du solde prépayé de l'abonné.</p> <p>Une unité d'abonnement des services sur fil se compose d'une unité génératrice de produits active ayant accès à nos services, dont les services Internet, de télé par satellite, de télé IP et/ou les SAR de détail. Un abonné compte parmi notre clientèle d'abonnés une fois que le service a été installé dans ses locaux et qu'il est fonctionnel, et qu'une relation de facturation a été établie.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les abonnés des services Internet, de télé IP et de télé par satellite de détail ont accès aux services sur une base individuelle et sont représentés principalement par logement.</li><li>• Les abonnés des SAR de détail ont une ligne associée à un compte et sont représentés par un numéro de téléphone unique.</li></ul>

## 8.3 Contrôles et procédures

### CHANGEMENTS DANS LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2020, notre contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a subi aucun changement qui a eu, ou qui est susceptible d'avoir, sur lui une incidence significative.

# États financiers consolidés

## États consolidés du résultat net

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES MONTANTS LIÉS AUX ACTIONS) (NON AUDITÉ)	NOTE	TRIMESTRES		SEMESTRES	
		2020	2019	2020	2019
Produits d'exploitation	4	5 354	5 889	10 994	11 578
Coûts d'exploitation	4, 5	(3 023)	(3 317)	(6 245)	(6 624)
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6	(22)	(39)	(38)	(63)
Amortissement des immobilisations corporelles		(869)	(879)	(1 727)	(1 752)
Amortissement des immobilisations incorporelles		(234)	(220)	(464)	(437)
Charges financières					
Charges d'intérêts		(280)	(279)	(557)	(560)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	13	(11)	(15)	(23)	(31)
Perte de valeur d'actifs	7	(449)	(1)	(456)	(5)
Autres (charges) produits	8	(80)	(54)	(127)	51
Impôt sur le résultat		(96)	(275)	(339)	(565)
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>		<b>290</b>	<b>810</b>	<b>1 018</b>	<b>1 592</b>
<b>Bénéfice net lié aux activités abandonnées</b>	3	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>16</b>
<b>Bénéfice net</b>		<b>294</b>	<b>817</b>	<b>1 027</b>	<b>1 608</b>
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies attribuable aux :</b>					
Actionnaires ordinaires		233	754	908	1 485
Actionnaires privilégiés		34	38	72	76
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		23	18	38	31
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>		<b>290</b>	<b>810</b>	<b>1 018</b>	<b>1 592</b>
<b>Bénéfice net attribuable aux :</b>					
Actionnaires ordinaires		237	761	917	1 501
Actionnaires privilégiés		34	38	72	76
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		23	18	38	31
<b>Bénéfice net</b>		<b>294</b>	<b>817</b>	<b>1 027</b>	<b>1 608</b>
<b>Bénéfice net par action ordinaire – de base et dilué</b>	9				
Activités poursuivies		0,26	0,84	1,00	1,65
Activités abandonnées	3	–	0,01	0,01	0,02
<b>Bénéfice net par action ordinaire – de base et dilué</b>		<b>0,26</b>	<b>0,85</b>	<b>1,01</b>	<b>1,67</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)</b>		<b>904,3</b>	<b>899,5</b>	<b>904,2</b>	<b>898,9</b>

# États consolidés du résultat global

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN  
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)

	NOTE	TRIMESTRES		SEMESTRES	
		2020	2019	2020	2019
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>		<b>290</b>	<b>810</b>	<b>1 018</b>	<b>1 592</b>
<b>Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global des activités poursuivies, après impôt sur le résultat</b>					
Éléments qui seront reclassés par la suite en résultat net					
Variation nette de la valeur des placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées, après impôt sur le résultat de néant pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2020 et 2019		(4)	–	(7)	–
Variation nette de la valeur des dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de 40 millions \$ et (4) millions \$, respectivement, pour les trimestres clos les 30 juin 2020 et 2019 et impôt sur le résultat de (76) millions \$ et 16 millions \$, respectivement, pour les semestres clos les 30 juin 2020 et 2019		(111)	10	207	(44)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net					
(Pertes) gains actuariels sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, après impôt sur le résultat de 594 millions \$ et de 84 millions \$, respectivement, pour les trimestres clos les 30 juin 2020 et 2019 et impôt sur le résultat de (40) millions \$ et de 118 millions \$, respectivement, pour les semestres clos les 30 juin 2020 et 2019 <sup>(1)</sup>	13	(1 621)	(227)	110	(320)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de 9 millions \$ et de 4 millions \$, respectivement, pour les trimestres clos les 30 juin 2020 et 2019 et impôt sur le résultat de (12) millions \$ et 8 millions \$, respectivement, pour les semestres clos les 30 juin 2020 et 2019		(24)	(10)	33	(22)
<b>Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global des activités poursuivies</b>		<b>(1 760)</b>	<b>(227)</b>	<b>343</b>	<b>(386)</b>
<b>Bénéfice net lié aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires ordinaires</b>		<b>4</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>16</b>
<b>Total (de la perte globale) du bénéfice global</b>		<b>(1 466)</b>	<b>590</b>	<b>1 370</b>	<b>1 222</b>
<b>Total (de la perte globale) du bénéfice global attribuable aux :</b>					
Actionnaires ordinaires		(1 520)	535	1 258	1 118
Actionnaires privilégiés		34	38	72	76
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		20	17	40	28
<b>Total (de la perte globale) du bénéfice global</b>		<b>(1 466)</b>	<b>590</b>	<b>1 370</b>	<b>1 222</b>

(1) Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 30 juin 2020 était de 2,8 %, comparativement à 4,2 % au 31 mars 2020 et à 3,1 % au 31 décembre 2019. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 30 juin 2019 était de 3,0 %, comparativement à 3,3 % au 31 mars 2019 et à 3,8 % au 31 décembre 2018.

# États consolidés de la situation financière

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)	NOTE	30 JUIN 2020	31 DÉCEMBRE 2019
<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie		1 297	141
Équivalents de trésorerie		250	4
Créances clients et autres débiteurs	10	2 812	3 038
Stocks		445	427
Actifs sur contrats		921	1 111
Coûts du contrat		399	415
Charges payées d'avance		301	194
Autres actifs courants		212	190
Actifs détenus en vue de la vente	3	825	–
<b>Total des actifs courants</b>		<b>7 462</b>	<b>5 520</b>
<b>Actifs non courants</b>			
Actifs sur contrats		328	533
Coûts du contrat		341	368
Immobilisations corporelles		26 840	27 636
Immobilisations incorporelles		12 897	13 352
Actifs d'impôt différé		123	98
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises		718	698
Autres actifs non courants	11	1 931	1 274
Goodwill		10 551	10 667
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>53 729</b>	<b>54 626</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>61 191</b>	<b>60 146</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Dettes fournisseurs et autres passifs		3 341	3 954
Passifs sur contrats		723	683
Intérêts à payer		229	227
Dividendes à payer		766	729
Passifs d'impôt exigible		287	303
Dettes à court terme		2 584	3 881
Passifs détenus en vue de la vente	3	205	–
<b>Total des passifs courants</b>		<b>8 135</b>	<b>9 777</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Passifs sur contrats		216	207
Dettes à long terme	12	25 024	22 415
Passifs d'impôt différé		3 765	3 561
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	13	1 980	1 907
Autres passifs non courants		934	871
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>31 919</b>	<b>28 961</b>
<b>Total du passif</b>		<b>40 054</b>	<b>38 738</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE</b>			
Actions privilégiées		4 004	4 004
Actions ordinaires		20 386	20 363
Surplus d'apport		1 155	1 178
Cumul des autres éléments de bénéfice global		386	161
Déficit		(5 142)	(4 632)
<b>Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE</b>		<b>20 789</b>	<b>21 074</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>		<b>348</b>	<b>334</b>
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>21 137</b>	<b>21 408</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>61 191</b>	<b>60 146</b>

## États consolidés des variations des capitaux propres

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2020 (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)	ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE BCE						PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
	ACTIONS PRIVILÉGIÉES	ACTIONS ORDINAIRES	SURPLUS D'APPORT	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (DE PERTE GLOBALE)	DÉFICIT	TOTAL		
Solde au 31 décembre 2019	4 004	20 363	1 178	161	(4 632)	21 074	334	21 408
Bénéfice net	–	–	–	–	989	989	38	1 027
Autres éléments de bénéfice global	–	–	–	231	110	341	2	343
<b>Total du bénéfice global</b>	–	–	–	231	1 099	1 330	40	1 370
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'options sur actions des employés	–	23	(1)	–	–	22	–	22
Autre rémunération fondée sur des actions	–	–	(22)	–	(31)	(53)	–	(53)
Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE	–	–	–	–	(1 578)	(1 578)	–	(1 578)
Dividendes déclarés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	(26)	(26)
Règlement de couvertures des flux de trésorerie transférées dans le coût de base des éléments couverts	–	–	–	(6)	–	(6)	–	(6)
<b>Solde au 30 juin 2020</b>	<b>4 004</b>	<b>20 386</b>	<b>1 155</b>	<b>386</b>	<b>(5 142)</b>	<b>20 789</b>	<b>348</b>	<b>21 137</b>

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2019 (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)	ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE BCE						PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
	ACTIONS PRIVILÉGIÉES	ACTIONS ORDINAIRES	SURPLUS D'APPORT	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (DE PERTE GLOBALE)	DÉFICIT	TOTAL		
Solde au 31 décembre 2018	4 004	20 036	1 170	90	(4 937)	20 363	326	20 689
Adoption d'IFRS 16	–	–	–	–	(19)	(19)	(1)	(20)
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	4 004	20 036	1 170	90	(4 956)	20 344	325	20 669
Bénéfice net	–	–	–	–	1 577	1 577	31	1 608
Autres éléments de perte globale	–	–	–	(64)	(319)	(383)	(3)	(386)
<b>Total (de la perte globale) du bénéfice global</b>	–	–	–	(64)	1 258	1 194	28	1 222
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'options sur actions des employés	–	67	(3)	–	–	64	–	64
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'épargne des employés (REE)	–	40	–	–	–	40	–	40
Autre rémunération fondée sur des actions	–	1	(2)	–	4	3	–	3
Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE	–	–	–	–	(1 501)	(1 501)	–	(1 501)
Dividendes déclarés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	(39)	(39)
Règlement de couvertures des flux de trésorerie transférées dans le coût de base des éléments couverts	–	–	–	(12)	–	(12)	–	(12)
Autres	–	–	–	–	–	–	15	15
<b>Solde au 30 juin 2019</b>	<b>4 004</b>	<b>20 144</b>	<b>1 165</b>	<b>14</b>	<b>(5 195)</b>	<b>20 132</b>	<b>329</b>	<b>20 461</b>

# Tableaux consolidés des flux de trésorerie

POUR LES PÉRIODES CLOUSES LES 30 JUIN  
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)

	NOTE	TRIMESTRES		SEMESTRES	
		2020	2019	2020	2019
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>					
Bénéfice net lié aux activités poursuivies		290	810	1 018	1 592
Rapprochement du bénéfice net lié aux activités poursuivies et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6	22	39	38	63
Amortissements		1 103	1 099	2 191	2 189
Coût des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	13	75	73	162	157
Charges d'intérêts nettes		275	271	545	547
Perte de valeur d'actifs	7	449	1	456	5
Pertes sur placements	8	–	–	–	4
Impôt sur le résultat		96	275	339	565
Cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		(71)	(70)	(150)	(151)
Paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi		(12)	(19)	(29)	(37)
Coûts liés aux indemnités de départ et autres payés		(13)	(33)	(48)	(99)
Intérêts payés		(240)	(269)	(556)	(534)
Impôt sur le résultat payé (après remboursements)		6	(127)	(227)	(416)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés		(11)	(21)	(20)	(50)
Variation nette des actifs et des passifs d'exploitation		576	42	255	(273)
Fonds provenant des activités abandonnées	3	17	22	39	47
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		<b>2 562</b>	<b>2 093</b>	<b>4 013</b>	<b>3 609</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>					
Dépenses d'investissement		(900)	(967)	(1 677)	(1 815)
Acquisitions d'entreprises		(23)	(50)	(23)	(50)
Autres activités d'investissement		(13)	32	(19)	8
Fonds affectés aux activités abandonnées	3	(8)	(5)	(15)	(7)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>		<b>(944)</b>	<b>(990)</b>	<b>(1 734)</b>	<b>(1 864)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>					
(Diminution) augmentation des effets à payer		(1 204)	277	(1 434)	844
(Diminution) augmentation des créances clients titrisées		(400)	–	–	31
Émission de titres d'emprunt à long terme	12	1 975	1 405	5 256	1 405
Remboursement de titres d'emprunt à long terme	12	(2 221)	(1 597)	(2 930)	(1 800)
Émission d'actions ordinaires		–	44	22	64
Achat d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions		(75)	(10)	(169)	(86)
Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires		(753)	(712)	(1 469)	(1 390)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées		(33)	(37)	(69)	(63)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		(12)	(12)	(26)	(39)
Autres activités de financement		(25)	(33)	(55)	(39)
Fonds affectés aux activités abandonnées	3	(2)	(2)	(3)	(3)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>		<b>(2 750)</b>	<b>(677)</b>	<b>(877)</b>	<b>(1 076)</b>
Augmentation nette de la trésorerie		354	173	1 156	294
Trésorerie au début de la période		943	546	141	425
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>		<b>1 297</b>	<b>719</b>	<b>1 297</b>	<b>719</b>
(Diminution) augmentation nette des équivalents de trésorerie		(1 486)	253	246	375
Équivalents de trésorerie au début de la période		1 736	122	4	–
<b>Équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>		<b>250</b>	<b>375</b>	<b>250</b>	<b>375</b>

# Notes annexes

Les présents états financiers consolidés intermédiaires (états financiers) doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels 2019 de BCE, qui ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 5 mars 2020.

Les présentes notes sont non auditées.

Les expressions *nous*, *notre/nos*, *BCE* et *la société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., Bell Canada, leurs filiales, leurs partenariats et leurs entreprises associées.

## Note 1 Renseignements sur la société

BCE est une société constituée en société par actions et ayant son siège au Canada. Le siège social de BCE est situé au 1, carrefour Alexander-Graham-Bell, Verdun (Québec) Canada. BCE est une entreprise de télécommunications et de médias qui fournit des services sans fil, sur fil, Internet et de télévision (télé) à une clientèle résidentielle, d'affaires et de gros au Canada. Notre secteur Bell Média fournit des services de télé généraliste, spécialisée et payante, des services de diffusion en continu, de médias numériques, de radiodiffusion ainsi que des services d'affichage extérieur à des clients au Canada.

## Note 2 Mode de présentation et principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 5 août 2020. Les états financiers ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Principales méthodes comptables*, de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, à l'exception de ce qui est décrit ci-après et à la note 3, *Activités abandonnées*.

Les présents états financiers ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

## ESTIMATIONS ET JUGEMENTS CLÉS

En préparant les états financiers, la direction fait des estimations et formule des jugements relatifs aux éléments suivants : les montants présentés au titre des produits et des charges, les montants présentés au titre des actifs et des passifs et les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels. Nous établissons nos estimations en fonction d'un certain nombre de facteurs, notamment notre expérience, les événements en cours, y compris sans s'y limiter, la pandémie de COVID-19, et les mesures que la société pourrait prendre ultérieurement, ainsi que d'autres hypothèses que nous jugeons raisonnables dans les circonstances. De par leur nature, ces estimations et ces jugements font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, et les résultats réels pourraient être différents.

## ADOPTION DE NORMES COMPTABLES MODIFIÉES

Comme il est exigé, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020, nous avons adopté les normes comptables modifiées suivantes.

NORME	DESCRIPTION	INCIDENCE
Décision sur le programme de travail de l'IFRIC portant sur IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	Décision sur le programme de travail de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) apportant des éclaircissements sur la détermination de la durée des contrats de location dans le cas des contrats de location résiliables ou renouvelables en vertu d'IFRS 16.	Cette décision n'a pas eu d'incidence significative sur nos états financiers.
Définition d'une entreprise, modifications apportées à IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i>	Les modifications apportées au guide de mise en œuvre d'IFRS 3 clarifient la définition d'une entreprise afin d'aider les entités à déterminer si une transaction doit être comptabilisée comme un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs.	Ces modifications n'ont eu aucune incidence sur nos états financiers. Elles pourraient cependant avoir une incidence sur la décision de comptabiliser les acquisitions futures comme un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs, ainsi que sur la répartition du prix d'achat qui en découlerait entre les actifs nets identifiables acquis et le goodwill.

## FUTURES MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES

Les normes modifiées publiées par l'IASB qui suivent n'ont pas encore été adoptées par BCE.

NORME	DESCRIPTION	INCIDENCE	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR
<b>Allègements de loyer liés à la COVID-19, Projet de modification d'IFRS 16, Contrats de location</b>	Cette modification accorde aux preneurs une exemption facultative de l'application des directives d'IFRS 16 aux modifications de contrats de location qui représentent un allègement de loyer consenti en conséquence directe de la pandémie de COVID-19.	Nous évaluons actuellement l'incidence qu'aura cette modification si nous avons recours à l'exemption facultative.	S'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1 <sup>er</sup> juin 2020. L'application anticipée est autorisée.
<b>Coûts à prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire, Modifications d'IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</b>	Ces modifications précisent quels coûts doivent être inclus dans le calcul des coûts d'exécution d'un contrat afin de déterminer si un contrat de déficitaire.	Nous évaluons actuellement l'incidence de ces modifications.	S'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2022. L'application anticipée est autorisée.

## Note 3 Activités abandonnées

Le 1<sup>er</sup> juin 2020, BCE a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant la vente de la quasi-totalité de ses centres de données dans le cadre d'une transaction en espèces d'une valeur de 1,04 milliard \$. La clôture de la transaction est prévue au deuxième semestre de 2020, sous réserve des conditions de clôture habituelles. En conséquence, nous avons reclassé les montants des périodes antérieures qui se rapportent à la vente annoncée dans les activités abandonnées des états consolidés du résultat net et des tableaux consolidés des flux de trésorerie afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. Nous avons également reclassé les actifs et les passifs des centres de données qui seront vendus dans les actifs ou les passifs détenus en vue de la vente de notre état consolidé de la situation financière au 30 juin 2020; ils sont évalués à leur valeur comptable, laquelle est inférieure à la juste valeur estimative diminuée des coûts de la vente. Les immobilisations corporelles et incorporelles incluses dans les actifs détenus en vue de la vente ont cessé d'être amorties le 1<sup>er</sup> juin 2020.

Le tableau suivant résume la valeur comptable des actifs et des passifs qui étaient classés comme détenus en vue de la vente au 30 juin 2020.

	30 JUIN 2020
Actifs sur contrats	1
Coûts du contrat	3
Immobilisations corporelles	479
Immobilisations incorporelles	227
Goodwill	115
<b>Total des actifs détenus en vue de la vente</b>	<b>825</b>
Dette à long terme	115
Passifs d'impôt différé	82
Autres passifs non courants	8
<b>Total des passifs détenus en vue de la vente</b>	<b>205</b>
<b>Actifs nets détenus en vue de la vente</b>	<b>620</b>

Les tableaux suivants résument les états du résultat net et les tableaux des flux de trésorerie de nos activités abandonnées pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin 2020 et 2019.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN	TRIMESTRES		SEMESTRES	
	2020	2019	2020	2019
Produits d'exploitation	39	41	79	86
Coûts d'exploitation	(19)	(18)	(35)	(36)
Amortissement des immobilisations corporelles	(8)	(9)	(18)	(18)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(3)	(3)	(7)	(7)
Charges d'intérêts	(2)	(2)	(4)	(4)
Autres produits	(1)	(1)	(2)	(1)
Impôt sur le résultat	(2)	(1)	(4)	(4)
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>16</b>

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN	TRIMESTRES		SEMESTRES	
	2020	2019	2020	2019
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	17	22	39	47
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(8)	(5)	(15)	(7)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(2)	(2)	(3)	(3)
<b>Augmentation nette de la trésorerie</b>	<b>7</b>	<b>15</b>	<b>21</b>	<b>37</b>



## Note 4 Information sectorielle

Nos résultats sont présentés selon trois secteurs : Services sans fil de Bell, Services sur fil de Bell et Bell Média. Nos secteurs reflètent la façon dont nous gérons notre entreprise et dont nous classons nos activités aux fins de planification et d'évaluation de la performance.

Afin de refléter les changements liés à la façon dont nous gérons nos activités et nous évaluons le rendement, les résultats d'exploitation du secteur Services sur fil de Bell comprennent maintenant nos activités liées aux réseaux terrestres de radiocommunications pour la sécurité publique, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2020, et les chiffres des périodes antérieures ont été retraités à des fins de comparaison. Auparavant, ces résultats étaient inclus dans le secteur Services sans fil de Bell. La gestion de nos activités liées aux réseaux terrestres de radiocommunications pour la sécurité publique, qui consistent à construire et à gérer des réseaux terrestres de radiocommunications mobiles essentiellement pour le secteur public, est désormais assurée par l'équipe des marchés d'affaires de Bell, ce qui nous permet d'offrir à notre clientèle un meilleur service grâce à des solutions de communication clés en main.

En raison de l'entente visant la vente de la quasi-totalité de nos centres de données, les résultats financiers de ces centres de données, qui étaient auparavant inclus dans le secteur Services sur fil de Bell, sont maintenant pris en compte en tant qu'activités abandonnées. Se reporter à la note 3, *Activités abandonnées*, pour obtenir plus de détails.

Les tableaux suivants résument l'information financière par secteur pour les trimestres clos les 30 juin 2020 et 2019.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2020	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		1 909	2 963	482	–	5 354
Produits intersectoriels		13	80	97	(190)	–
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>1 922</b>	<b>3 043</b>	<b>579</b>	<b>(190)</b>	<b>5 354</b>
Coûts d'exploitation	5	(1 043)	(1 764)	(406)	190	(3 023)
<b>Bénéfice sectoriel<sup>(1)</sup></b>		<b>879</b>	<b>1 279</b>	<b>173</b>	<b>–</b>	<b>2 331</b>
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6					(22)
Amortissements						(1 103)
Charges financières						(280)
Charges d'intérêts						(280)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	13					(11)
Perte de valeur d'actifs	7					(449)
Autres charges	8					(80)
Impôt sur le résultat						(96)
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>						<b>290</b>
<b>Bénéfice net lié aux activités abandonnées</b>						<b>4</b>
<b>Bénéfice net</b>						<b>294</b>

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2019	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		2 146	3 006	737	–	5 889
Produits intersectoriels		14	67	105	(186)	–
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>2 160</b>	<b>3 073</b>	<b>842</b>	<b>(186)</b>	<b>5 889</b>
Coûts d'exploitation	5	(1 192)	(1 723)	(588)	186	(3 317)
<b>Bénéfice sectoriel<sup>(1)</sup></b>		<b>968</b>	<b>1 350</b>	<b>254</b>	<b>–</b>	<b>2 572</b>
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6					(39)
Amortissements						(1 099)
Charges financières						
Charges d'intérêts						(279)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	13					(15)
Perte de valeur d'actifs	7					(1)
Autres charges	8					(54)
Impôt sur le résultat						(275)
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>						<b>810</b>
<b>Bénéfice net lié aux activités abandonnées</b>						<b>7</b>
<b>Bénéfice net</b>						<b>817</b>

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

Les tableaux suivants résument l'information financière par secteur pour les semestres clos les 30 juin 2020 et 2019.

POUR LE SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2020	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		3 931	5 923	1 140	–	10 994
Produits intersectoriels		26	156	191	(373)	–
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>3 957</b>	<b>6 079</b>	<b>1 331</b>	<b>(373)</b>	<b>10 994</b>
Coûts d'exploitation	5	(2 150)	(3 465)	(1 003)	373	(6 245)
<b>Bénéfice sectoriel<sup>(1)</sup></b>		<b>1 807</b>	<b>2 614</b>	<b>328</b>	<b>–</b>	<b>4 749</b>
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6					(38)
Amortissements						(2 191)
Charges financières						
Charges d'intérêts						(557)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	13					(23)
Perte de valeur d'actifs	7					(456)
Autres charges	8					(127)
Impôt sur le résultat						(339)
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>						<b>1 018</b>
<b>Bénéfice net lié aux activités abandonnées</b>						<b>9</b>
<b>Bénéfice net</b>						<b>1 027</b>

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

POUR LE SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2019	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES	BCE
<b>Produits d'exploitation</b>						
Clients externes		4 210	5 991	1 377	–	11 578
Produits intersectoriels		27	134	210	(371)	–
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>4 237</b>	<b>6 125</b>	<b>1 587</b>	<b>(371)</b>	<b>11 578</b>
Coûts d'exploitation	5	(2 377)	(3 450)	(1 168)	371	(6 624)
<b>Bénéfice sectoriel<sup>(1)</sup></b>		<b>1 860</b>	<b>2 675</b>	<b>419</b>	<b>–</b>	<b>4 954</b>
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6					(63)
Amortissements						(2 189)
Charges financières						
Charges d'intérêts						(560)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	13					(31)
Perte de valeur d'actifs	7					(5)
Autres charges	8					51
Impôt sur le résultat						(565)
<b>Bénéfice net lié aux activités poursuivies</b>						<b>1 592</b>
<b>Bénéfice net lié aux activités abandonnées</b>						<b>16</b>
<b>Bénéfice net</b>						<b>1 608</b>

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

## PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES PAR GAMMES DE SERVICES ET DE PRODUITS

POUR LES PÉRIODES CLOSSES LES 30 JUIN	TRIMESTRES		SEMESTRES	
	2020	2019	2020	2019
<b>Services<sup>(1)</sup></b>				
Services sans fil	1 481	1 580	3 016	3 108
Services de données filaires	1 916	1 914	3 807	3 780
Services voix filaires	863	897	1 735	1 804
Services de médias	482	737	1 140	1 377
Autres services filaires	58	62	120	121
<b>Total des gammes de services</b>	<b>4 800</b>	<b>5 190</b>	<b>9 818</b>	<b>10 190</b>
<b>Produits<sup>(2)</sup></b>				
Services sans fil	428	566	915	1 102
Services de données filaires	113	123	236	265
Équipements filaires et autres	13	10	25	21
<b>Total des gammes de produits</b>	<b>554</b>	<b>699</b>	<b>1 176</b>	<b>1 388</b>
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>5 354</b>	<b>5 889</b>	<b>10 994</b>	<b>11 578</b>

(1) Nos produits tirés des services sont habituellement comptabilisés progressivement.

(2) Nos produits d'exploitation tirés des produits sont habituellement comptabilisés à un moment précis.

## Note 5 Coûts d'exploitation

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN	NOTE	TRIMESTRES		SEMESTRES	
		2020	2019	2020	2019
Coûts de la main-d'œuvre					
Salaires et impôts et avantages connexes		(994)	(1 085)	(2 035)	(2 139)
Coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (déduction faite des montants inscrits à l'actif)	13	(64)	(58)	(139)	(126)
Autres coûts de la main-d'œuvre <sup>(1)</sup>		(236)	(257)	(463)	(486)
Moins :					
Main-d'œuvre inscrite à l'actif		248	270	494	513
<b>Total des coûts de la main-d'œuvre</b>		<b>(1 046)</b>	<b>(1 130)</b>	<b>(2 143)</b>	<b>(2 238)</b>
Coût des ventes <sup>(2)</sup>		(1 471)	(1 706)	(3 125)	(3 444)
Autres coûts d'exploitation <sup>(3)</sup>		(506)	(481)	(977)	(942)
<b>Total des coûts d'exploitation</b>		<b>(3 023)</b>	<b>(3 317)</b>	<b>(6 245)</b>	<b>(6 624)</b>

(1) Les autres coûts de la main-d'œuvre incluent les coûts liés aux entrepreneurs et à l'impartition.

(2) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils mobiles et d'autres équipements vendus, les coûts liés aux réseaux et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.

(3) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux technologies de l'information, les honoraires ainsi que les loyers.

## Note 6 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN	TRIMESTRES		SEMESTRES	
	2020	2019	2020	2019
Coûts liés aux indemnités de départ	(2)	(20)	(10)	(27)
Coûts liés aux acquisitions et autres	(20)	(19)	(28)	(36)
<b>Total des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres</b>	<b>(22)</b>	<b>(39)</b>	<b>(38)</b>	<b>(63)</b>

### COÛTS LIÉS AUX INDEMNITÉS DE DÉPART

Les coûts liés aux indemnités de départ se composent de charges de cessation d'emploi involontaire ou volontaire.

### COÛTS LIÉS AUX ACQUISITIONS ET AUTRES

Les coûts liés aux acquisitions et autres se composent des coûts de transaction, dont les frais juridiques et les frais de services de conseil en finance, liés aux acquisitions effectuées ou potentielles, des coûts liés aux indemnités de départ d'employés dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise, des coûts relatifs à l'intégration d'entreprises acquises dans nos activités d'exploitation, des coûts liés aux litiges, lorsque ces coûts sont importants, et autres.

## Note 7 Perte de valeur d'actifs

Au deuxième trimestre de 2020, nous avons identifié des indices de dépréciation pour certains services de télévision et marchés de la radio de notre secteur Bell Média, essentiellement des baisses des produits tirés de la publicité et des produits tirés des frais d'abonnement ainsi que des hausses générales des taux d'actualisation découlant de l'impact économique de la pandémie de COVID-19. Des tests de dépréciation ont donc dû être effectués à l'égard de certains groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) et du goodwill.

Des charges pour pertes de valeur de 449 millions \$ et de 456 millions \$, respectivement, se rapportant principalement à des charges de 452 millions \$ pour les services de télévision en anglais et en français ainsi qu'à divers marchés de la radio de notre secteur Bell Média, ont été comptabilisées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020. Ces charges comprennent un montant de 291 millions \$ imputé aux immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée au titre des licences de radiodiffusion, un montant de 146 millions \$ imputé aux immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, principalement au titre des droits à la programmation et aux longs métrages, et un montant de 15 millions \$ imputé aux immobilisations corporelles au titre du réseau, de l'infrastructure et du matériel. Elles ont été déterminées en comparant la valeur comptable des UGT à leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. Nous avons estimé la juste valeur des UGT au moyen des flux de trésorerie actualisés et des modèles d'évaluation fondés sur le marché, ce qui comprend des projections sur cinq ans des flux de trésorerie établies selon les plans d'affaires revus par la haute direction pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 31 décembre 2025, au moyen d'un taux d'actualisation allant de 8,0 % à 9,5 % et d'un taux de croissance perpétuel allant de (1,0) % à néant, ainsi que de données liées au multiplicateur de marché de sociétés ouvertes et de transactions réalisées sur le marché. Au 30 juin 2020, la valeur comptable de ces UGT s'élevait à 942 millions \$.

Le goodwill de Bell Média n'a pas subi de perte de valeur. Une baisse de (0,6) % du taux de croissance perpétuel ou une hausse de 0,4 % du taux d'actualisation aurait fait en sorte que la valeur recouvrable du groupe d'UGT de Bell Média soit égale à sa valeur comptable.

## Note 8 Autres (charges) produits

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN	NOTE	TRIMESTRES		SEMESTRES	
		2020	2019	2020	2019
Pertes sur la mise hors service et la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		(54)	(1)	(70)	(6)
(Pertes nettes) profits nets lié(s) à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres		(9)	12	(37)	112
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	12	–	(18)	(17)	(18)
Profits (pertes) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises					
Profits (pertes) sur placements		11	(53)	21	(53)
Exploitation		(24)	(6)	(15)	5
Pertes sur placements		–	–	–	(4)
Autres		(4)	12	(9)	15
<b>Total des autres (charges) produits</b>		<b>(80)</b>	<b>(54)</b>	<b>(127)</b>	<b>51</b>

### PERTES SUR LA MISE HORS SERVICE ET LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Au deuxième trimestre de 2020, nous avons comptabilisé une perte de 45 millions \$ attribuable à un changement d'orientation stratégique ayant trait au développement continu de certains actifs en cours de construction liés aux plateformes de services de télé.

### PROFITS (PERTES) SUR PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES COENTREPRISES

Nous avons comptabilisé un profit sur placements de 11 millions \$ et de 21 millions \$, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020, contre une perte sur placements de (53) millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2019, au titre des profits (pertes) sur participations mises en équivalence à l'égard de notre quote-part d'une obligation de racheter à la juste valeur la participation minoritaire dans l'une des coentreprises de BCE. L'obligation est évaluée à la valeur de marché à chaque période de présentation de l'information financière, et le profit ou la perte sur placements est comptabilisé en tant que profits ou pertes sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises.

## Note 9 Bénéfice par action

Le tableau suivant présente les composantes utilisées dans le calcul du bénéfice net par action ordinaire de base et dilué pour le bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN	TRIMESTRES		SEMESTRES	
	2020	2019	2020	2019
Bénéfice net lié aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires ordinaires – de base	233	754	908	1 485
Bénéfice net lié aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires ordinaires – de base	4	7	9	16
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – de base</b>	<b>237</b>	<b>761</b>	<b>917</b>	<b>1 501</b>
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars)	0,8325	0,7925	1,6650	1,5850
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)</b>				
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	904,3	899,5	904,2	898,9
Exercice présumé d'options sur actions <sup>(1)</sup>	0,1	0,8	0,2	0,5
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)</b>	<b>904,4</b>	<b>900,3</b>	<b>904,4</b>	<b>899,4</b>

(1) Le calcul de l'exercice présumé d'options sur actions tient compte de l'incidence du coût de rémunération futur moyen non comptabilisé des options ayant un effet dilutif. Il exclut les options dont le prix d'exercice est plus élevé que la valeur de marché moyenne de l'action ordinaire de BCE. Le nombre d'options exclues totalisait 14 358 128 au deuxième trimestre de 2020 et 9 554 587 au premier semestre de 2020, comparativement à 3 379 952 au deuxième trimestre de 2019 et à 6 349 240 au premier semestre de 2019.

## Note 10 Créances clients et autres débiteurs

	NOTE	30 JUIN 2020	31 DÉCEMBRE 2019
Créances clients		2 789	2 981
Provision au titre des ajustements de produits des activités ordinaires		(133)	(104)
Correction de valeur pour créances douteuses	14	(104)	(62)
Actifs d'impôt exigible		32	23
Autres débiteurs		228	200
<b>Total des créances clients et autres débiteurs</b>		<b>2 812</b>	<b>3 038</b>

## Note 11 Autres actifs non courants

	NOTE	30 JUIN 2020	31 DÉCEMBRE 2019
Actif net au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	13	765	558
Actifs dérivés	14	539	200
Débiteurs à long terme		235	142
Placements <sup>(1)</sup>	14	147	128
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées	14	122	129
Autres		123	117
<b>Total des autres actifs non courants</b>		<b>1 931</b>	<b>1 274</b>

(1) Ces montants ont été donnés en garantie relativement à des obligations liées à certains avantages du personnel et ne peuvent servir à des fins générales.

## Note 12 Dette

Le 14 mai 2020, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 1997 des débentures à moyen terme (MTN), série M-52, à 2,50 %, dont le capital s'établit à 1 milliard \$ et qui viennent à échéance le 14 mai 2030.

Le 14 mai 2020 et le 13 février 2020, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 1997 des débentures MTN, série M-51, à 3,50 %, dont le capital s'établit à 500 millions \$ et à 750 millions \$, respectivement, et qui viennent à échéance le 30 septembre 2050.

Au premier semestre de 2020, Bell Canada a prélevé 1 450 millions \$ US (2 035 millions \$ CA) aux termes de ses facilités de crédit engagées de 4 milliards \$ CA. Au deuxième trimestre de 2020, Bell Canada a remboursé la totalité de l'encours en dollars américains de ces facilités. Les emprunts, qui étaient pris en compte dans la dette à long terme, étaient couverts contre les fluctuations des taux de change au moyen de contrats de change à terme. En conséquence, au deuxième trimestre de 2020, les contrats de change à terme utilisés pour couvrir ces emprunts ont été réglés. Se reporter à la note 14, *Actifs et passifs financiers*, pour obtenir plus de détails.

Le 25 mars 2020, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 1997 des débentures MTN, série M-47, à 3,35 %, dont le capital s'établit à 1 milliard \$, et qui viennent à échéance le 12 mars 2025.

Le 16 mars 2020, Bell Canada a remboursé, avant l'échéance, ses débentures MTN, série M-24, à 4,95 %, dont le capital en cours s'établissait à 500 millions \$, et qui venaient à échéance le 19 mai 2021. Nous avons inscrit des charges de 17 millions \$ liées au remboursement anticipé de la dette, qui ont été comptabilisées au poste *Autres (charges) produits* dans l'état du résultat net.

## Note 13 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

### COÛT DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Nous offrons des prestations de retraite et d'autres avantages à la plupart de nos employés. Ces avantages comprennent des régimes de retraite à prestations définies (PD), des régimes de retraite à cotisations définies (CD) et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (AAPE).

#### COMPOSANTES DU COÛT DES SERVICES RENDUS AU TITRE DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

POUR LES PÉRIODES CLOUSES LES 30 JUIN	TRIMESTRES		SEMESTRES	
	2020	2019	2020	2019
Régimes de retraite PD	(55)	(48)	(109)	(96)
Régimes de retraite CD	(26)	(25)	(62)	(58)
AAPE	–	–	(1)	(1)
Moins :				
Coût des régimes d'avantages inscrit à l'actif	17	15	33	29
<b>Total du coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>(64)</b>	<b>(58)</b>	<b>(139)</b>	<b>(126)</b>

#### COMPOSANTES DES CHARGES FINANCIÈRES AU TITRE DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

POUR LES PÉRIODES CLOUSES LES 30 JUIN	TRIMESTRES		SEMESTRES	
	2020	2019	2020	2019
Régimes de retraite PD	(2)	(5)	(5)	(10)
AAPE	(9)	(10)	(18)	(21)
<b>Total des intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>(11)</b>	<b>(15)</b>	<b>(23)</b>	<b>(31)</b>

#### SITUATION DE CAPITALISATION DES COÛTS DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Le tableau suivant présente la situation de capitalisation de nos obligations au titre des prestations constituées.

POUR LES PÉRIODES CLOUSES LES	CAPITALISÉS		PARTIELLEMENT CAPITALISÉS <sup>(1)</sup>		SANS CAPITALISATION <sup>(2)</sup>		TOTAL	
	30 JUIN 2020	31 DÉCEMBRE 2019	30 JUIN 2020	31 DÉCEMBRE 2019	30 JUIN 2020	31 DÉCEMBRE 2019	30 JUIN 2020	31 DÉCEMBRE 2019
Valeur actualisée des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(25 790)	(24 961)	(1 964)	(1 918)	(308)	(300)	(28 062)	(27 179)
Juste valeur des actifs des régimes	26 493	25 474	374	376	–	–	26 867	25 850
<b>Surplus (déficit) des régimes</b>	<b>703</b>	<b>513</b>	<b>(1 590)</b>	<b>(1 542)</b>	<b>(308)</b>	<b>(300)</b>	<b>(1 195)</b>	<b>(1 329)</b>

(1) Les régimes partiellement capitalisés sont composés des régimes de retraite complémentaires à l'intention des membres de la haute direction pour les employés admissibles et de certains AAPE. La société capitalise partiellement les régimes de retraite complémentaires à l'intention des membres de la haute direction au moyen de lettres de crédit et d'un compte lié à une convention de retraite auprès de l'Agence du revenu du Canada. Certaines prestations d'assurance vie payées sont capitalisées par des contrats d'assurance vie.

(2) Nos régimes sans capitalisation consistent en certains AAPE pour lesquels des indemnités sont versées lorsque les demandes d'indemnisation sont soumises.

Au deuxième trimestre de 2020, nous avons comptabilisé une diminution au titre de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et une perte, avant impôt, de (2 215) millions \$ au poste *Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global des activités poursuivies* en raison d'une hausse de (4 673) millions \$ de la valeur actualisée de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi du fait de la baisse du taux d'actualisation, qui a été ramené de 4,2 % au 31 mars 2020 à 2,8 % au 30 juin 2020, facteur neutralisé en partie par l'accroissement de 2 458 millions \$ de la juste valeur des actifs des régimes attribuable au gain réel de 10,7 % sur les actifs des régimes.

Au premier semestre de 2020, nous avons comptabilisé une augmentation au titre de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et un profit, avant impôt, de 150 millions \$ au poste *Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global des activités poursuivies* en raison d'une hausse de 1 207 millions \$ de la juste valeur des actifs des régimes entraînée par un gain réel de 6,5 % sur les actifs des régimes, facteur neutralisé en partie par l'accroissement de la valeur actualisée de nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi de (1 057) millions \$ attribuable à la diminution du taux d'actualisation, qui est passé de 3,1 % au 31 décembre 2019 à 2,8 % au 30 juin 2020.

## Note 14 Actifs et passifs financiers

### JUSTE VALEUR

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti dans les états consolidés de la situation financière.

	CLASSEMENT	MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DE LA JUSTE VALEUR	30 JUIN 2020		31 DÉCEMBRE 2019	
			VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Obligation au titre des avantages tangibles imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et autres passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés aux taux d'intérêt observables sur le marché	12	12	29	29
Obligation au titre du compte de report imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et autres passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés aux taux d'intérêt observables sur le marché	82	86	82	85
Titres d'emprunt et autres dettes	Dettes à court terme et dette à long terme	Prix de marché des titres d'emprunt	21 517	25 068	18 653	20 905

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière.

CLASSEMENT		JUSTE VALEUR			
		VALEUR COMPTABLE DE L'ACTIF (DU PASSIF)	PRIX COTÉS D'ACTIFS IDENTIQUES ENREGISTRÉS DANS DES MARCHÉS ACTIFS (NIVEAU 1)	DONNÉES OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 2) <sup>(1)</sup>	DONNÉES D'ENTRÉE NON OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 3) <sup>(2)</sup>
<b>30 juin 2020</b>					
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées	Autres actifs non courants	122	2	–	120
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	522	–	522	–
Passif financier lié à Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. (MLSE) <sup>(3)</sup>	Dettes fournisseurs et autres passifs	(138)	–	–	(138)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	91	2	147	(58)
<b>31 décembre 2019</b>					
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées	Autres actifs non courants	129	2	–	127
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	165	–	165	–
Passif financier lié à MLSE <sup>(3)</sup>	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	–	–	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	71	1	128	(58)

(1) Données observables sur le marché, telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, la courbe des taux de swaps et les taux de change.

(2) Données d'entrée non observables sur le marché telles que les flux de trésorerie actualisés et les ratios cours/bénéfice. Une modification raisonnable de nos hypothèses n'entraînerait pas d'augmentation (de diminution) importante des instruments financiers classés dans le niveau 3.

(3) Représente l'obligation de BCE de racheter la participation de 9 % du Fonds Unitaire BCE (Fonds Unitaire) dans MLSE à un prix au moins équivalent au prix minimal convenu, advenant le cas où le Fonds Unitaire exercerait son option de vente. L'obligation de rachat est évaluée à la valeur de marché à chaque période de présentation de l'information financière, et le profit ou la perte est comptabilisé au poste Autres (charges) produits dans les états consolidés du résultat net. L'option peut être exercée depuis 2017.

### RISQUE DE CRÉDIT

Nous sommes exposés à un risque de crédit découlant de nos activités d'exploitation et de certaines activités de financement, dont l'exposition maximale est représentée par les valeurs comptables inscrites dans les états de la situation financière.

Nous sommes exposés à un risque de crédit si les contreparties à nos créances clients et à nos instruments dérivés sont dans l'incapacité de s'acquitter de leurs obligations. La concentration du risque de crédit à l'égard de nos clients est réduite en raison du grand nombre de clients différents que nous comptons. Au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019, le risque de crédit lié aux instruments dérivés était minime. Nous traitons avec des institutions dont la notation est élevée et, par conséquent, nous prévoyons qu'elles seront en mesure de s'acquitter de leurs obligations. Nous évaluons régulièrement notre risque de crédit et notre exposition à ce risque.



Le tableau suivant présente la variation de la correction de valeur pour créances douteuses liée aux créances clients, qui reflète, pour la période close le 30 juin 2020, une augmentation essentiellement attribuable à l'incidence de la pandémie de COVID-19.

	NOTE	
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2020		(62)
Ajouts		(90)
Utilisations		48
<b>Solde au 30 juin 2020</b>	10	<b>(104)</b>

Dans de nombreux cas, les créances clients sont radiées et transférées directement dans les créances douteuses si le débiteur n'a pas été recouvré après une période prédéterminée.

Le tableau suivant présente d'autres détails sur les créances clients, déduction faite de la correction de valeur pour créances douteuses.

	30 JUIN 2020	31 DÉCEMBRE 2019
Créances clients non en souffrance	1 926	2 082
Créances clients en souffrance		
Moins de 60 jours	395	541
De 60 à 120 jours	252	232
Plus de 120 jours	112	64
<b>Créances clients, déduction faite de la correction de valeur pour créances douteuses</b>	<b>2 685</b>	<b>2 919</b>

## RISQUE DE MARCHÉ

### RISQUE DE CHANGE

Nous utilisons des contrats à terme, des options et des swaps de devises et de taux d'intérêt variables pour gérer le risque de change lié aux acquisitions et aux ventes prévues et à certains titres d'emprunt libellés en devises.

Au premier semestre de 2020, nous avons conclu des contrats de change à terme d'un notional de 1 453 millions \$ US (2 039 millions \$ CA) pour couvrir le risque de change associé aux montants prélevés aux termes de nos facilités de crédit engagées de 4 milliards \$ CA. Ces contrats de change à terme sont arrivés à échéance le 30 juin 2020. Une perte de 30 millions \$ et de 14 millions \$, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020 au titre de ces contrats de change à terme est comptabilisée au poste *Autres (charges) produits* dans les états consolidés du résultat net, compensant le profit de change sur le remboursement de l'encours des facilités de crédit.

L'incidence d'une dépréciation (appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain serait un profit (une perte) de 1 million \$ (55 millions \$) comptabilisé(e) en résultat net des activités poursuivies au 30 juin 2020 et un profit (une perte) de 228 millions \$ comptabilisé(e) au poste *Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global des activités poursuivies* au 30 juin 2020, toutes les autres variables restant constantes.

L'incidence d'une dépréciation (appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au peso philippin serait un profit (une perte) de 2 millions \$ comptabilisé(e) au poste *Autres éléments (de perte globale) de bénéfice global des activités poursuivies* au 30 juin 2020, toutes les autres variables restant constantes.

Le tableau suivant présente d'autres détails sur les contrats de change à terme et les options en cours au 30 juin 2020.

TYPE DE COUVERTURE	MONNAIE D'ACHAT	MONTANT À RECEVOIR	MONNAIE DE VENTE	MONTANT À PAYER	ÉCHÉANCE	ÉLÉMENT COUVERT
Flux de trésorerie	\$ US	200	\$ CA	279	2020	Papier commercial
Flux de trésorerie	\$ US	370	\$ CA	480	2020	Transactions prévues
Flux de trésorerie	PHP	1 012	\$ CA	26	2020	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	588	\$ CA	768	2021	Transactions prévues
Économique	\$ US	26	\$ CA	36	2021	Transactions prévues
Économique – options de vente	\$ US	209	\$ CA	284	2020	Transactions prévues
Économique – options de vente	\$ US	214	\$ CA	284	2021	Transactions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	149	\$ CA	201	2020	Transactions prévues
Économique – options d'achat	\$ CA	87	\$ US	60	2020	Transactions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	47	\$ CA	65	2021	Transactions prévues
Économique – options d'achat	\$ CA	68	\$ US	47	2021	Transactions prévues
Économique – options <sup>(1)</sup>	\$ US	60	\$ CA	81	2020	Transactions prévues
Économique – options <sup>(1)</sup>	\$ US	120	\$ CA	161	2021	Transactions prévues

(1) Contrats d'options sur devises assortis d'une clause sur l'endettement et d'un plafond des bénéfices.

## RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Au cours du premier trimestre de 2020, nous avons conclu une série d'options sur taux d'intérêt qui serviront de couverture économique des taux de dividende rajustés sur 582 millions \$ de nos actions privilégiées dont les dates de rajustement tombent en 2021. Au 30 juin 2020, la juste valeur de ces options sur taux d'intérêt était un passif net de 5 millions \$, comptabilisé aux postes *Autres actifs courants*, *Dettes fournisseurs et autres passifs*, *Autres actifs non courants* et *Autres passifs non courants* dans les états consolidés de la situation financière. Une perte de 3 millions \$ et de 5 millions \$, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020 au titre de ces options sur taux d'intérêt est comptabilisée au poste *Autres (charges) produits* dans les états consolidés du résultat net.

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 1 % des taux d'intérêt serait une diminution (augmentation) de 31 millions \$ (38 millions \$) du bénéfice net lié aux activités poursuivies au 30 juin 2020.

## RISQUES LIÉS AUX FLUCTUATIONS DU COURS DE L'ACTION

Nous utilisons des contrats à terme sur actions sur les actions ordinaires de BCE à titre de couverture économique du risque lié aux flux de trésorerie qui découle des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres et du risque lié aux fluctuations du cours de l'action relatif à un régime de paiement fondé sur des actions qui est réglé en trésorerie. Au 30 juin 2020, la juste valeur de nos contrats à terme sur actions était un passif net de 39 millions \$, comptabilisé aux postes *Autres actifs courants*, *Dettes fournisseurs et autres passifs*, *Autres actifs non courants* et *Autres passifs non courants* dans les états consolidés de la situation financière. Au 31 décembre 2019, la juste valeur de nos contrats à terme sur actions était un actif de 40 millions \$, comptabilisé aux postes *Autres actifs courants* et *Autres actifs non courants* dans les états consolidés de la situation financière. Une perte de 9 millions \$ et de 37 millions \$, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020 au titre de ces contrats à terme sur actions est comptabilisée au poste *Autres (charges) produits* dans les états consolidés du résultat net.

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 5 % du cours de marché de l'action ordinaire de BCE au 30 juin 2020 serait un profit (une perte) de 40 millions \$ comptabilisé(e) en résultat net des activités poursuivies, toutes les autres variables restant constantes.

## RISQUES LIÉS AUX FLUCTUATIONS DES PRIX DES MARCHANDISES

Au premier trimestre de 2020, nous avons conclu des swaps sur carburant utilisés comme couverture économique du coût d'achat de carburant en 2020 et 2021. Au 30 juin 2020, la juste valeur de nos swaps sur carburant était un actif de 2 millions \$, comptabilisé aux postes *Autres actifs courants* et *Autres actifs non courants* dans les états consolidés de la situation financière. Un profit de 6 millions \$ et de 2 millions \$, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020 est comptabilisé au poste *Autres (charges) produits* dans les états consolidés du résultat net.

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 25 % du prix de marché du carburant au 30 juin 2020 serait un profit (une perte) de 4 millions \$ comptabilisé(e) en résultat net des activités poursuivies, toutes les autres variables restant constantes.

## Note 15 Paiements fondés sur des actions

Les montants suivants liés aux paiements fondés sur des actions sont compris dans les états du résultat net à titre de coûts d'exploitation.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN	TRIMESTRES		SEMESTRES	
	2020	2019	2020	2019
REE	(8)	(8)	(16)	(15)
Unités d'actions restreintes (UAR) et unités d'actions liées au rendement (UALR)	(13)	(11)	(29)	(31)
Autres <sup>(1)</sup>	(2)	(2)	(5)	(6)
<b>Total des paiements fondés sur des actions</b>	<b>(23)</b>	<b>(21)</b>	<b>(50)</b>	<b>(52)</b>

(1) Ces données comprennent un régime d'actions différées, les unités d'actions différées (UAD) et les options sur actions.

Les tableaux suivants présentent un résumé de la variation des cotisations au REE dont les droits ne sont pas acquis et du nombre d'UAR, d'UALR, d'UAD et d'options sur actions en cours pour la période close le 30 juin 2020.

## REE

	NOMBRE D' ACTIONS ÉMISES EN VERTU DU REE
Cotisations dont les droits n'étaient pas acquis au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	1 124 198
Cotisations <sup>(1)</sup>	316 202
Dividendes crédités	29 520
Droits acquis	(274 732)
Frappées de déchéance	(50 017)
<b>Cotisations dont les droits n'étaient pas acquis au 30 juin 2020</b>	<b>1 145 171</b>

(1) La juste valeur moyenne pondérée des actions visées par les cotisations au cours du semestre clos le 30 juin 2020 était de 58 \$.

## UAR/UALR

	NOMBRE D'UAR/UALR
En cours au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	2 915 118
Attribuées <sup>(1)</sup>	861 582
Dividendes crédités	79 152
Réglées	(923 059)
Frappées de déchéance	(21 307)
<b>En cours au 30 juin 2020</b>	<b>2 911 486</b>

(1) La juste valeur moyenne pondérée des UAR/UALR attribuées au cours du semestre clos le 30 juin 2020 était de 63 \$.

## UAD

	NOMBRE D'UAD
En cours au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	4 623 099
Émises <sup>(1)</sup>	62 996
Règlement des UAR/UALR	90 435
Dividendes crédités	128 403
Réglées	(595 189)
<b>En cours au 30 juin 2020</b>	<b>4 309 744</b>

(1) La juste valeur moyenne pondérée des UAD émises au cours du semestre clos le 30 juin 2020 était de 62 \$.

## OPTIONS SUR ACTIONS

	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ (\$)
En cours au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	12 825 541	57
Attribuées	3 410 150	65
Exercées <sup>(1)</sup>	(419 546)	53
Frappées de déchéance	(41 845)	60
<b>En cours au 30 juin 2020</b>	<b>15 774 300</b>	<b>59</b>
<b>Exercçables au 30 juin 2020</b>	<b>5 299 256</b>	<b>58</b>

(1) Le prix d'exercice moyen pondéré par action était de 64 \$ pour les options exercées au cours du semestre clos le 30 juin 2020.

### HYPOTHÈSES UTILISÉES DANS LE MODÈLE D'ÉVALUATION DES OPTIONS SUR ACTIONS

La juste valeur des options attribuées a été déterminée au moyen d'une variation du modèle binomial d'évaluation des options qui tient compte des facteurs spécifiques des régimes d'intéressement fondé sur des actions, comme la période d'acquisition des droits. Le tableau suivant présente les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation.

	2020
Juste valeur moyenne pondérée par option attribuée	1,55 \$
Prix moyen pondéré de l'action	63 \$
Prix d'exercice moyen pondéré	65 \$
Croissance du dividende attendue	5 %
Volatilité attendue	12 %
Taux d'intérêt sans risque	1 %
Durée attendue (en années)	4

La croissance du dividende attendue est de même mesure que la stratégie de croissance du dividende de BCE. La volatilité attendue est fondée sur la volatilité historique du cours de l'action de BCE. Le taux d'intérêt sans risque utilisé correspond au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada à la date d'attribution ayant une durée égale à la durée attendue des options.

---

## Note 16 COVID-19

Les activités de télécommunications, de médias, de télédiffusion et de radiodiffusion ont été reconnues comme des services essentiels par les gouvernements canadiens. Au deuxième trimestre de 2020, cependant, nos activités ont subi l'incidence défavorable des mesures d'urgence adoptées pour combattre la propagation de la COVID-19 et de la conjoncture économique défavorable qui en a découlé. Tous nos secteurs d'activité ont été touchés, mais les répercussions ont été plus marquées pour certains d'entre eux : produits tirés de la publicité dans les médias, vente de produits sans fil et produits tirés des services d'itinérance sortante. Comme les mesures d'urgence visant à endiguer la pandémie de COVID-19 sont demeurées en place pendant la majorité ou la totalité, selon le cas, du deuxième trimestre et que certaines de ces mesures n'ont commencé à s'assouplir que vers la fin du deuxième trimestre, elles ont eu un effet plus important sur nos résultats financiers du deuxième trimestre que sur ceux du premier trimestre. Selon la gravité et la durée des bouleversements entraînés par la COVID-19, y compris la flambée possible du nombre de cas, nos activités et nos résultats financiers pourraient continuer à subir une incidence défavorable importante pour les périodes à venir. Pour l'heure, il est impossible d'estimer l'ampleur de ces répercussions futures.

---

Ce document a été déposé par BCE Inc. auprès des autorités provinciales canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. On peut également le trouver sur le site Web de BCE Inc., à [BCE.ca](http://BCE.ca), sur SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), et sur EDGAR, au [www.sec.gov](http://www.sec.gov), et se le procurer auprès de :

### RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Édifice A, 8<sup>e</sup> étage

1, carrefour Alexander-Graham-Bell  
Verdun (Québec) H3E 3B3

courriel : [relations.investisseurs@bce.ca](mailto:relations.investisseurs@bce.ca)

tél. : 1 800 339-6353

télééc. : 514 786-3970

[BCE.ca](http://BCE.ca)

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires du présent document, contactez les Relations avec les investisseurs.

For an English copy of this document, please contact Investor Relations.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions (RRD) de BCE Inc., le virement automatique des dividendes, l'élimination des envois multiples ou l'envoi de rapports trimestriels, veuillez communiquer avec :

### SOCIÉTÉ DE FIDUCIE AST (CANADA)

1, Toronto Street, Suite 1200

Toronto, Ontario M5C 2V6

tél. : 416 682-3861 ou 1 800 561-0934

télééc. : 514 985-8843 ou 1 888 249-6189

courriel : [bce@astfinancial.com](mailto:bce@astfinancial.com)

[bce.ca](http://bce.ca)